

Groupe Vaudoise Assurances

RAPPORT ANNUEL 2020



Groupe Vaudoise Assurances

RAPPORT ANNUEL 2020

Siège social

Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. 021 618 80 80
info@vaudoise.ch

Exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.
Publié intégralement sur le site www.vaudoise.ch.

Renseignements financiers

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer (CFO)
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. Ce rapport annuel est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Crédits photographiques

Pages 7, 54 à 58, Anoush Abrar, Lausanne
Pages 7, 57, 60 et 61, Matthieu Spohn, Neuchâtel
Page 59, Productionpub, Clarens-Montreux
Pages 35 à 40, Vaudoise Assurances (sauf mention contraire)

Conception visuelle et graphisme

Essencedesign, Lausanne

Impression

Artgraphic Cavin, Grandson

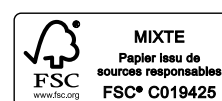


TABLE DES MATIÈRES

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2020 4

Messsage du président et du CEO	6
Chiffres clés	8
La stratégie du Groupe	12
Activités d'assurance	16
Assurances non-vie	17
Assurances vie	20
Placements financiers	21
La Vaudoise fait germer sa stratégie de durabilité	26

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 44

Organigramme du Groupe	46
Membres du Conseil d'administration	54
Membres de la Direction	60
Organigramme fonctionnel	64

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE 68

Compte de profits et pertes consolidé	70
Bilan consolidé	72
Tableau de financement	74
Capitaux propres consolidés	75
Annexe aux comptes consolidés	76
Rapport du réviseur des comptes consolidés	94

VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA 98

Commentaires sur l'exercice	100
Compte de résultat	101
Bilan avant répartition du bénéfice	102
Annexe aux comptes annuels	104
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	108
Rapport de l'organe de révision	109
Statistique boursière	112

VAUDOISE GÉNÉRALE 114

Chiffres clés	116
Développement de la Compagnie	117

VAUDOISE VIE 118

Chiffres clés	120
Développement de la Compagnie	121

MUTUELLE VAUDOISE 122

Commentaires sur l'exercice	124
Compte de résultat	125
Bilan avant répartition de l'excédent d'actif	126
Tableau de flux de trésorerie	127
Annexe aux comptes annuels	128
Proposition de répartition de l'excédent d'actif	130
Rapport annuel	131

RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS 132

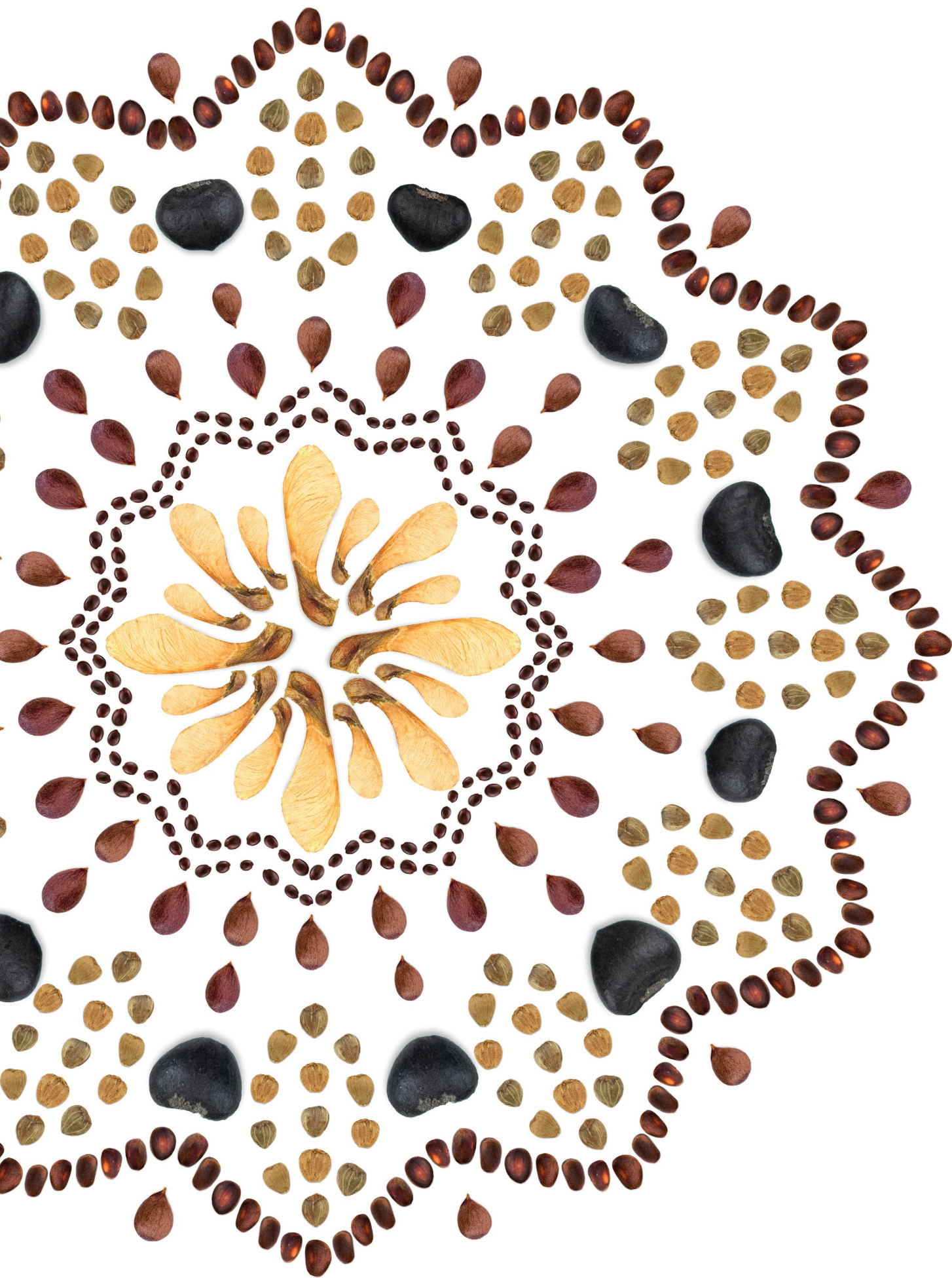
Rapport de l'organe de révision	140
---------------------------------------	-----

Information aux lecteurs : tous les chiffres mentionnés dans ce rapport sont arrondis individuellement. La forme masculine est utilisée pour alléger le texte mais comprend les genres féminins et masculins.

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2020



Graines de
Pommier
Cèdre
Charmille
Magnolia de Kobé
Gainier du Canada
Érable



Commentaires sur l'exercice 2020

Message du président et du CEO

Chers sociétaires, chers actionnaires, chers clients, chers collaborateurs, chers partenaires,

En 2020, la Vaudoise a bénéficié des fondements qui font son succès depuis 125 ans : sa vision stratégique à long terme, sa solidité financière et son identité mutualiste. Si la pandémie de coronavirus impacte notre quotidien, notre santé et celle de nos proches ainsi que l'économie, la Vaudoise peut compter sur ses bases solides qui lui confèrent la stabilité nécessaire pour traverser cette période délicate et se projeter dans l'avenir avec confiance.

Notre vision stratégique à long terme s'applique bien évidemment aussi à la gouvernance. Qu'il s'agisse de la prise de fonction de Jean-Daniel Laffely en tant que CEO ou de la proposition du Conseil d'administration d'élire Philippe Hebeisen à la présidence du Groupe pour succéder à Paul-André Sanglard, président depuis 2009, ces décisions s'inscrivent dans la continuité.

En ce qui concerne nos activités d'assurance, nous avons poursuivi nos importants programmes de digitalisation avec pour objectif premier de créer la meilleure expérience pour nos clientes et clients. À la Vaudoise, la digitalisation est synonyme de davantage de proximité et d'humanité. Au cours de l'été 2020, les premiers fruits de notre virage digital se sont concrétisés avec le lancement d'une nouvelle plateforme d'e-commerce pour les assurances Véhicules à moteur. À terme, notre stratégie omnicanale permettra à nos assurés de bénéficier de la même qualité de conseil, peu importe la voie choisie pour nous contacter. Ces avancées numériques posent des jalons pour le futur de notre Compagnie.

Autre étape majeure réalisée en 2020, la Vaudoise a fait germer sa stratégie de durabilité. En adéquation avec ses valeurs et son identité, la mutualité y occupe logiquement une place centrale. Les pages 26 à 40 présentent les axes principaux de cette stratégie et dressent un inventaire des nombreux engagements déjà entrepris à ce jour dans ce domaine. Notre stratégie durable et cet état des lieux permettent de poser de solides repères en vue du reporting portant sur l'exercice 2021 et de la publication du premier rapport de durabilité en 2022.

Notre identité mutualiste conduit le Conseil d'administration et la Direction à assurer une répartition équilibrée du bénéfice du Groupe entre les sociétaires, les actionnaires, les clients et la dotation en fonds propres. Depuis 2011, nous redistribuons une partie de nos bénéfices non-vie à nos clients, en alternance aux assurés Véhicules à moteur et aux assurés Responsabilité civile/Choses. Afin de poursuivre cet objectif, le fonds de participation a été doté de CHF 37 millions sur l'exercice 2020 en vue d'une redistribution de CHF 40 millions à nos clients durant les douze prochains mois dès le 1^{er} juillet 2021. Les bons résultats du Groupe ont également incité le Conseil d'administration à augmenter de CHF 15.– à CHF 16.– le dividende des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding. Ils permettent en outre de servir un excellent rendement des parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Nos valeurs mutualistes nous ont également conduits à faire preuve de solidarité envers nos assurés et le tissu d'entreprises et d'indépendants durement touché par la crise. Ainsi, nous avons participé à la plateforme de soutien DireQt à l'intention des commerçants et indépendants qui a rencontré un vif succès. Nous avons également octroyé des reports et des baisses de loyers à nos locataires commerciaux et des facilités de paiement à nos clients qui en nécessitaient. Autre engagement digital aux retombées concrètes et de proximité, la Vaudoise apporte son soutien à la plateforme local-heroes.ch pour les commerçants et les producteurs locaux. Enfin, différentes mesures ont été mises en place en faveur de nos collaboratrices et collaborateurs afin de leur permettre de pratiquer le télétravail avec un maximum de confort et de concilier au mieux vies professionnelle et privée.

Pour en revenir au bilan chiffré de cette année 2020, malgré un environnement perturbé par la pandémie de coronavirus, le Groupe Vaudoise réalise un exercice 2020 solide, assorti d'un bénéfice consolidé de CHF 122,8 millions, contre CHF 134,0 millions en 2019. Notre bon résultat opérationnel est essentiellement dû à une croissance dans toutes les branches et à une sinistralité maîtrisée. Les affaires non conclues au printemps 2020 en raison du semi-confinement se sont réalisées dès les premiers assouplissements et la sinistralité des différentes branches s'est équilibrée. Malgré l'extrême volatilité des marchés financiers, la résilience de notre portefeuille nous a permis de

réaliser un rendement des placements de 2,4 % en 2020. Finalement, notre base de fonds propres s'est encore renforcée de 5,3 % par rapport à l'an passé pour atteindre plus de CHF 2,1 milliards.

Globalement, le chiffre d'affaires progresse de 3,2 % par rapport à l'exercice précédent et atteint CHF 1,2 milliard. Les primes émises des affaires directes non-vie 2020 progressent de 1,8 % par rapport à 2019 et s'établissent à CHF 945,2 millions. Toutes les branches contribuent à cette croissance. Le ratio combiné (rapport sinistres et frais sur primes), à 92,6 % en 2020, s'est amélioré de 0,5 point, notamment grâce aux résultats sur années antérieures qui ont plus que compensé les prestations versées à notre clientèle en lien avec la pandémie.

En assurances vie, l'année 2020 se révèle très positive avec une hausse de l'encaissement des primes émises brutes de 10,8 % par rapport à l'exercice précédent, à CHF 208,6 millions. Ce résultat est principalement dû au succès des nouveaux produits décès et invalidité ainsi qu'à la commercialisation des nouvelles versions de nos produits à prime unique et d'une nouvelle tranche du produit d'investissement TrendValor.

La pandémie qui sévit depuis l'an passé aura également des répercussions à moyen terme sur la croissance économique, tout comme sur les marchés financiers. Avec les avancées de la campagne de vaccination et les aides financières, l'impact sur les affaires d'assurance de la Vaudoise ne devrait pas être plus important que celui rencontré en 2020. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous estimons que notre croissance dans le domaine non-vie devrait être positive pour l'année à venir, sous réserve d'impacts liés au coronavirus encore inconnus aujourd'hui. Nous continuerons de veiller attentivement, ce faisant, au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

En outre, en continuité de notre stratégie de distribution omnicanale, nous allons apporter de nouvelles améliorations à l'expérience digitale de nos clients et observer l'évolution prometteuse de nouveaux partenariats conclus dans les domaines des assurances non-vie, de la prévoyance et des prêts hypothécaires.

La volatilité des marchés financiers nous conduit à maintenir des investissements largement diversifiés ainsi qu'un haut niveau de qualité de nos placements obligataires et de couverture sur les actions et les devises. Les bons résultats de placement réalisés en 2020 ne nous permettent cependant pas d'écarter des plus ou moins-values dans les comptes financiers et sur nos fonds propres. Nous continuerons de renforcer par ailleurs notre stratégie de placement durable déjà composée de 80 % d'investissements financiers répondant aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Enfin, grâce à la mise en place de notre nouvelle stratégie de durabilité et au reporting effectué au cours de l'année 2021, nous nous réjouissons de publier notre premier rapport de durabilité au printemps 2022.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous vous remercions, chers sociétaires, chers actionnaires, chers clients, chers collaborateurs et chers partenaires, de votre confiance et de votre fidélité.

Paul-André Sanglard

Président du Conseil d'administration



Jean-Daniel Laffely

Directeur général, CEO



Chiffres clés

Redistribution des excédents
non-vie 2021-2022

40

millions (+6 mios)

Bénéfice de l'exercice

122,8

millions (-8,3%)

Dividendes proposés
à l'Assemblée générale

19

millions (+1 mio)

Chiffre d'affaires

+3,2% 
1'180,8

millions

Capitaux propres avant répartition du bénéfice

2'118,1

millions (+5,3%)

Ratio combiné non-vie

92,6%

Rendement net des placements

2,4%

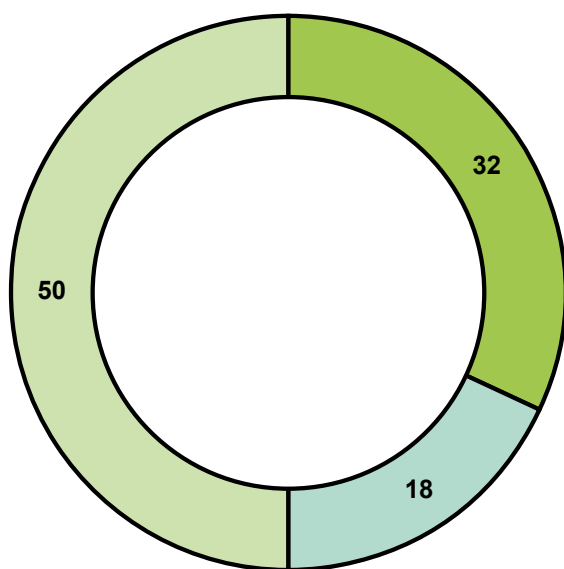
Clients qui nous font confiance

445'123

Collaborateurs

1'621 ETP

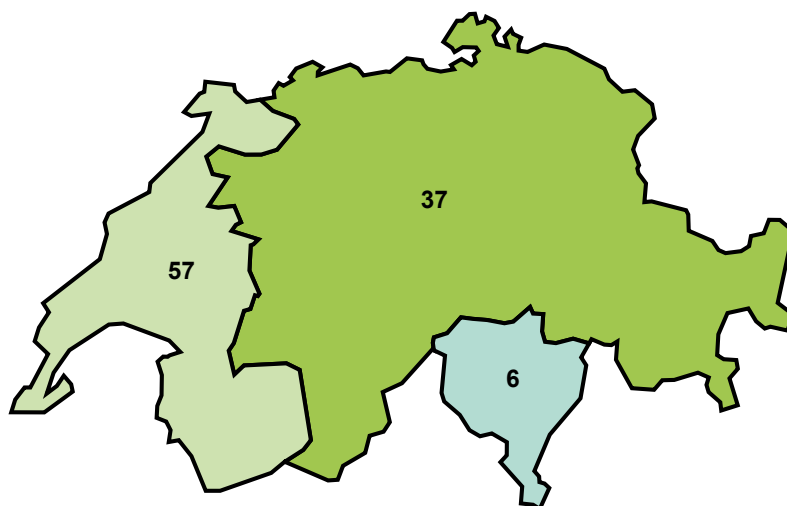
(y compris Berninvest AG et Pittet Associés SA)

**Primes par secteur en %**

- 50 Assurances Patrimoine
- 32 Assurances de Personnes non-vie
- 18 Assurances vie

Répartition des primes sur le marché suisse en %

- 57 Suisse romande
- 37 Suisse alémanique
- 6 Tessin



Réseau d'agences

113 agences réunies en 27 agences générales

- Agence générale
- Agence
- Bureau



Agences générales

Aargau

Agence générale de Direction

Basel

Bern

Berner Oberland

Biel-Bienne

Chablais

Fribourg

Genève

Jura

La Broye

Lausanne

Morges

Neuchâtel

Nord vaudois

Oberwallis

Ostschweiz

Ouest lausannois Gros-de-Vaud

Rapperswil

Riviera

Solothurn

Südostschweiz

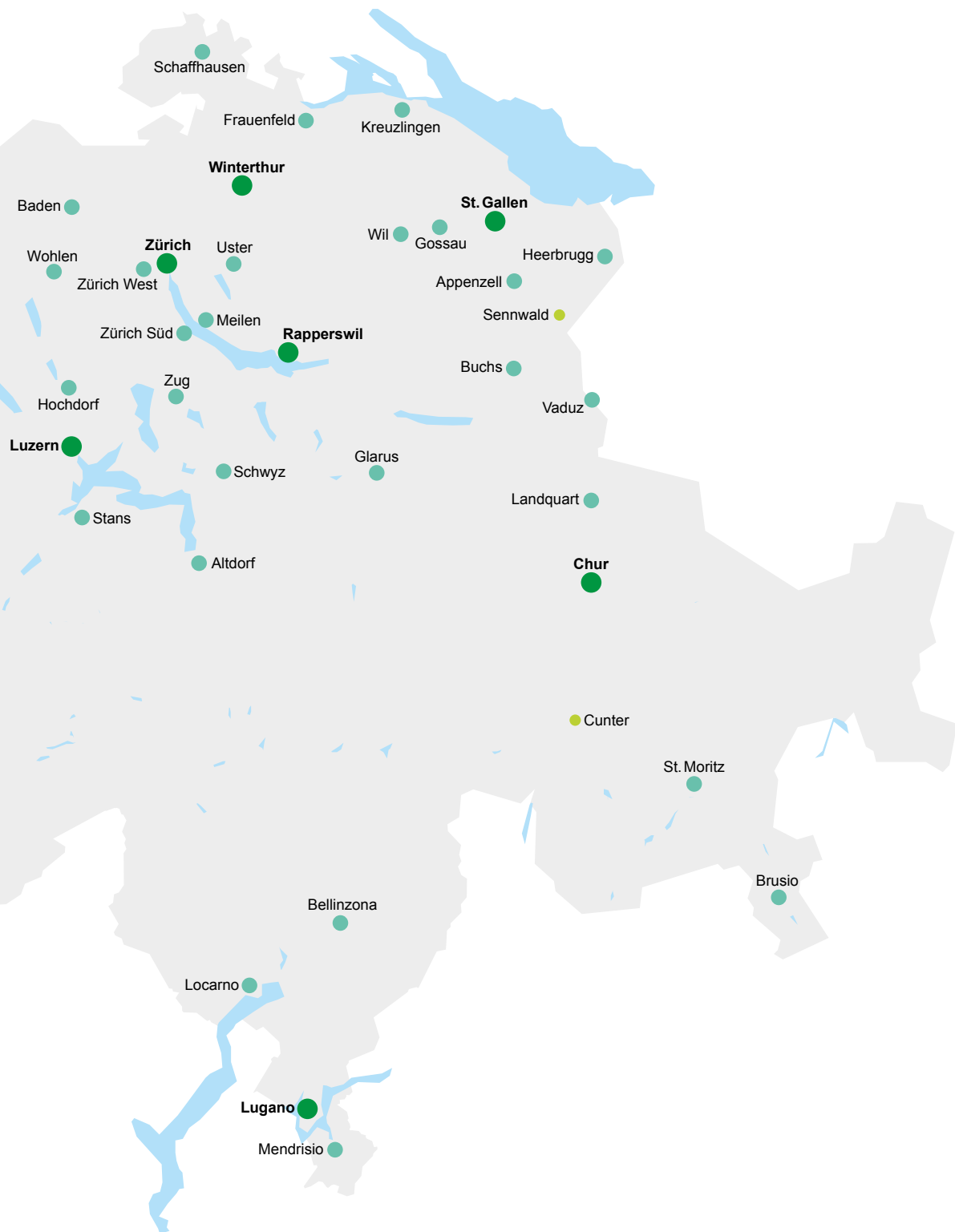
Ticino

Valais romand

Winterthur

Zentralschweiz

Zürich



La stratégie du Groupe

Chaque année, le Conseil d'administration et la Direction se réunissent durant deux journées en septembre pour passer en revue la stratégie d'entreprise et la faire évoluer afin de tenir compte des besoins du marché et de nos différentes parties prenantes. Ces réflexions annuelles sont soutenues par nos valeurs d'entreprise, Fiables, Proches et Humains. Elles décrivent avec authenticité l'ADN de la Vaudoise, compagnie d'assurances suisse aux racines mutualistes. Notre guide, celui qui indique notre voie, est notre client. Notre vision d'entreprise : être numéro 1 de la satisfaction client. En 2020, Jean-Daniel Laffely, nouveau directeur général, et son équipe de Direction ont proposé une stratégie en quatre ambitions qui marquent la continuité en tenant compte des défis rencontrés par le marché de l'assurance en Suisse :

« Un modèle mutualiste original et différenciant, pilier de notre pérennité et porteur d'une forte image de marque »

La Vaudoise, qui a fêté en 2020 les 125 ans de Mutuelle Vaudoise, sa société-mère, veut tirer parti de son identité pour proposer une offre originale à ses clients et donner vie à ses racines mutualistes au travers d'une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur. Cela se traduit dans les relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes – qui lui ont notamment valu d'être sacrée numéro 1 de la satisfaction client par Comparis pour les produits RC/Ménage et Véhicules à moteur en 2020 – ainsi que par la redistribution d'une partie de ses excédents non-vie à ses assurés. Ainsi, en 2020 et 2021, les clients titulaires d'une assurance Véhicules à moteur auprès de la Vaudoise se sont vu rétrocéder 10 % de leur prime annuelle. En 2021 et 2022, les assurés dans les branches RC/Ménage et Choses bénéficieront d'un rabais de prime de 20 %. Depuis 2011, la Vaudoise a ainsi redistribué près de CHF 260 millions à ses clients.

Pour assurer sa pérennité, la Vaudoise maintient par ailleurs une politique de renforcement de ses fonds propres. En ligne avec nos valeurs mutualistes, cette stratégie implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes.

Un chapitre consacré à la stratégie de durabilité de la Vaudoise figure en pages 26 à 40. Il a pour vocation de présenter le cadre stratégique de durabilité, élaboré en 2020 et fortement ancré dans la stratégie même du Groupe, dont la Vaudoise souhaite se doter pour l'avenir. Un premier rapport de durabilité répondant aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) est prévu en 2022.

« Un positionnement d'assureur généraliste accompagnant ses clients dans la durée et dans tous leurs besoins tout en assurant une rentabilité à long terme »

La Vaudoise, qui veut être un assureur offrant des solutions à 360°, intervient en principe en qualité de porteur de risques dans la majorité des branches d'assurance et de prévoyance et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assurance vie collective (Swiss Life), l'assistance (Europ Assistance), la protection juridique (Orion), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance transports (TSM) et l'assurance des objets d'art (Uniqa). Par sa marque propre Animalia, elle propose en outre depuis 2016 une assurance maladie et accidents pour les chats et les chiens.

Le développement du Groupe passe également par des collaborations de distribution avec des partenaires assureurs. Ainsi, Swiss Life propose désormais des produits RC/Ménage et Véhicules à moteur de la Vaudoise, alors que le Groupe Mutuel propose un produit RC/Ménage dont la Vaudoise est porteuse de risques. Depuis 2021, elle propose également une solution permettant à des partenaires de commercialiser facilement son assurance vie décès via une Application Programming Interface (API).

En 2020, elle a notamment co-fondé avec Fundim SA, à Lausanne, la société Fim Plus, qui proposera une alternative innovante et originale permettant à des propriétaires d'immeubles locatifs de céder partiellement leur actif tout en se déchargeant des contraintes financières, légales ou administratives. Elle s'est également dotée d'une structure juridique favorisant les opportunités d'intrapreneuriats au sein du Groupe et la diversification des activités de services additionnels à ses activités d'assurances. Vaudoise Services SA héberge ainsi dès 2020 les activités hors assurance d'Animalia.ch et de Corporate Health Services (CHS).

Pour accompagner le développement du Groupe, la Vaudoise souhaite garantir sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes.

La Compagnie poursuit une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière du Groupe Vaudoise Assurances. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteurs, ainsi que par le biais de couvertures sur les actions et les monnaies étrangères.

« Un modèle de distribution centré sur l'humain, visant l'excellence omnicanale au service de la satisfaction de nos clients »

Du point de vue externe, la Vaudoise entend renforcer davantage son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques aux nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La Vaudoise s'inscrit clairement dans une démarche de distribution omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres – ces canaux n'étant pas concurrents mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur notre site internet. Toutefois, le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller. La démarche e-commerce soutiendra la distribution par les agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran à son téléphone ou en agence.

L'année 2018 a été marquée par la création d'un nouveau département IT & Transformation digitale. Cette unité, en collaboration très étroite avec les différents métiers qui composent la Vaudoise, est chargée de mener à bien la mue digitale nécessaire afin de répondre aux futurs besoins de nos clients dans le cadre de la distribution omnicanale. Sur la base de la réalisation de parcours clients et de plusieurs audits internes demandés par la Direction, les programmes prioritaires de transformation digitale ont été identifiés et lancés en 2019. En 2020, la Vaudoise a notamment choisi Guidewire comme nouveau progiciel (ERP), lancé une nouvelle plateforme d'e-commerce Véhicules à moteur et retravaillé son portail destiné à ses collaborateurs.

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect.

Sacrée meilleur employeur dans la catégorie Banques et Assurances par le magazine Bilan en 2020, la Vaudoise place le collaborateur au centre de ses préoccupations. Premier ambassadeur de la marque, chaque collaborateur satisfait constitue un facteur clé de succès de l'entreprise. Une évaluation interne très complète est menée tous les trois ans.

Le département des Ressources humaines a pour mission première d'accompagner le quotidien des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe et les phases de changement en application de la démarche We Act for Vaudoise Evolution (WAVE).

Une deuxième mission vise à renforcer la marque employeur et à attirer des talents. Dans ce contexte, la Vaudoise tisse de nombreux liens avec les hautes écoles et forme plus de 100 apprenants par année.

Le développement de notre capital humain est une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental a été constitué afin de s'assurer que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs toutes les mesures utiles afin de favoriser « l'empowerment » des collaboratrices et des collaborateurs. Un programme de mentoring a notamment été mis sur pied pour les jeunes talents.

La Vaudoise est la première compagnie d'assurance privée certifiée Equal-Salary depuis trois ans. Le rapport sur la durabilité décrit de manière plus complète les engagements de la Vaudoise en termes d'égalité et de mixité.

Chiffres clés RH

	2020	2019		+/- %
ETP total*	1593	1525	↗	+4,5 %
Âge moyen des CDI	43 ans et 8 mois	43 ans et 9 mois	↘	-0,1 %
Ancienneté moyenne des CDI	11 ans et 0 mois	11 ans et 3 mois	↘	-2,2 %
Pourcentage de CDI cadres féminins (F cadres / cadres)	27 %	26 %	↗	+1 %
Nombre d'apprenants (HEG, AFA, apprentis et MPC)	100	114	↘	-12,3 %
Turnover total (y c. retraites, etc.)	8,6 %	9,1 %	↘	-5,5 %
Turnover net (démissions + licenciements)	6,5 %	7,5 %	↘	-12,7 %

*Collaborateurs Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

« Un assureur national avec un ancrage territorial fort dans le canton de Vaud, avec la vocation d'accélérer son développement en Suisse romande, en Suisse alémanique et au Tessin »

La Vaudoise priorise une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers auprès des particuliers et des PME.

Le portefeuille de cette région progresse de manière positive, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, la Vaudoise doit encore progresser de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement est prioritaire.

Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 113 points de vente, réunis en 27 agences générales, organisés en trois régions de marché. Les agences fonctionnent en réseau afin de servir nos clients le plus efficacement possible.

Afin de tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

Cette stratégie, qui conjugue continuité et ouverture sur les enjeux du futur, doit permettre à la Vaudoise de faire vivre de manière responsable son crédo Heureux.Ensemble.

Activités d'assurance

Malgré une année influencée par l'évolution de la situation sanitaire, la Vaudoise réalise un très bon résultat opérationnel, essentiellement dû à une croissance dans toutes les branches et à une sinistralité bien maîtrisée. Les affaires Patrimoine enregistrent une croissance réjouissante de 1,6 %. Branche la plus importante en volume pour la Vaudoise, les assurances Véhicules à moteur progressent de 0,5 %. Les assurances Choses affichent une belle croissance de 4,0 %, tout comme la branche Responsabilité civile (RC) qui croît de 2,1 %. Le ratio combiné s'est légèrement amélioré (2020 : 92,6 % contre 93,1 % en 2019). Quant aux assurances de Personnes non-vie, leur croissance de 1,9 % est inférieure aux années précédentes.

Du côté des assurances vie, l'année 2020 se révèle très positive avec une hausse de l'encaissement des primes émises brutes de 10,8 %, à CHF 208,6 millions, et une baisse des prestations payées de 14,0 %, à CHF 268,1 millions. Ce résultat est principalement dû au succès des nouveaux produits décès et invalidité ainsi qu'à la commercialisation des nouvelles versions des produits à prime unique.

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2020	2019	+/- %	2020	2019	+/- %
Ensemble des affaires						
Affaires directes	1'153'830	1'117'287	3,3	902'539	950'205	-5,0
Affaires indirectes	7'673	8'214	-6,6	7'117	6'727	5,8
Total	1'161'503	1'125'501	3,2	909'656	956'932	-4,9
Affaires directes						
Assurances non-vie	945'245	928'987	1,8	634'404	638'582	-0,7
Assurances vie	208'585	188'300	10,8	268'135	311'623	-14,0
Total	1'153'830	1'117'287	3,3	902'539	950'205	-5,0
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	6'485	6'898	-6,0	4'508	4'085	10,4
Assurances vie	1'188	1'316	-9,7	2'609	2'642	-1,2
Total	7'673	8'214	-6,6	7'117	6'727	5,8

Assurances non-vie

Assurances Patrimoine

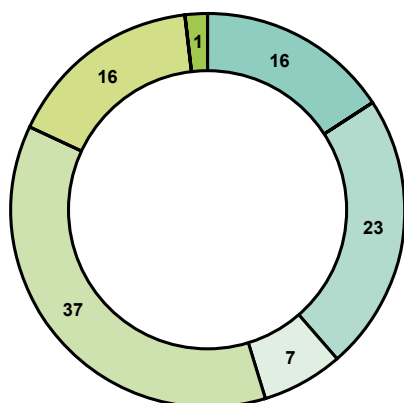
Avec une croissance de l'ordre de 1,6 %, supérieure à celle du marché suisse, le domaine des affaires Patrimoine, qui comprend les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses, poursuit son développement de manière réjouissante malgré une forte concurrence dans tous les segments. Avec près de CHF 580 millions de francs de primes émises, les assurances Patrimoine représentent plus de 60 % des primes de Vaudoise Générale.

La croissance n'est pas identique dans tous les segments. Les assurances Choses présentent une progression très réjouissante de l'ordre de 4,0 % et la branche Responsabilité civile générale reste positive avec une croissance de 2,1 %. Dans un marché très dynamique, les assurances Véhicules à moteur enregistrent une croissance de 0,5 %, toujours supérieure à celle du marché suisse.

Les partenariats mis en œuvre il y a quelques années portent leurs fruits, en particulier celui avec Swiss Life pour la distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses, et celui avec le Groupe Mutuel pour les produits RC et Choses à l'intention des clients privés. Les perspectives de croissance sont réjouissantes.

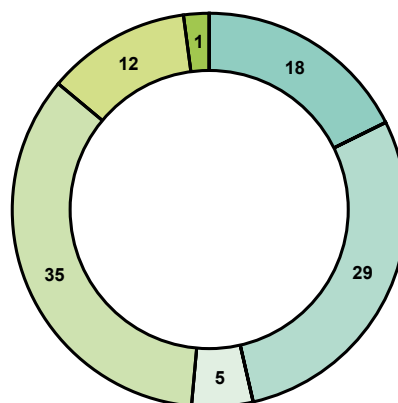
La charge de sinistres 2020, malgré une année marquée par le Covid-19, demeure dans la lignée de l'exercice précédent et se situe à un bon niveau en dépit de quelques cas très importants dans les branches Choses/Incendie, RC générale et RC Véhicules à moteur. Certains segments ou domaines, notamment les grands comptes, font toujours l'objet d'un suivi très attentif. Des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant.

Répartition des primes en %



- 16 Accidents
- 23 Maladie
- 7 Responsabilité civile
- 37 Véhicules à moteur
- 16 Choses
- 1 Divers

Répartition des prestations en %



- 18 Accidents
- 29 Maladie
- 5 Responsabilité civile
- 35 Véhicules à moteur
- 12 Choses
- 1 Divers

Dans le domaine des Entreprises, branches Choses & RC Entreprises, la ligne Business One a encore été complétée pour couvrir de nouveaux segments.

En synthèse, le résultat 2020 des assurances Patrimoine peut être qualifié de bon, malgré le contexte très particulier causé par la pandémie de Covid-19.

Assurances Véhicules à moteur

Le marché continue sur une dynamique de compétitivité forte et le recul amorcé depuis quelques années se confirme en 2020. Dans ce contexte de vive concurrence, nous continuons à développer notre part de marché avec une croissance toutefois en retrait par rapport à ces dernières années.

Le bilan net (affaires nouvelles – annulations) est très positif et a progressé de 23 % par rapport à l'année dernière. Notre offre pour les jeunes conducteurs continue à se développer, portée principalement par l'intérêt croissant pour notre solution d'assurance télématique Avenue Smart qui vise à récompenser les conducteurs les plus prudents.

Sur un plan météorologique, la période estivale a été calme. Sur l'ensemble de l'année, nous notons un recul des sinistres dû notamment aux mesures de semi-confinement qui étaient en vigueur au printemps. À la suite du déconfinement, la fréquence de sinistres est toutefois revenue rapidement au niveau de l'année précédente.

Assurances Responsabilité civile générale

Le résultat global en assurance Responsabilité civile a encore augmenté cette année pour arriver à une croissance de notre volume de primes de 2,1 %.

Cette bonne performance a été réalisée tant dans le segment des affaires entreprises que dans les affaires privées. Ce résultat est d'autant plus réjouissant que le marché, dans le domaine des entreprises, reste sous pression avec des primes à la baisse. Nos partenaires Swiss Life et le Groupe Mutuel ont, avec la vente et la distribution de nos produits, contribué à la progression de ces affaires.

Notre solution Responsabilité civile pour les entreprises de notre gamme de produits Business One reste bien positionnée sur ce segment de marché et continue à répondre aux attentes des clients et des partenaires.

En ce qui concerne le nombre de sinistres, nous avons enregistré un léger recul des cas, avec pour résultat le maintien du ratio combiné à un niveau très favorable.

Assurances Choses

En assurances Choses (incendie, dommages naturels et autres dommages aux biens), nous avons réussi cette année à améliorer l'excellent résultat de l'année passée avec une croissance de près de 4,0 %.

Nos solutions d'assurances pour les bâtiments Building et pour les ménages Home in One contribuent fortement à ce remarquable résultat dans ce domaine et continuent à répondre aux attentes de notre clientèle et de nos partenaires. Comme par le passé, ces derniers, notamment Swiss Life et le Groupe Mutuel, sont également au rendez-vous pour soutenir cette belle croissance.

Pour notre clientèle des entreprises, notre gamme de produits Business One, et spécifiquement l'assurance inventaire du commerce, permettent de conserver une croissance notable également dans ce segment.

En ce qui concerne la sinistralité, nous avons constaté un recul des cas de prestations cette année. Toutefois, la charge globale reste comparable à celle de l'année précédente en raison de quelques cas très importants.

Assurances pour chiens et chats Animalia

Après avoir racheté, en 2016, la société Animalia SA avec son portefeuille de plus de 24'000 risques, la Vaudoise a considérablement renforcé le service à la clientèle grâce à des délais de traitement des factures vétérinaires toujours plus courts, une plateforme téléphonique toujours plus disponible et des outils de demande de remboursement plus modernes (application Android/iOS de scan et d'envoi des factures).

La Vaudoise a aussi amélioré son offre en proposant une couverture des maladies héréditaires et congénitales, une couverture étendue des maladies chroniques et des contrats désormais d'une durée d'un an (au lieu de trois). Mi-2020, Animalia a procédé à un rebranding et à une refonte de son site internet afin de mieux répondre aux attentes des clients. « Il est tout pour vous. On fait tout pour lui » devient le nouvel engagement d'Animalia.

En 2020, Animalia affiche une croissance de 19,6 % de son portefeuille et consolide ainsi sa position de leader dans l'assurance maladie et accidents pour chiens et chats en Suisse. Les perspectives de développement sont toujours aussi réjouissantes, tant sur le plan commercial que sur celui des services à la clientèle.

Assurances de Personnes non-vie

Les assurances de Personnes non-vie sont en croissance, cependant moindre que pour les deux exercices précédents. Les efforts commencent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie malgré le contexte difficile. Une approche prudentielle est préconisée en 2021, compte tenu des effets à retardement attendus à la suite de la pandémie de Covid-19. La Vaudoise et l'ensemble de ses collaborateurs seront en 2021 aux côtés de leurs clients pour les accompagner dans ce contexte particulier.

La croissance des affaires en assurances de Personnes non-vie est de 1,9 %. Cette augmentation est moins forte que celle observée lors des deux exercices précédents, notamment en raison des mesures sanitaires qui ont restreint les interactions avec nos prospects. Les branches Maladie (+2,6 %), Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA) (+1,0 %) ont connu des croissances analogues.

Le semi-confinement du printemps 2020, ainsi que les autres mesures qui ont été prises pour contenir la pandémie, ont conduit à une diminution du nombre de sinistres Accidents (baisse de la mobilité, recommandations de télétravail, chômage partiel et activités sportives limitées). A contrario, les maladies professionnelles prises en charge par la LAA pour le personnel hospitalier en raison du Covid-19 ont connu une fréquence en augmentation d'un facteur quatorze pour des coûts quintuplés. Le coronavirus a entraîné également une augmentation des coûts directs (maladies infectieuses quadruplées en fréquence et en coûts pour les indemnités journalières) et indirects (impacts psychologiques).

La branche d'assurance Perte de gain maladie fait toujours l'objet d'une attention particulière compte tenu de la sinistralité importante sur un marché suisse qui a encore vu une société d'assurance renoncer à proposer cette couverture. Les politiques de souscription et de renouvellement définies et revues chaque année tiennent compte en sus des impacts du Covid-19.

Les efforts d'assainissement commencent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie malgré le contexte difficile. Une approche prudentielle est préconisée en 2021, compte tenu des effets à retardement de la pandémie de Covid-19.

Dans le segment LAA, la Vaudoise dispose des réserves nécessaires à l'abaissement du taux technique au 1^{er} janvier 2022.

Les conditions précaires sur le marché du travail ainsi que les périodes de difficultés économiques sont des facteurs entraînant par expérience une flambée des coûts en Perte de gain. Une possible augmentation notable des maladies psychologiques sera déterminante pour les années à venir concernant la branche Perte de gain maladie, car ces cas sont susceptibles d'entraîner des incapacités de travail beaucoup plus longues que la moyenne.

La Vaudoise et l'ensemble de ses collaborateurs seront, en 2021, aux côtés de leurs clients pour les accompagner dans ce contexte particulier.

Évolution des affaires directes non-vie

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2020	2019	+/- %	2020	2019	+/- %
Opérations d'assurances						
Accidents	154'071	152'473	1,0	111'142	117'043	-5,0
Maladie	212'263	206'884	2,6	185'121	178'332	3,8
Véhicules à moteur	349'797	348'035	0,5	219'262	227'101	-3,5
Choses	148'834	143'145	4,0	78'443	75'334	4,1
Responsabilité civile	69'698	68'255	2,1	31'491	32'230	-2,3
Divers	10'582	10'195	3,8	8'944	8'541	4,7
Total	945'245	928'987	1,8	634'404	638'582	-0,7

Assurances vie

Malgré un contexte compliqué pour nos conseillers et nos clients pendant la période de semi-confinement, l'année 2020 se révèle très positive avec une hausse de l'encaissement des primes émises brutes de 10,8 % à CHF 208,6 millions et une baisse des prestations payées de 14,0 % à CHF 268,1 millions. Ce résultat est principalement dû au succès des nouveaux produits décès et invalidité ainsi qu'à la commercialisation des nouvelles versions de nos produits à prime unique.

Si les activités de conseil et la vente de nos produits ont été légèrement ralenties par le Covid-19 au cours du deuxième trimestre, avec un impact négatif sur la croissance attendue, en contrepartie, le second semestre a vu un rebondissement démultiplié par le lancement d'une nouvelle tranche du produit d'investissement lié à un indice boursier TrendValor – rendu possible grâce à une fenêtre favorable sur les marchés – et par une refonte de notre plan de prélèvement SerenityPlan (rentes).

Les chiffres de la production montrent le grand succès de nos solutions décès et invalidité modernisés entre la fin de l'année 2019 et le début de l'année 2020. La somme assurée des contrats commercialisés durant 2020 est en hausse de 82,8 % à CHF 777,4 millions.

Dans l'environnement actuel, la rentabilité des solutions d'assurances vie avec composante d'épargne garantie continue à faire l'objet d'une attention particulière. À cet effet, Vaudoise Vie a encore ajusté sa réserve pour risque de taux d'intérêt. La Compagnie profite par ailleurs de chaque opportunité pour commercialiser des produits dits de nouvelle génération, faiblement corrélés aux taux d'intérêt. Les participations aux excédents attribuées aux assurés de la branche Vie s'élèvent à CHF 4,2 millions en 2020, contre CHF 4,4 millions en 2019.

La sinistralité reste bien maîtrisée avec une légère hausse des prestations décès et invalidité de 1,4 %. En outre, nous avons enregistré une baisse significative des rachats et des prestations arrivant à échéance.

Évolution des affaires directes vie

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations globales brutes		
	2020	2019	+/- %	2020	2019	+/- %
Affaires traditionnelles						
- Produit de capitaux	135'037	142'776	-5,4	188'642	242'519	-22,2
- Produit de rentes	9'456	2'824	234,8	50'706	54'971	-7,8
- Produit d'assurances risque pur	15'213	14'834	2,6	5'653	4'858	16,4
Affaires pour le compte et aux risques de tiers	48'880	27'866	75,4	23'134	9'275	149,4
Total général	208'585	188'300	10,8	268'135	311'623	-14,0
Rachats				38'493	49'782	-22,7
Arrivées à terme				163'068	194'751	-16,3
Prestations décès et invalidité				20'528	20'241	1,4
Rentes versées				46'046	46'849	-1,7
Total des prestations globales brutes				268'135	311'623	-14,0
en milliers de CHF	Total					
	2020	2019	+/- %			
Portefeuille - Somme sous le risque total	7'450'259	7'239'348	2,9			
Production - Somme sous risque	777'446	425'260	82,8			

Placements financiers

Au cours de l'exercice 2020, le volume des placements de la Vaudoise a augmenté de CHF 152,8 millions à CHF 7'554,9 millions. Le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en légère diminution à 2,4 % en 2020 (2,5 % en 2019). Leur performance nette en valeur de marché s'élève à 3,3 %, contre 6,7 % une année auparavant. Fin 2020, la valeur du parc immobilier de la Vaudoise atteint, comme en 2019, CHF 1,6 milliard, de sorte que la part dans l'immobilier reste stable à 21,2 %.

La stratégie du Groupe, essentiellement basée sur des catégories de placement assurant un revenu régulier, s'est poursuivie en 2020.

Cette stratégie est principalement axée sur une durée élevée et une large diversification des investissements. En 2020, un portefeuille actions résilient accompagné de bons résultats sur titres à revenus fixes et de l'immobilier permettent l'atteinte de résultats financiers favorables.

Signataire des PRI depuis 2019, la Vaudoise applique les principes d'une gestion de placement durable sur environ 80 % des investissements financiers du Groupe au 31 décembre 2020, contre 50 % une année auparavant. En 2020, elle a décidé d'intégrer le Swiss Sustainable Real Estate Index (SSREI), un indice qui permet la transparence et la comparabilité du marché des portefeuilles immobiliers suisses dans un objectif de durabilité. Un accent particulier sur l'intégration des critères de durabilité a été développé par l'adoption d'indices Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui assurent l'incorporation de ces critères dans la gestion des actions, des obligations ainsi que de notre parc immobilier. L'ensemble de nos engagements durables sont décrits dans le chapitre sur la durabilité du présent rapport (pp. 26 à 40) et feront partie intégrante de notre rapport de durabilité dès 2022.

Un marché des actions volatil, un secteur de l'immobilier en Suisse porteur et des taux baissiers généralisés

L'année 2020 est marquée par un marché des actions volatil, mais porteur. Les principaux marchés des actions réalisent une performance positive. Par exemple, le MSCI World, qui représente l'évolution des actions globales, s'est apprécié de 16,5 % et le Swiss Performance Index a, quant à lui, terminé l'année sur une hausse de 3,8 %. À l'inverse, l'indice EuroStoxx 600 clôture l'année en légère baisse (-1,6 %).

Les taux à dix ans des obligations gouvernementales des principaux pays ont reculé en 2020. Le taux du Trésor américain s'est déprécié de 1,00 % pour clore l'année à 0,91 %, à l'instar des taux des emprunts du gouvernement allemand et de la Confédération qui ont baissé de 0,38 % et 0,08 % et terminent l'année respectivement à -0,57 % et -0,55 %. Cette diminution des taux à dix ans a entraîné une performance positive des obligations gouvernementales. En Suisse, la performance 2020 des obligations de la Confédération à dix ans est de +0,60 %.

Le secteur de l'immobilier en Suisse se porte bien et l'indice KGAST, qui regroupe les plus grandes fondations de placements immobiliers, réalise une performance en hausse de 5,1 %. Quant à l'indice SXI Real Estate® Funds Broad, lequel englobe les fonds immobiliers dont au moins 75 % des actifs sont investis en Suisse et cotés à la SIX Swiss Exchange, il termine l'année sur une hausse de 10,8 %.

Année positive pour les placements

L'allocation stratégique de la Vaudoise privilégie les actifs générant des revenus stables, tels que les emprunts obligataires, l'immobilier et les prêts hypothécaires, complétés par des actions. Cette stratégie d'investissement permet de réaliser une année 2020 satisfaisante malgré un contexte économique incertain.

Un portefeuille obligataire de qualité

L'évolution de l'allocation des ratings obligataires sur les cinq dernières années montre une augmentation des titres d'excellente qualité, une baisse des titres de rating « AA », un maintien de ceux de rating « BBB » et une augmentation ciblée des obligations à haut rendement.

La part des portefeuilles à revenus fixes dans le total des actifs a légèrement diminué par rapport à l'année passée, passant de 46,9 % à 44,4 %. Durant l'année, le Groupe a maintenu une durée élevée de ses investissements afin de répondre à ses engagements d'assurances.

Concernant l'exposition géographique de ses placements, la Vaudoise est principalement investie sur le marché suisse, suivi des marchés américains et européens. Ses portefeuilles bénéficient d'une diversification sectorielle et géographique de qualité.

Les prêts hypothécaires poursuivent leur croissance

La Vaudoise considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de la stratégie de conseil global auprès de la clientèle.

L'allocation globale des hypothèques passe à 8,5 % contre 7,7 % à fin 2019.

Titres à revenus variables en augmentation

Cette catégorie de placement se constitue principalement d'actions et d'investissements alternatifs. Durant l'année, une augmentation de l'allocation de ces actifs a été entreprise.

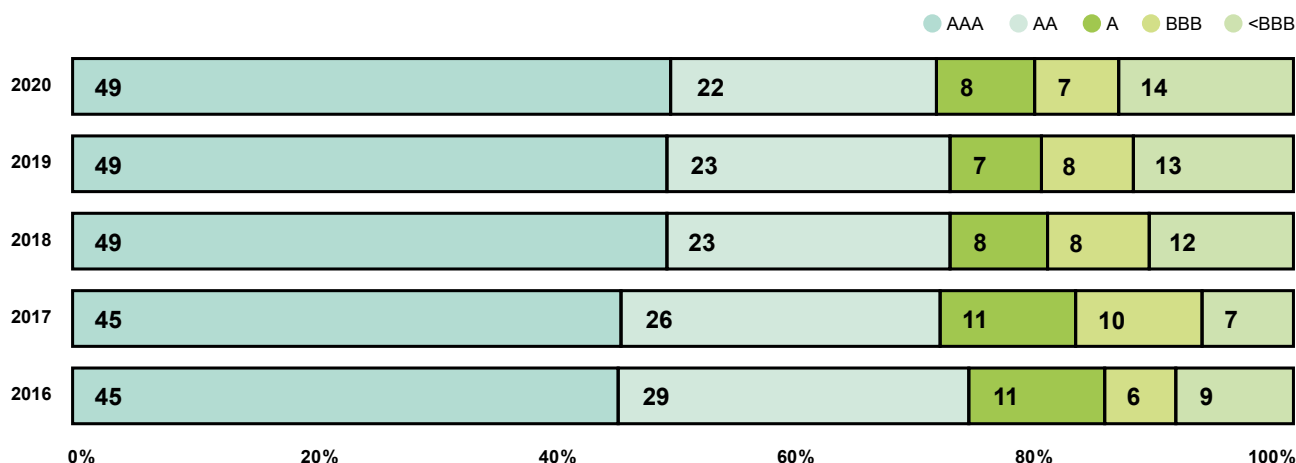
Le portefeuille d'actions de la Vaudoise est principalement axé sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion. Il se compose de 40 % en actions suisses et de 60 % en actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la Vaudoise a poursuivi sa stratégie de protection systématique contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille grâce aux produits dérivés.

Le Groupe a mis sur pied ses propres fonds de Hedge Funds et de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et sont composés de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux gestionnaires spécialisés dans ces domaines d'activités. La surveillance est, quant à elle, assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity a légèrement diminué de 5,2 % en 2019 à 4,0 % en 2020.

En tenant compte des autres titres à revenus variables détenus à long terme et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 19,3 % de l'ensemble des placements contre 17,5 % une année auparavant.

Évolution du rating obligataire (en %)



Risques de change sous contrôle

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la Vaudoise a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice impliquant une exposition nette en monnaies étrangères de moins de 6 % du bilan, tout en restant attentive au coût de financement de ces protections.

Une évolution toujours dynamique du portefeuille immobilier

Les placements immobiliers directs suisses restent la pierre angulaire dans l'allocation stratégique de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie grâce aux rendements stables et à l'effet de diversification.

L'attractivité de tels placements est restée intacte en 2020 dans un contexte toujours marqué par le niveau très faible des taux d'intérêt. L'importante activité de construction induite continue de provoquer une offre de logements plus importante que la demande, générant une augmentation du taux de vacance sur le marché du logement locatif helvétique. Selon l'Office fédéral de la statistique, 78'830 logements étaient inoccupés en Suisse à fin 2020, soit 2,8 % de taux de vacance moyenne pour les logements locatifs (2019 : 75'323 logements inoccupés pour un taux de vacance de 2,6 %).

Dans ce contexte, la Vaudoise a confirmé sa stratégie de placement immobilier « Core », privilégiant la bonne qualité des situations macro et micro des objets, les bons standards de construction et le juste niveau des loyers proposés pour atteindre les rendements espérés avec un risque adapté.

Dans tous nos projets de rénovation ou de densification sur immeubles de notre parc immobilier, une attention est notamment portée à l'amélioration du confort pour les habitants et de l'efficacité énergétique.

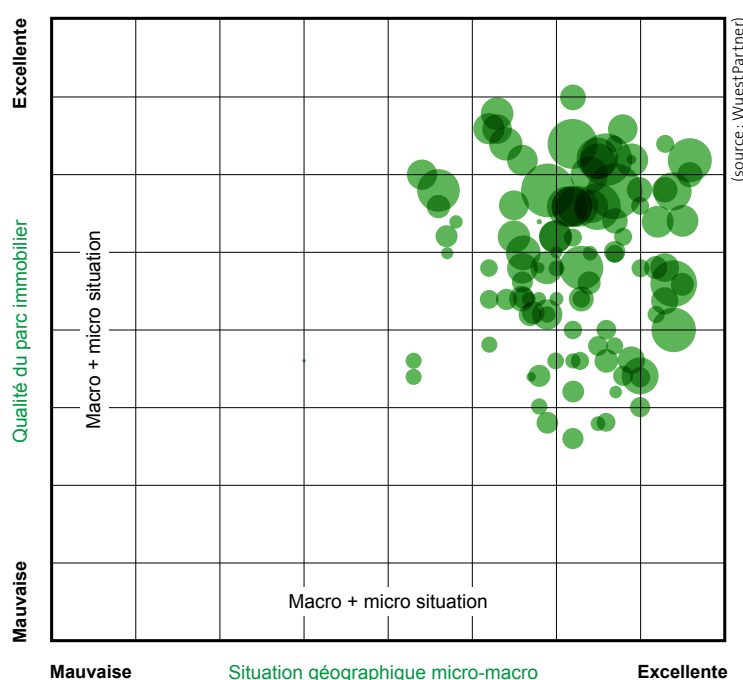
En 2020, la Vaudoise a livré 313 logements neufs à Lausen (BL), Pully (VD), Lausanne Primerose (VD), Zurich Sumatrastrasse (ZH) et Lausanne Fiches Nord (VD).

Une gestion active du portefeuille en rapport avec la stratégie immobilière poursuivie a permis l'identification et la mise en vente en 2020 de neuf immeubles pour un montant de plus de CHF 83 millions.

Fin 2020, la valeur du parc immobilier de la Vaudoise atteint, comme en 2019, CHF 1,6 milliard, de sorte que la part dans l'immobilier reste stable à 21,2 %.

La mise en œuvre de la politique de placement durable du Groupe se poursuivra durant les exercices 2021 et 2022.

Qualité du portefeuille immobilier direct de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie



Résultat des placements

Lors de l'exercice 2020, le volume des placements de la Vaudoise a augmenté de CHF 175,9 millions à CHF 7'865,3 millions. Hors investissements pour le compte et au risque du souscripteur, cette évolution est positive de CHF 152,8 millions à CHF 7'554,9 millions.

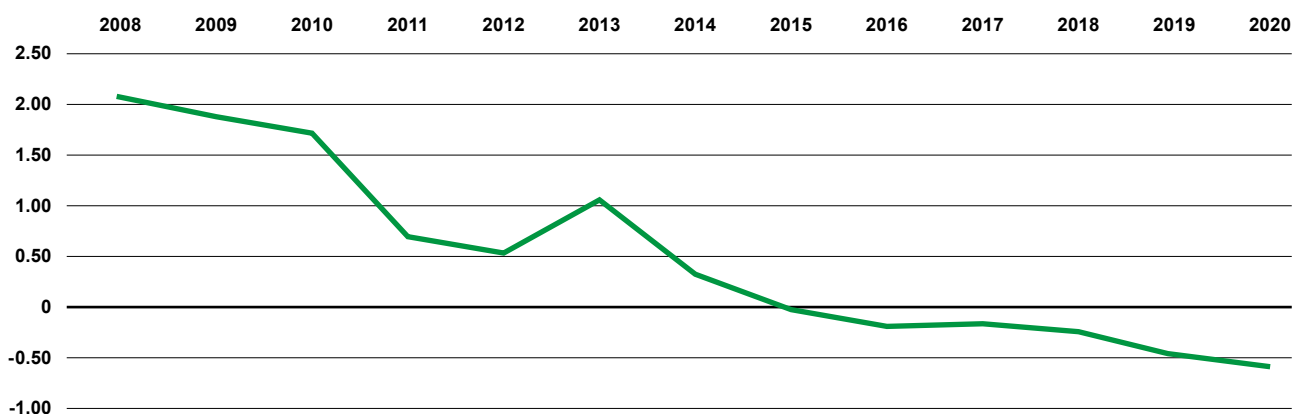
Les produits courants sur les placements ont diminué en 2020 de CHF 18,1 millions à CHF 133,8 millions. Le recul du volume des rendements s'explique principalement par la baisse des taux. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des rendements des obligations de la Confédération à dix ans.

Le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en légère diminution à 2,4 % (2,5 % en 2019). Leur performance nette en valeur de marché s'élève à 3,3 % contre 6,7 % une année auparavant.

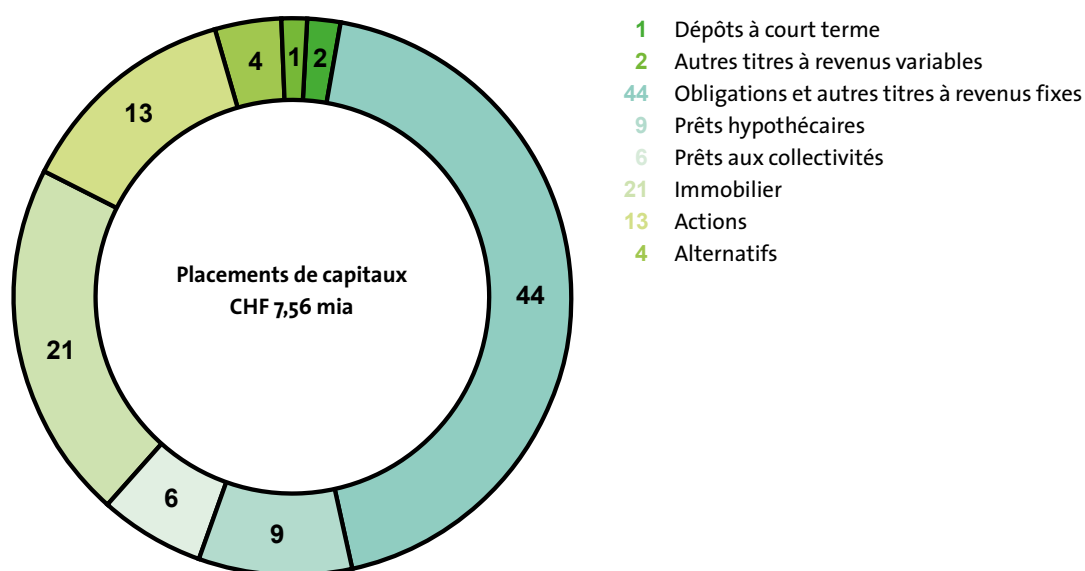
Vaudoise Asset Management

Outre la gestion active de ses propres placements, le Groupe, au travers de ses sociétés filles Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA, gère également pour le compte de tiers CHF 2'352,7 millions de biens immobiliers, en augmentation de CHF 137,4 millions par rapport à 2019.

Évolution des rendements des obligations de la Confédération à dix ans

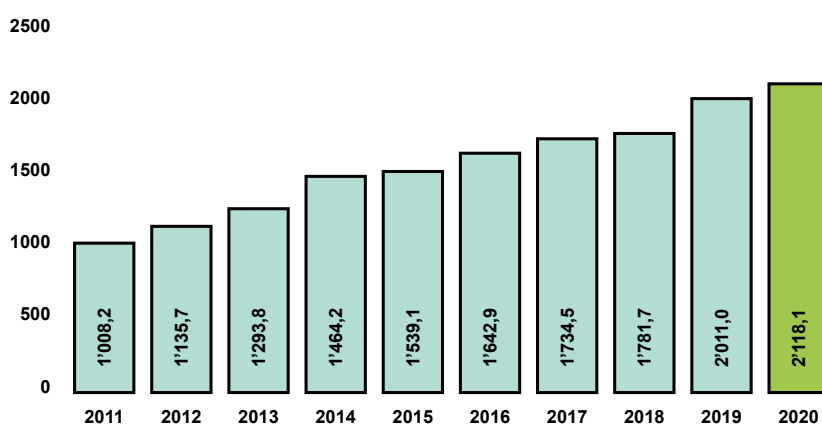


Structure des placements au 31.12.2020



Fonds propres consolidés

En millions de CHF



+5,3%

en 2020

+110%

depuis 2011

La Vaudoise fait germer sa stratégie de durabilité

Redistribution de ses bénéfices, certification Equal-Salary, engagement en faveur de la réinsertion socioprofessionnelle, financement d'écoquartiers en Suisse, signature des Principes pour l'Investissement responsable des Nations Unies (PRI)... La Vaudoise n'a pas attendu son premier rapport sur le développement durable pour intégrer la durabilité dans ses démarches. Fidèle à ses valeurs mutualistes et humanistes, elle inscrit la durabilité dans ses activités depuis de nombreuses années déjà. À l'occasion de ses 125 ans en 2020, la Vaudoise a phosphoré sur son engagement sociétal qui a abouti à l'élaboration de sa propre stratégie de durabilité.



Ce besoin d'inscrire ses engagements au sein d'un cadre assorti d'ambitions se trouve aussi renforcé par l'implantation d'un nouveau contexte réglementaire. Préambule au premier rapport de durabilité prévu pour 2022, ce chapitre lève le voile sur sa stratégie de durabilité et invite à découvrir l'ensemble de ses démarches existantes. Au moyen de sa stratégie où la mutualité occupe un rôle central, la Vaudoise ambitionne de formaliser et de faire connaître ses engagements, de mesurer ses efforts et de progresser afin d'assumer pleinement son rôle d'acteur responsable et performant de notre société en pleine mutation.

Avec la signature des Principes pour l'investissement responsable (PRI) en décembre 2019, le Conseil d'administration a clairement formulé le souhait d'une politique et d'un rapport de durabilité pour la Vaudoise. L'évolution du contexte réglementaire au niveau suisse et international ainsi que des stimulations internes et externes sont venues appuyer cette décision.

Se doter d'une stratégie et d'un rapport de durabilité constitue en effet un atout indispensable dans une société compétitive et responsable. Ces deux outils représentent un prérequis pour toute entreprise qui entend, à l'instar de la Vaudoise, se positionner comme un acteur responsable en faisant preuve de transparence en matière de durabilité.

La mutualité, cette identité durable

À la Vaudoise, l'engagement en faveur de la durabilité s'opère depuis plusieurs années à tous les échelons de l'entreprise. Par extension, l'identité mutualiste et la forme juridique de coopérative de la Vaudoise, empreintes de solidarité, lui confèrent des fondamentaux durables dès sa création en 1895. Le principe des adhérents cotisant pour s'assurer les uns et les autres ainsi que le système de redistribution, instauré dès les premières années d'existence de la Vaudoise, ont donc permis de planter la graine de la durabilité dans l'ADN de la société.

La Vaudoise a par ailleurs toujours apporté un soin particulier au traitement de ses employés. Lors de la construction du siège actuel de la société en 1956, le concept développé par l'architecte Jean Tschumi visait à garantir un maximum de confort aux collaborateurs en incluant l'un des premiers restaurants d'entreprise de Suisse et des aires de détente pour les pauses agrémentées de tables de tennis de table.

L'essor des Trente Glorieuses l'ayant quelque peu détournée de ses origines, la Vaudoise a ensuite effectué un retour à ses sources mutualistes en devenant membre fondateur de la Fondation suisse pour le climat en 2008 et en réactivant la redistribution d'une partie de ses bénéfices à ses assurés en 2011.

Après avoir digitalisé son courrier, elle s'est dotée d'une charte de Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) en 2014 qui définit les contours de son engagement en faveur de la réinsertion sociale, professionnelle et scolaire. Son application concrète s'est notamment traduite par la mise en place d'un programme de volontariat d'entreprise, baptisé Les Journées involvere, très appréciées des collaborateurs avec plus de 200 participants chaque année. En parallèle, d'autres démarches durables sont intégrées depuis de nombreuses années au sein de la majorité des départements. Celles-ci seront expliquées en détail dans les pages qui suivent.

Consciente de l'évolution des attentes et de la responsabilité des entreprises envers les enjeux du développement durable, il a donc paru opportun de fédérer toutes les initiatives existantes et d'élaborer sa propre stratégie de durabilité. Celle-ci permettra, après un état des lieux et un suivi des indicateurs de performance au cours de l'année 2021, la publication du premier rapport de durabilité de la Vaudoise au printemps 2022.

Éclosion de la stratégie de durabilité

La première étape a consisté à former un groupe de travail transverse conduit par le Secrétariat général, constitué des membres du département Finances, du département RH et du comité de pilotage RSE, dont des représentants des collaborateurs. La Vaudoise a également fait appel à la société BSD Consulting pour la guider et la conseiller durant toutes les étapes de ce processus exigeant qui requiert l'adhésion de toutes ses parties prenantes.

Évolution du contexte réglementaire

La deuxième étape du processus avait pour but d'analyser le contexte réglementaire en vigueur qui a connu de profondes modifications au cours de ces dernières années. Dans le sillage des Accords de Paris de 2015 visant à contenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, le Parlement suisse a accepté en septembre 2020 la révision totale de la loi sur le CO₂ qui a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de moitié (comparé au niveau de 1990) d'ici 2030. Organe faîtière des assurances, l'Association Suisse d'Assurances (ASA) intègre désormais la notion de durabilité dans sa stratégie 2020-2024 afin de soutenir une évolution durable de l'industrie de l'assurance. Elle a d'ailleurs publié un premier rapport de durabilité commun aux membres de l'ASA en 2020, qui donne suite à une

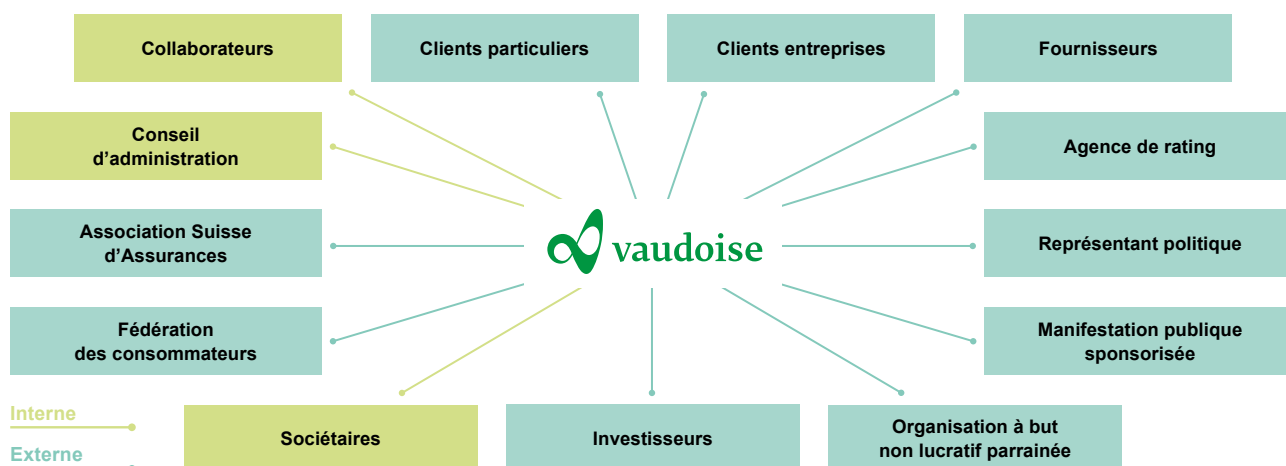
évaluation initiale menée en 2019 sur les investissements responsables notamment, à laquelle la Vaudoise a participé.

Dès juin 2020, à la suite de la revue de contexte réglementaire, le groupe de travail a comparé l'ensemble des initiatives durables déjà en place à la Vaudoise aux mesures de durabilité de ses concurrents.

Vers une matrice de matérialité

Après avoir analysé le contexte, une évaluation de l'impact de la Vaudoise sur la base des cinq piliers généraux Économie, Employés, Environnement, Société et Gouvernance, a permis de recueillir les opinions des parties prenantes internes et externes visant à mettre en évidence les thématiques de durabilité les plus pertinentes. Pour ce faire, BSD a mené des entretiens téléphoniques sur la base d'un questionnaire avec quatorze parties prenantes identifiées par le groupe de travail (voir schéma ci-dessous).

Enquête auprès des parties prenantes



Il ressort de l'enquête que les répondants associent la durabilité surtout à l'aspect environnemental tandis que les critères sociaux et de gouvernance – équité dans des postes de direction, égalité salariale ou modèle de travail – sont considérés comme une condition élémentaire.

En général, les participants associent l'assurance à la durabilité, car elle place la prévention des sinistres et des risques (comme le changement climatique, par exemple) au cœur de son métier. C'est pourquoi ceux-ci encouragent la Vaudoise à adapter sa stratégie d'investissement et sa gamme de produits d'assurance selon les critères ESG.

Parmi les sujets les plus dominants, les parties prenantes accordent de l'importance à l'investissement durable, aux conditions de travail excellentes et à un nouveau modèle d'organisation du travail, aux mesures et produits d'assurances adaptés aux risques

liés au changement climatique, à la transparence, à l'éthique des affaires et au soutien de partenaires durables.

Une fois anonymisés, les résultats des questionnaires ont été discutés et validés auprès de représentants des cinq grands piliers précités. BSD a ensuite compilé ces thématiques dans une matrice de matérialité mettant en exergue les enjeux identifiés comme prioritaires, aussi bien du point de vue de l'impact de l'entreprise sur le sujet que de l'importance perçue par les parties prenantes.

Thèmes matériels

Économie	Investissement responsable
	Performance économique
	Approvisionnement
	Innovation
Employés	Conditions de travail
	Formation et éducation
Environnement	Consommation d'énergie
	Changement climatique
Gouvernance	Gestion des risques
	Éthique des affaires
	Protection des données
Société	Entreprise citoyenne
	Protection économique

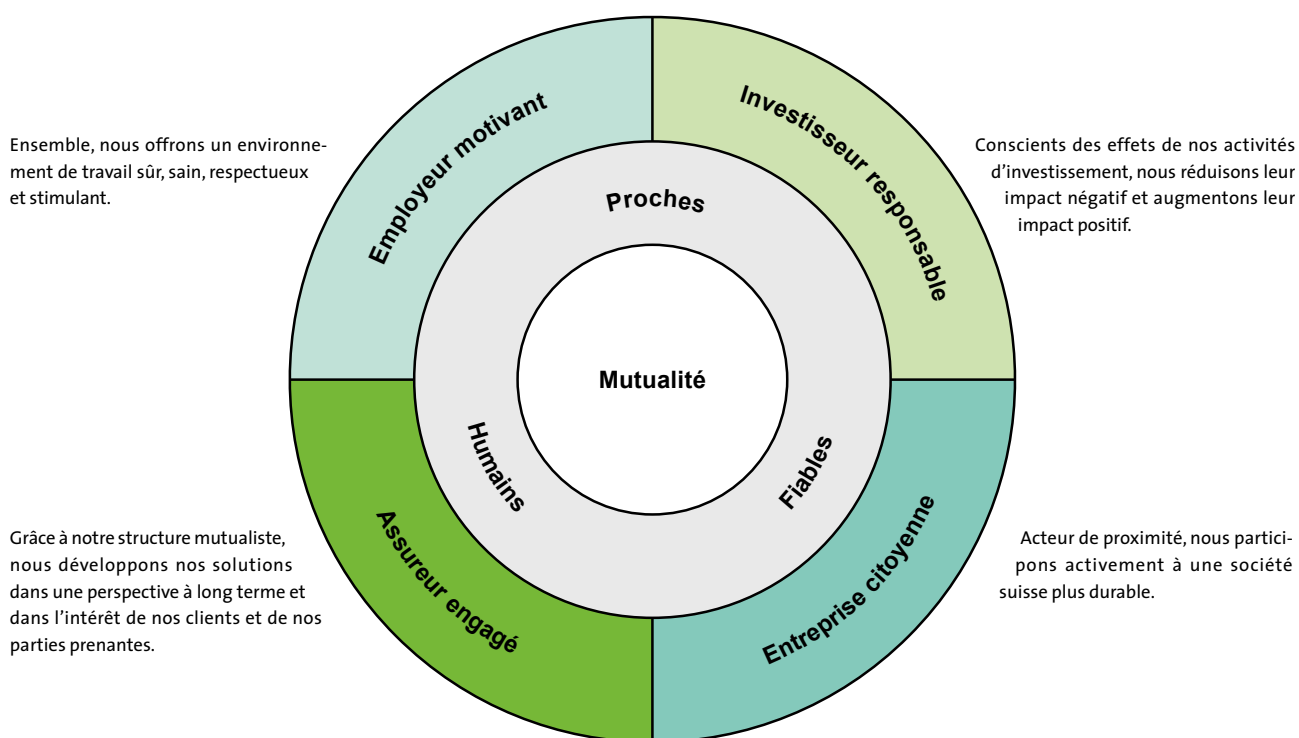
L'analyse des forces et des faiblesses de la matrice de matérialité a permis de souligner que le groupe de personnes interrogées considère que la Vaudoise est attentive aux besoins des communautés au sein desquelles elle interagit et dispose d'une excellente image auprès du public comme de ses employés. Le panel juge que son identité mutualiste et sa solide base financière font d'elle un acteur idéal pour sensibiliser le public au développement durable et qu'elle doit saisir les opportunités du marché pour développer des produits qui bénéficient au développement durable et pour ancrer cette nouvelle manière de penser au sein de l'entreprise.

Le cadre stratégique de durabilité prend forme

Guidé par la matrice de matérialité, le groupe de travail a ensuite développé un cadre à la future stratégie de durabilité de la Vaudoise. L'enjeu principal de cette étape consistait à y réunir à la fois les particularités de la Vaudoise comme la mutualité et ses valeurs, y inclure les thèmes pertinents conformément à la matrice de matérialité, tout en les inscrivant dans la vision stratégique générale de l'entreprise à moyen et long terme.

Cadre stratégique de durabilité

Nous permettons à nos clients de vivre sereinement en les protégeant contre les conséquences économiques de risques qu'ils ne peuvent assumer eux-mêmes. Au travers de nos différents rôles et responsabilités, nous contribuons à une société suisse durable.



Au cours de cet exercice, il est apparu que l'essence même de l'activité d'assurance s'inscrit dans la durabilité de la société puisqu'elle confère une protection aux particuliers ou aux entreprises dans leurs activités. À partir de cette constatation, une phrase introductive est venue contextualiser le cadre stratégique qui explique qu'au travers de son cœur de métier d'assureur, la Vaudoise contribue à créer une société suisse durable. Socle de l'identité de la Vaudoise, la mutualité est logiquement placée au cœur de sa stratégie de durabilité, rattachée immédiatement à ses valeurs, Proches, Fiables et Humains. La Vaudoise interagit avec ses parties prenantes et la société au travers de quatre domaines d'activités, qui sont ses rôles en tant qu'assureur,

employeur, investisseur et acteur sociétal. Pour chacun de ces rôles, le groupe de travail a ensuite formulé les contours de son engagement, lesquels seront développés et expliqués dans les pages qui suivent.

En étroite collaboration avec les départements concernés, chaque domaine d'activité a fait l'objet d'un développement approfondi, concrétisé en ambitions et en objectifs, avec pour boussole les standards de la Global Reporting Initiative (GRI) et les Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), qui constituent des normes internationalement reconnues en matière de reporting de durabilité.

Déclinaison des ambitions de la Vaudoise

Assureur engagé	Employeur motivant	Investisseur responsable	Entreprise citoyenne
Nous informons nos clients de manière transparente et compréhensible sur nos produits et les aidons à prendre des décisions correspondant à leurs besoins. Nous garantissons un développement de l'entreprise à long terme et appliquons une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes. Nous souhaitons être exemplaires, notamment dans les domaines de la gestion des risques, de la protection des données et de l'éthique des affaires. Nous augmentons la durabilité de nos solutions d'assurance et de prévoyance lorsque cela est possible et nous adaptons nos couvertures à l'évolution des besoins de la société.	Nous promouvons un climat de travail cordial basé sur des relations empreintes de respect et de confiance et nous soutenons l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Nous favorisons la diversité et veillons à l'équité de traitement de nos collaborateurs. En soutenant la formation tout au long du parcours professionnel et les mobilités internes, nous investissons dans le développement de nos collaborateurs et sommes attentifs à leur employabilité.	Nous intégrons des critères ESG dans toutes nos décisions de placement (inclusion). Nous n'investissons pas dans des entreprises qui sont en contradiction avec notre politique ESG (exclusion). Nous augmentons la part des placements qui ont un effet ESG positif (Impact Investing). Nous focalisons notre attention sur la réduction de l'empreinte carbone de nos placements.	Nous nous engageons en faveur de la réinsertion socioprofessionnelle, de l'art, de la culture et du sport. Nous travaillons sur la réduction de notre impact environnemental. Nous vérifions que nos fournisseurs respectent les normes sociales et environnementales. Nous œuvrons à une meilleure compréhension des risques, à l'amélioration de la prévention tant au sein de la Compagnie qu'en coopération avec le monde de la recherche. Nous soutenons la formation professionnelle et mettons à disposition l'expertise de nos professionnels dans les écoles et les universités.

La stratégie de durabilité de la Vaudoise a obtenu le préavis positif du Comité de direction et le feu vert du Conseil d'administration en décembre 2020.

Les lignes qui suivent décrivent les grands axes de la stratégie de durabilité de la Vaudoise. Ils sont accompagnés d'exemples concrets sur les actions et les efforts en matière de durabilité entrepris jusqu'à aujourd'hui, qui constituent un socle solide pour la mise en place progressive de notre stratégie de durabilité.

Assureur engagé

En tant qu'assureur à l'identité mutualiste, la Vaudoise se développe dans une vision à long terme dans l'intérêt de ses clients et de ses parties prenantes afin de contribuer à une société suisse durable. Elle propose des solutions d'assurances et de prévoyance fiables et performantes correspondant aux attentes de ses assurés tout en leur garantissant un traitement sécurisé de leurs données.

La solidarité pour contrer la pandémie
Depuis le début de la pandémie de coronavirus, la Vaudoise fait preuve de solidarité envers ses assurés en référence à ses valeurs mutualistes. Sensible aux difficultés auxquelles les restaurateurs et les commerçants font face, elle a par exemple concédé des réductions et des reports de loyer à ses locataires commerciaux.

La Vaudoise s'est également engagée aux côtés de QoQa et du Groupe Mutuel pour lancer la plateforme DireQt pour un montant de CHF 1 million de francs chacun. Grâce à des bons à acheter sur la plateforme, le client se voyait bénéficier d'une réduction de 20 % et le commerçant d'une majoration de 10 % de l'achat. Le tout, soit les 30 % supplémentaires, étaient financés par la dotation totale de CHF 2 millions de francs.



Des produits et un conseil de première qualité

Au cœur de toutes ses démarches, la Vaudoise inscrit la satisfaction client dans sa vision stratégique. Qu'il s'agisse d'un conseil en assurance, en prévoyance ou pour une hypothèque, les conseillers de la Vaudoise mettent un point d'honneur à informer leurs clients de manière transparente et compréhensible sur les produits. Aussi bien la qualité du conseil que celle des informations communiquées doivent viser l'excellence afin d'éliminer tout risque de non-conformité. Dans cet objectif, la Vaudoise veille à informer ses clients et ses parties prenantes de manière claire et

accessible au travers de ses différents canaux et investit dans la formation de base et continue de ses conseillers qui sont tous certifiés selon les normes les plus récentes, notamment les crédits Cicero de l'ASA. Venant récompenser ses efforts entrepris à long terme dans l'ensemble de l'entreprise, en 2020, la

Vaudoise a été sacrée numéro 1 de la satisfaction client pour les assurances ménage/RC privée et Véhicules à moteur par les enquêtes des comparateurs bonus.ch et Comparis.

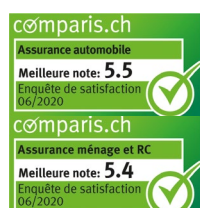
Notre ambition

«Grâce à notre structure mutualiste, nous développons nos solutions dans une perspective à long terme et dans l'intérêt de nos clients et de nos parties prenantes.»

Développement à long terme et redistribution

La mutualité guide le développement des activités de la Compagnie dans une perspective à long terme. Cette stratégie au long cours confère à la fois solidité et stabilité financière à l'entreprise qui a couronné ses 125 années d'existence en 2020. Afin de faire vivre concrètement ses racines mutualistes et de faire profiter ses assurés de ce succès, elle a réactivé en 2011 la redistribution d'une partie de ses bénéfices sous forme de remise de primes, en alternance aux assurés Véhicules à moteur et RC Ménage/Choses. En

2020, elle a ainsi redistribué CHF 34 millions à ses clients, pour un total de près de CHF 260 millions depuis 2011.



En 2020, la Vaudoise a lancé le programme #Protège Mes Données (#PMD) qui a pour objectif d'augmenter le niveau de maturité en matière de protection des données. Les principes généraux à respecter sont décrits dans le règlement interne de la protection des données, qui a une fonction de soutien pour les collaborateurs au quotidien. Ce règlement est étoffé par une déclaration de protection des données. Le programme #PMD développe également et met à la disposition des collaborateurs un nouvel outil de gestion de la vie privée appelé One Trust. Il permet de piloter et de soutenir les processus d'entreprise en lien avec la protection des données.



Gestion des risques, protection des données et éthique des affaires

La Vaudoise s'engage pour la sécurité de ses clients et de ses parties prenantes dans les domaines de la gestion des risques, de la protection des données et de l'éthique de ses affaires. Concernant la surveillance et l'anticipation des risques, la Vaudoise dispose d'un système de Gestion des risques et Compliance efficace qui recense, évalue et gère les risques à tous les niveaux de l'entreprise (voir chapitre Gouvernance d'entreprise). Ce faisant, elle évalue également les implications financières du changement climatique pour l'organisation ainsi que les autres risques et opportunités associés au changement climatique qui peuvent l'amener à réviser les hypothèses sous-jacentes.

Le traitement de données personnelles est au cœur de son métier d'assureur. En réponse aux défis et aux opportunités de la digitalisation, elle souhaite faire preuve d'exemplarité en matière de protection des données de ses clients. Appliquant les normes en vigueur et disposant de procédures strictes et définies en la matière, elle garantit à ses clients la pleine confidentialité de leurs données. Le Chief Privacy Officer est garant de la protection des données dans les projets, les programmes de transformation digitale et les activités du Groupe. Il met en place des stratégies d'information interne et de sensibilisation sur la protection des données à l'intention des collaborateurs.

Ce devoir d'exemplarité touche aussi la manière dont la Vaudoise développe ses activités. Faisant preuve de transparence et de diligence, elle agit en complète conformité avec les législations et les réglementations en vigueur dans la conduite de ses affaires et le développement du Groupe.

Innovation

À l'écoute des besoins et attentes de ses clients, la Vaudoise a pour ambition d'augmenter la durabilité de ses solutions d'assurance et de prévoyance lorsque cela est possible. Lors de renouvellement de produits, des critères liés au développement durable sont intégrés au niveau de la couverture, à l'image du rabais pour les véhicules à moteur faiblement polluants et des critères de souscription qui peuvent exclure la couverture de certaines activités trop polluantes par exemple. Avec la signature en 2019 des normes PRI,

les stratégies d'investissement des produits de prévoyance RythmoInvest et SerenityPlan sont progressivement adaptées en conséquence.

La Vaudoise suit avec attention l'évolution des besoins de ses clients et adapte ses couvertures en conséquence. En parallèle, elle développe de nouveaux produits apportant une valeur ajoutée pour l'environnement et la société. Le lancement de Corporate Health Services en 2020, avec ses prestations d'accompagnement et de coaching dans le domaine de la prévention et de la gestion des absences à l'intention des entreprises, correspond pleinement à cet objectif. Au travers de son engagement dans la plateforme de crowdlending neocredit.ch, la Vaudoise soutient également le microfinancement des projets des PME et d'indépendants en Suisse.



Employeur motivant

Sacrée Meilleur Employeur par le magazine Bilan en 2018 et 2020, la Vaudoise accorde une importance capitale au bien-être de ses collaborateurs. Basée sur la responsabilité partagée et le respect, la mission principale de sa politique RH consiste à accompagner le quotidien des collaborateurs du Groupe et de leur garantir sécurité, santé et stimulation dans l'exercice de leurs activités.



Un climat de travail cordial

La Vaudoise promeut un climat de travail cordial basé sur des relations empreintes de respect et de confiance et soutient l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Elle vise à maintenir le haut degré de satisfaction de ses collaborateurs. Tous les trois ans, elle mandate une entreprise externe afin de mener une évaluation anonyme auprès de ses collaborateurs. Il est très réjouissant qu'en 2020, tout comme en 2017, 95 % des employés aient exprimé leur satisfaction de travailler au sein de la Compagnie, à 92 % leur confiance dans la Direction et à 92 % la qualité de leur relation avec leurs managers. La Vaudoise considère que la satisfaction de ses collaborateurs est le meilleur gage de leur engagement au service des clients et du succès de ses transformations.

Ce niveau de satisfaction élevé est confirmé par un taux de rotation annuel net en décroissance à 7,49 % pour 2020. L'ancienneté moyenne des collaborateurs au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée est de 11 ans.

L'ensemble des collaborateurs en contrat à durée indéterminée est directement associé à la performance de l'entreprise au travers d'une participation aux résultats et d'une rémunération variable liée tant à l'atteinte d'objectifs collectifs que personnels. L'introduction d'une part de rémunération variable est source de motivation et d'engagement auprès des collaborateurs. En outre, la Vaudoise leur offre également une part sociale à leur arrivée, ce qui leur permet de devenir sociétaires de leur employeur s'ils le souhaitent.

Dans le cadre de son 125^e anniversaire, la Vaudoise a décidé d'étendre ses avantages collaborateurs de manière pérenne en octroyant un jour supplémentaire de vacances pour un total de 25 jours. Elle a également augmenté de deux semaines les congés maternité et paternité, qui comptent désormais respectivement 18 et 3 semaines.

Diversité et équité

La Vaudoise favorise la diversité et veille à l'équité de traitement des collaborateurs.

Dans le cadre du développement de la mixité, la Vaudoise est heureuse que le nombre de femmes cadres ainsi que celui des collaborateurs à temps partiel, tant du côté des femmes que des hommes, augmentent chaque année. Un groupe de travail dédié est chargé de proposer des mesures de sensibilisation à l'intention des collaborateurs. L'industrie de l'assurance distingue traditionnellement les collaborateurs dits « internes » de ceux appelés « externes ». Les « internes » sont les collaborateurs du Siège et les équipes qui, dans nos agences, offrent un soutien aux équipes de vente. Ils forment les deux tiers de nos effectifs et la proportion hommes/femmes y est depuis très longtemps parfaitement équilibrée. Les « externes » comprennent les équipes de vente au contact direct des clients, encore quasi exclusivement masculines. La Vaudoise n'y fait pas exception, à noter que l'agence générale de Genève

totalise 20 % de conseillères dans son effectif. L'évolution constante de la proportion de femmes cadres constitue un fait notable depuis vingt ans. D'un très modeste 12 % en 2000, cette proportion est passée à 25 % en 2010 et aujourd'hui, la Vaudoise est fière de l'accélération de cette progression avec une représentativité des femmes cadres de 35,8 % (hors service externe).



Afin de donner la possibilité à chacune et à chacun de maintenir un sain équilibre entre vie privée et professionnelle, les collaborateurs ont la possibilité de réduire leur temps de travail, quel que soit leur niveau hiérarchique. Au terme d'un congé parental, tant les collaboratrices que les collaborateurs ont d'ailleurs l'opportunité de réduire leur temps de travail de 20 % afin de favoriser l'équilibre entre la vie privée et professionnelle.

Ce souci d'équité de traitement comprend naturellement la rémunération, puisque pour chaque catégorie d'employés, la Vaudoise garantit l'équité salariale entre hommes et femmes. Elle est par ailleurs la première compagnie d'assurances privée à avoir obtenu la certification Equal-Salary en 2018, mettant en valeur les pratiques d'égalité salariale entre hommes et femmes à la Vaudoise. Confirmée en 2019 et 2020, la certification est accordée



au terme d'une analyse des données salariales anonymisées, des audits en entreprise auprès des membres de la Direction et d'une centaine de collaborateurs. Comme le confirme l'audit Equal-Salary, la politique RH de la Vaudoise est en tout point équitable.

Stages de réinsertion

La Vaudoise s'engage depuis plusieurs années dans la réinsertion professionnelle, sociale et scolaire. Dans ce cadre, elle propose des stages aux personnes ayant des difficultés à intégrer le marché de l'emploi.

D'une durée moyenne de six mois, les stages sont organisés en collaboration avec la société PSS IT Solutions. À l'issue de cette expérience, les stagiaires reçoivent un certificat de travail facilitant leur réinsertion.



Développer le capital humain

Le développement du capital humain de la Vaudoise constitue une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental a été constitué afin de s'assurer que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs l'empowerment des collaboratrices et des collaborateurs. Un programme de mentoring a notamment été mis sur pied pour les jeunes talents.

La Vaudoise soutient la formation de ses collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel, investit dans leur développement et prend soin de leur employabilité. Pour ce faire, elle propose des formations internes et externes et veille à constamment étoffer son offre. Dotée de son propre centre de formation appelé Campus, la Vaudoise forme chaque année plus de 900 collaborateurs, en présentiel et à distance. En 2020, 714 collaborateurs ont suivi une formation organisée par Campus et 747 collaborateurs ont réussi un ou plusieurs cours en ligne mis à disposition via le

Learning Management System de l'entreprise. Elle veille également à optimiser ses méthodes de formation en optant pour le blended learning, une combinaison de séquences en ligne et en présentiel, ou l'apprentissage par le jeu (gaming).

Des référentiels de compétences métiers et transverses sont publiés sur l'intranet et donnent à tous les collaborateurs une vision claire de ce qui est attendu d'eux, des exigences pour progresser hiérarchiquement et des différents métiers de l'entreprise.

Afin d'accompagner au mieux les collaborateurs dans l'évolution de leur vie professionnelle, la Vaudoise favorise la mobilité interne. Les collaborateurs ont la possibilité de bénéficier de la diversité des métiers présents à la Vaudoise en évoluant vers d'autres fonctions. Une page sur l'intranet dédiée leur permet d'accéder aux référentiels de compétences et à la liste des postes ouverts.

Télétravail et coronavirus

En mars 2020, alors que le premier semi-confinement venait d'être prononcé, les collaborateurs de la Vaudoise ont tous passé en télétravail en l'espace d'une journée grâce aux tablettes mobiles dont ils disposent depuis 2018 déjà. Ainsi, ils peuvent travailler en toute sécurité depuis leur domicile. Afin d'accroître leur confort, la Vaudoise met à disposition du matériel informatique supplémentaire, une action qui est renouvelée début 2021. Durant cette période de semi-confinement, la Vaudoise est attentive au stress ressenti par ses collaborateurs face à cette nouvelle situation. Le système de recensement des heures travaillées a ainsi été adapté de sorte à ne pas prendre en compte les heures négatives.

Investisseur responsable

Consciente des enjeux ESG auxquels elle fait face en tant qu'assureur et gestionnaire d'actifs, la Vaudoise applique une politique de placement responsable afin d'améliorer la performance et l'impact écologique et sociétal de ses investissements.

Placements durables

Depuis le 18 décembre 2019, la Vaudoise est signataire des principes d'investissement responsable PRI et a défini les contours de sa politique de placement durable dans une charte d'investissement responsable publiée sur son site internet. Afin de maîtriser l'impact de ses activités, elle intègre des critères ESG dans toutes ses décisions de placement et renonce à investir dans des sociétés qui sont en contradiction avec sa politique ESG.



Au 31 décembre 2020, les principes d'une gestion de placement durable sont appliqués sur environ 80 % des placements financiers du Groupe contre 50 % une année auparavant. Avec l'introduction d'indices ESG, une attention particulière est portée à l'intégration de critères écologiques, sociaux et de bonne gouvernance pour la gestion des actions et des obligations. En complément, une liste d'exclusions concernant des entreprises avec des activités fortement controversées est appliquée sur ces classes d'actifs. Afin de soutenir le Groupe Vaudoise dans l'exercice du droit de vote, la Direction a mandaté un consultant spécialisé dans ce domaine.

En parallèle, la Vaudoise augmente ses investissements dans des projets d'envergure innovants qui produisent un impact sociétal positif. À titre d'exemple, elle a décidé d'investir aux côtés d'autres acteurs romands dans AIP Infrastructure II, un fonds d'infrastructure lié à la transition énergétique investi dans les secteurs des

énergies renouvelables, des chauffages à distance et du transport et stockage de l'électricité. La Vaudoise s'est engagée dans l'actionnariat de Cargo sous terrain, le projet d'infrastructure novateur de transport souterrain de marchandises en Suisse. Au travers de cet

investissement, elle soutient cette initiative d'envergure à la fois visionnaire et durable qui permettra d'alléger le réseau routier suisse d'une partie de son trafic et de réduire les émissions de CO₂.

**Notre ambition
« Conscients des
effets de nos activités
d'investissement, nous
réduisons leur impact
négatif et augmentons
leur impact positif. »**



Source : Cargo sous terrain

L'intégration des critères écologiques, sociaux et de bonne gouvernance est un élément important dans la gestion de notre parc immobilier. L'année 2020 a été marquée par la décision d'intégrer le Swiss Sustainable Real Estate Index (SSREI), un indice qui permet la transparence et la comparabilité du marché des portefeuilles immobiliers suisses dans un objectif de durabilité. Les 120 objets de notre portefeuille immobilier seront introduits dans l'indice en 2021. Sur la base du label SNBS, celui-ci vise par ailleurs à fournir une analyse globale complète sur une quarantaine de normes durables.

Empreinte carbone

En tant qu'investisseur responsable, la Vaudoise accorde une place centrale à la réduction des émissions de CO₂ de ses placements en conformité avec l'Accord de Paris.

En 2020, la Vaudoise a publié les résultats de son évaluation de compatibilité climatique « Paris Agreement Capital Transition Assessment » (PACTA), une étude coordonnée par l'Office fédéral de l'environnement et le Secrétariat d'État suisse aux questions financières internationales. Menée auprès de 170 établissements financiers suisses, l'analyse indique que la Vaudoise dispose de portefeuilles alignés aux objectifs de Paris et se distingue parmi ses pairs. L'étude relève également que les portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises de la Vaudoise sont peu exposés aux technologies à forte émission de carbone.

Depuis 2014, la Vaudoise réalise un audit énergétique de son portefeuille immobilier avec le bureau BG 21 selon la méthode du Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments (CECB). Elle a ensuite défini un plan d'action permettant de réduire ses émissions de CO₂ basé sur les rénovations énergétiques, la réduction des énergies fossiles pour le chauffage, le monitoring, l'optimisation énergétique de ses bâtiments et la construction de bâtiments neufs performants certifiés, notamment Minergie-Eco, Société à 2000 Watts

et SNBS. Elle investit par ailleurs dans des écoquartiers urbains innovants comme ceux d'Erlenmatt à Bâle, Weidmatt à Lausen ou Im Lenz à Lenzbourg.

D'ici à 2025, elle vise ainsi à réduire d'au moins 30 % les émissions de CO₂ de son portefeuille immobilier par rapport à 2014 pour le chauffage, l'électricité et l'eau chaude sanitaire.

La mise en œuvre de la politique de placement durable du Groupe se poursuivra durant les exercices 2021 et 2022. À moyen terme, elle ambitionne de tendre vers des placements intégralement en conformité avec les critères ESG.



Source : 2020 Weidmatt Quartier, Lausen

Entreprise citoyenne

Entreprise aux racines mutualistes et proche de ses assurés, la Vaudoise contribue activement à créer une société suisse plus durable. Engagée en faveur de la réinsertion socioprofessionnelle, notamment au travers de journées de volontariat d'entreprise, la Compagnie soutient aussi le patrimoine artistique et culturel suisse, tout en veillant à son impact environnemental.

Responsabilité sociétale d'entreprise

Dans le cadre de son programme RSE, la Vaudoise s'engage en faveur de la réinsertion sociale, professionnelle et scolaire. Depuis 2014, elle formalise dans sa Charte RSE les contours de ses engagements en la matière. Ce fil rouge lui sert de guide dans sa politique de dons et dans l'organisation de ses journées de volontariat d'entreprise, les Journées Involvere, mises sur pied depuis 2014 et auxquelles près de 200 collaborateurs participent chaque année. Dans le cadre des 125 ans de l'entreprise, un programme fédéré en coordination avec la plateforme Volontaires Montagne devait se tenir en 2020. Les Journées Involvere 2020 devant être reportées à 2021 en raison de la situation sanitaire, la Vaudoise a sélectionné le projet de restauration de murs en pierres sèches de l'association Alp Schrina à Walenstadt qui devait accueillir l'une des vingt journées de volontariat et lui a remis un don de CHF 10'000.-.

**Notre ambition
«Acteur de proximité,
nous participons active-
ment à une société
suisse plus durable.»**



La Vaudoise est également sensible à la thématique de la biodiversité. Dans le cadre de son programme RSE, la Vaudoise a accueilli trois ruches en 2016 afin de sensibiliser ses collaborateurs à la thématique de la biodiversité au travers d'ateliers de récolte de miel.

En parallèle, la Vaudoise apporte également son soutien à des organisations à but non lucratif. Depuis sa fondation il y a plus de dix ans, elle soutient la Fondation Compétences Bénévoles qui propose aux institutions à but non lucratif des consultants bénévoles pour les épauler sur des projets pour lesquels elles ne disposent pas des ressources nécessaires. La Vaudoise s'engage également aux côtés de la Fondation Pacte qui sensibilise les écoliers à la thématique de la mixité au travers de courts-métrages réalisés avec leur collaboration active.



Photo: Erich Müller

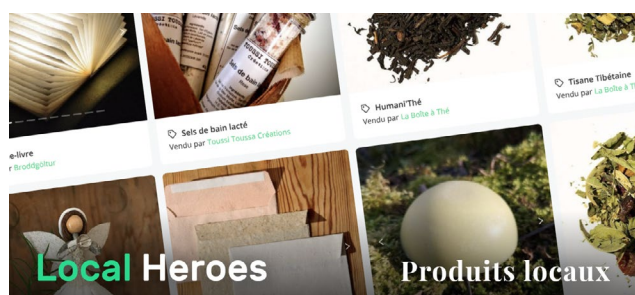
Soutien aux initiatives à impact positif

Sensible aux enjeux environnementaux, la Vaudoise est membre fondateur de la Fondation suisse pour le climat. Au travers de cet engagement, elle soutient ainsi depuis 2008 les projets des petites et moyennes entreprises qui contribuent à la protection du climat. La Vaudoise est aussi signataire de l'initiative CEO4Climate depuis 2019 qui lui permet, outre le réseautage et le partage d'information, de participer à l'implémentation d'une politique climatique en Suisse pour une société « zéro émission » de CO₂ en 2050.

La solidarité en réponse au coronavirus

Durant l'année 2020, la Vaudoise a fait vivre concrètement ses valeurs de proximité et a fait preuve de solidarité. Dès les premières semaines du semi-confinement en mars 2020, une pénurie de masques ayant touché la Suisse, elle a fait don de plusieurs milliers de masques au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) à Lausanne et à une association vaudoise d'aide à domicile. Proche de ses assurés, elle a tout de suite indemnisé ses clients Entreprises au bénéfice d'une couverture pandémie. Consciente des défis imposés aux petites et moyennes entreprises, restaurateurs et commerçants, elle a également accordé des réductions, des reports ou des annulations de loyers à ses locataires commerciaux dont l'activité a été la plus impactée. En colla-

boration avec QoQa et le Groupe Mutuel, elle a aussi apporté son soutien aux PME, aux indépendants et aux particuliers en Suisse avec la plateforme DireQt. Grâce à cette dernière, les particuliers pouvaient acquérir des bons à faire valoir auprès du commerçant de leur choix. Le montant du bon était majoré de 30 %, dont 10 % au bénéfice du client et 20 % pour le commerçant. Lancé le 27 mars, le fonds de soutien de CHF 2 millions a été épuisé en sept semaines seulement, témoignant du succès de cette opération de mobilisation. En parallèle, la Vaudoise est devenue partenaire de la plateforme local-heroes.ch développée par l'agence digitale Coteries en soutien aux producteurs et aux commerçants de proximité dans toute la Suisse. D'abord répertoire d'adresses, la plateforme a évolué pour permettre à ses membres de communiquer avec leurs clients au moyen d'abonnements et de newsletters. À terme, une solution d'e-commerce est prévue, apportant une contribution à la digitalisation des circuits courts.



Consommation d'énergie et empreinte carbone

Soucieuse de l'impact de ses activités sur l'environnement, la Vaudoise accorde une attention particulière à sa consommation d'énergie. Qu'il s'agisse de son Siège ou de ses agences, elle privilégie le recours aux énergies renouvelables pour sa consommation d'électricité et a pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Afin de réduire sa consommation d'énergie, les nombreuses mesures apportées depuis 2007 à ses installations techniques, au travers d'une amélioration de l'isolation des bâtiments et de la réduction de l'utilisation du papier ont permis de réaliser une baisse de la consommation d'environ 30 %. La Vaudoise a également décidé de mettre en place une démarche d'optimisation de la consommation d'énergie auprès de l'act Agence Cleantech Suisse assortie d'une convention d'objectifs. Un rapport de suivi est réalisé chaque année. En 2019, le rapport de suivi annuel délivré par Romande Energie relevait que la Vaudoise était largement au-dessus des objectifs.

Une filière de recyclage a également pu être mise en place pour le papier avec la délivrance d'un certificat vert, tout comme pour le

PET, dont près d'une tonne a été recyclée en 2019. Quant aux 18 panneaux solaires installés sur le toit du centre de formation Campus Vaudoise lors de la rénovation de ce dernier, ils ont permis de produire 6'500 kW/h d'énergie photovoltaïque en 2020.

Fournisseurs et partenaires durables

Lors du choix de partenaires et de fournisseurs, la Vaudoise intègre dans son processus de sélection des critères sociaux et environnementaux. L'application de normes sociales et environnementales fait donc partie intégrante de l'évaluation en vue de l'octroi de mandats. La Vaudoise collabore par exemple avec La Poste Suisse pour le tri et la distribution de son courrier aussi bien à l'interne qu'à l'externe. Ce prestataire s'engage à réduire son impact environnemental par l'intégration du label « pro clima » pour l'envoi du courrier assorti d'une compensation climatique à sa charge. La moitié de la flotte de La Poste Suisse est composée de véhicules électriques et elle s'engage à compenser les émissions qui ne peuvent être évitées.

Pour l'impression de ses deux ouvrages historique et artistique réalisés à l'occasion de ses 125 ans, la Vaudoise a choisi un papier labellisé FSC, issu de sources responsables. Elle a également acquis un certificat my climate pour compenser les émissions de carbone induites par l'impression des deux livres et obtenir un tirage climatiquement neutre.



Recherche et soutien aux jeunes entreprises innovantes

La Vaudoise œuvre à une meilleure compréhension des risques, à l'amélioration de la prévention tant au sein de la Compagnie qu'en coopération avec le monde de la recherche. Elle ambitionne par ailleurs de développer des partenariats et d'investir dans des projets d'innovation.

Dans ce contexte, elle soutient l'association Genilem depuis de nombreuses années et contribue par cette entremise à soutenir les jeunes pousses innovantes et créatrices de bien-être de l'Arc lémanique. En tant que membre du comité de sélection de projet, la Vaudoise met son expertise à disposition de ces initiatives entrepreneuriales. La Vaudoise a également soutenu et participé aux événements organisés en 2020 pour les 25 ans de Genilem. Son engagement en tant que sponsor et partenaire de l'association Swiss ICT Investor Club (SICTIC) permet de promouvoir de jeunes start-up technologiques. La Vaudoise accueille chaque année un événement de SICTIC dans ses locaux et s'investit dans son rôle de *business angel* en Suisse romande. Dans le cadre de l'incubateur de start-up Y-Parc à Yverdon, les experts de la Vaudoise apportent leurs connaissances et leurs conseils pour toutes leurs questions relatives aux assurances. Elle accompagne également les start-up dans leur développement.

La Vaudoise stimule l'intrapreneuriat et mise sur les compétences de ses collaborateurs pour faire germer de nouvelles idées qui feront son succès. Chaque collaborateur, quel que soit son poste, peut développer un projet qui lui tient à cœur via la boîte à idées « Green Box ». Si l'idée convainc le Comité innovation, le participant pourra consacrer 20 % de son temps de travail durant trois mois au développement de son idée innovante avec un budget dédié à la clé. Cette initiative a débouché sur la concrétisation de deux nouveaux projets, dont un Chatbot interne.

La Vaudoise investit chaque année dans le développement d'initiatives entrepreneuriales innovantes au travers de prises de participations ainsi que dans la création de start-up, seule ou aux côtés de partenaires. Ainsi, elle a lancé en 2020



Corporate Health Services qui accompagne les entreprises dans la gestion et la prévention des absences au travail. Le développement de l'écosystème autour de l'assurance maladie pour chiens et

chats Animalia, qui propose désormais aussi un système d'abonnement pour de la nourriture saine livrée à domicile, constitue une autre success story de son développement de jeunes pousses. Ces initiatives permettent aussi de tester de nouveaux modèles

d'affaires, comme c'est le cas pour neocredit.ch, une plateforme de crowdlending pour entreprises qui vise à faciliter l'accès au financement pour les TPE, tout en donnant des opportunités de placement faciles d'accès pour le grand public.

Formation et éducation

Souhaitant contribuer à une éducation de qualité, la Vaudoise soutient la formation professionnelle et souhaite mettre à disposition l'expertise de ses professionnels dans les écoles et les universités.

Les experts de la Vaudoise partagent ainsi leurs connaissances et leur expérience dans le cadre de formations professionnalisantes. En parallèle à leur activité, ils s'engagent donc dans la formation professionnelle en tant que formateurs et intervenants pour le brevet fédéral de spécialiste en assurance. Ils assument le rôle d'intervenant et d'expert aux examens du certificat d'intermédiaire d'assurance de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA) ou sont encore mobilisés pour la surveillance d'examens. Dans le cadre de l'apprentissage d'employé de commerce en assurances privées, les collaborateurs de la Vaudoise apportent leurs contributions en tant que chef expert, expert et intervenant. Ils s'investissent également en qualité de membre ou de président de commissions et comités de formation régionaux.

Soutien au patrimoine culturel suisse

Implantée dans un bâtiment classé s'inscrivant dans le concept d'œuvre d'art total, un lien fort lie la Vaudoise au monde de l'art. Depuis 1955, elle accorde une attention particulière à la conservation de son patrimoine culturel et soutient les artistes locaux. Depuis 2009, la Commission artistique sollicite des artistes suisses d'envergure dont le mandat consiste à travailler sur l'image corporative du bâtiment au travers de différentes techniques telles que le dessin, la peinture, la photographie ou la sculpture. Organisant chaque année une conférence artistique, elle a tenu en 2020 un Digital Art Talk, discussion entre le photographe Anoush Abrar et l'historienne de l'art et commissaire d'exposition Nathalie Herschdorfer sur la thématique du portrait.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Fidèle à l'identité et aux valeurs de la Vaudoise tout en étant alignée sur sa mission en tant qu'assureur, la stratégie de durabilité et le futur rapport qui l'accompagnera constituent des outils indispensables afin que la Vaudoise puisse contribuer toujours plus activement à une société suisse durable et performante.

Dans le courant de l'année 2021, la Vaudoise va mesurer ses efforts en matière de durabilité en s'appuyant sur les normes GRI. Celles-ci constituent les bonnes pratiques internationalement reconnues en termes de reporting sur les enjeux pertinents d'une entreprise, qu'ils soient économiques, environnementaux ou sociaux. Elle s'orientera également d'après les Objectifs de développement durable établis par l'ONU qui constituent de manière générale une feuille de route. Ils permettent de dessiner les besoins futurs dans une perspective à long terme et ainsi d'identifier les nouvelles opportunités de marché.

Le rapport de développement durable fondé sur ces normes fournit des informations relatives aux contributions positives ou négatives au développement durable d'une entreprise. Afin de mettre en œuvre ses ambitions, la Vaudoise les a déclinées en objectifs concrets à moyen terme assortis d'indicateurs qui permettent de mesurer le progrès effectué et l'atteinte de ceux-ci. Le premier rapport de durabilité publié en 2022 sera établi selon ces standards et exigences qui permettront une évaluation.

Un symbole pour l'avenir

La graine est un symbole à la fois très simple et d'une incroyable richesse. Comme une promesse, elle figure le développement de formes complexes et l'épanouissement de la vie organique.

Plus de

9'550 ANS

C'est l'âge estimé du plus vieil arbre vivant sur Terre, un épicéa découvert en Suède en 2004.

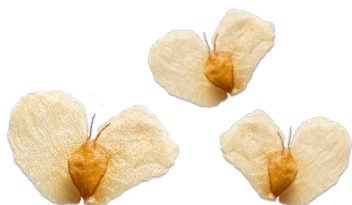
Graines de
Pommier
Épicéa d'Engelmann
Marronnier
Tilleul
Magnolia de Virginie
Bouleau



Semer une graine est un geste simple qui ne demande qu'un peu de terre, d'eau et de lumière. La croissance d'une plante semée en un instant peut être observée pendant des années, nous faisant voir à quels grands résultats peuvent conduire de tout petits gestes.

Le mandala

En sanskrit, « mandala » signifie à la fois « cercle », « environnement », « communauté ». Les mandalas que nous vous présentons dans ce rapport sont composés de graines d'arbres de la région. Ils permettent d'admirer toute la richesse de leurs formes et couleurs, et d'évoquer la beauté des harmonies créées à partir de la diversité naturelle.



Scannez le code QR pour accéder au rapport digital et découvrez tous les arbres dont les graines ont permis de créer les mandalas.



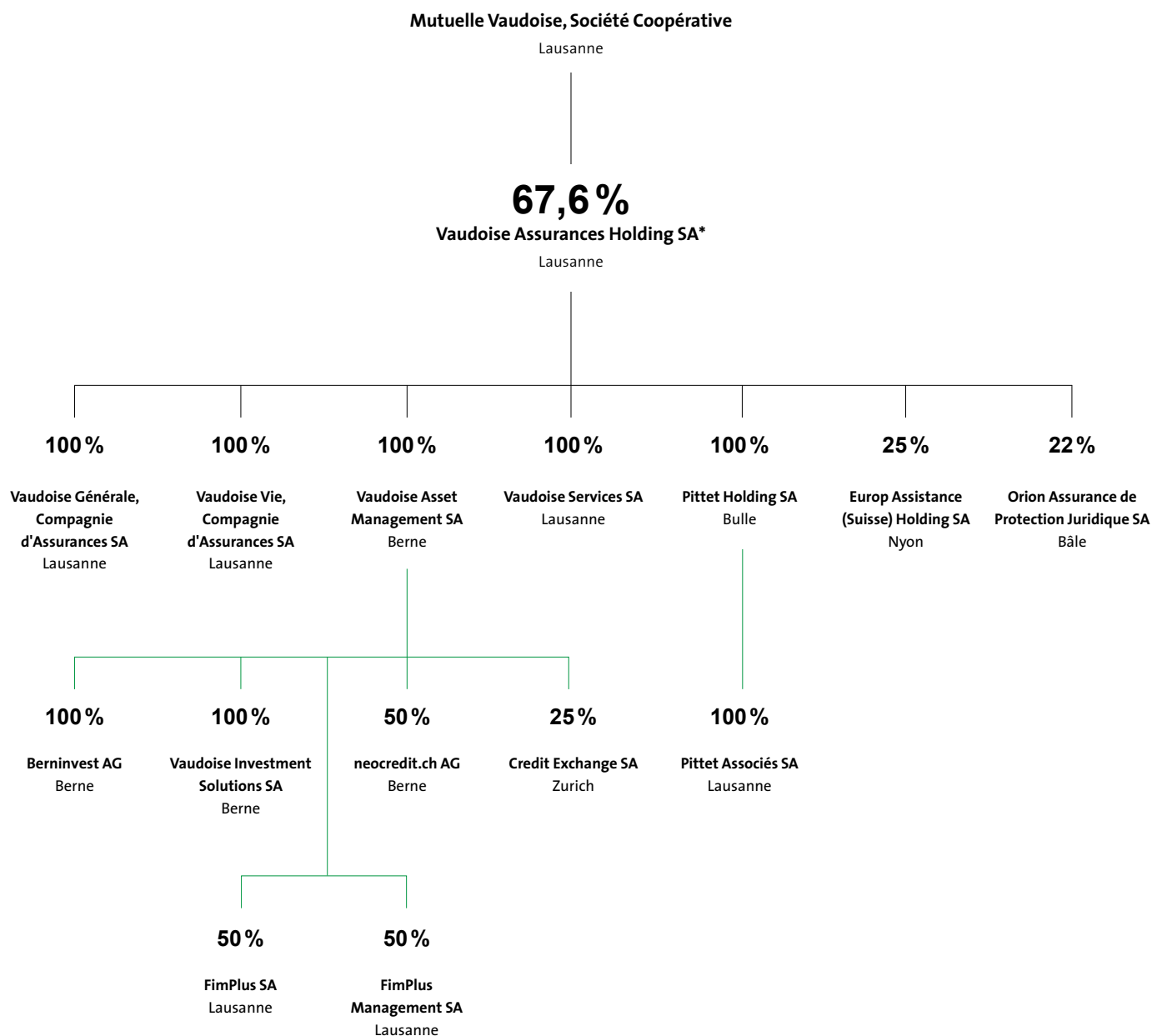
GOVERNANCE D'ENTREPRISE



Graines de
Prunier
Hêtre
Chêne
Érable
Platane



Organigramme du Groupe



* **Vaudoise Assurances Holding SA**, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment « Local Caps » (symbole VAHN – N° de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

1. Structure du Groupe et actionnariat

1.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6 % du capital et 91,2 % des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2020 atteint CHF 1'388'555'625.–.

La société détient en direct cinq filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Holding SA et Vaudoise Services SA. Les statuts de la société Brokervallor SA, société sans activité opérationnelle, ont été modifiés en 2020. Le nom et le but de la société ont changé. La société est devenue Vaudoise Services SA. Cette dernière abrite désormais les activités complémentaires du Groupe, non soumises à la surveillance de la FINMA.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions des cinq sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale, CHF 100 millions pour Vaudoise Vie, CHF 100'000.– pour Vaudoise Asset Management, CHF 400'000.– pour Pittet Holding SA et CHF 250'000.– pour Vaudoise Services SA. Les résultats et situations patrimoniales de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie sont résumés en pages 114 à 121. La société détient aussi indirectement par le biais de Vaudoise Asset Management SA deux filiales et quatre sociétés sous contrôle conjoint. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à la Bourse suisse) et Good Buildings, ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment « Immobilier durable Suisse » de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient également 25 % de Credit Exchange SA, plateforme de financement immobilier, 50 % de neocredit.ch AG, plateforme de crowdlendig pour TPE/PME ainsi que, depuis 2020, 50 % de FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier, et 50 % de FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier. Quant à Pittet Holding SA, à Bulle, elle détient le 100 % des actions de sa filiale opérationnelle Pittet Associés SA, à Lausanne. Cette dernière est active dans le conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances.

Vaudoise Assurances Holding SA détient également deux sociétés sous contrôle conjoint, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est à Nyon. Son capital-actions, qui se monte à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25 % par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70 % par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance « Assistance », y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente. Orion est une assurance de protection juridique dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22 % par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78 % par Zurich Compagnie d'Assurances SA.

1.2. Actionnaire important

Au 31 décembre 2020, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6 % du capital et 91,2 % des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 122 à 131. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens de la réglementation boursière en 2020.

1.3. Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a pas de participation croisée dépassant de part et d'autre 5 % des droits de vote ou du capital.

2. Structure du capital

2.1. Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

2.2. Capital autorisé et conditionnel

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3. Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscriptions de « nommées »

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert, respectivement d'inscription de « nommées ».

2.7. Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les neuf administrateurs en fonction au 31 décembre 2020 sont présentés en pages 54 à 58. La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont M^e Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. M^e Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. Philippe Hebeisen a quant à lui exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années. Le Conseil d'administration est ainsi très en dessus des critères de la FINMA en matière d'indépendance des administrateurs.

À titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés comme suit : Jean-Daniel Laffely (président), Christoph Borgmann et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management SA ainsi que Reto Kuhn (président), Christoph Borgmann (vice-président) et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA. Les Conseils d'administration de Pittet Holding SA et de sa filiale Pittet Associés SA sont tous deux composés de Frédéric Traimond (président), Florian Magnollay (vice-président) et Reto Kuhn. Le Conseil d'administration de Vaudoise Services SA est composé de Christoph Borgmann (président), Christian Lager et Jacques Marmier.

3.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent en pages 54 à 58.

3.3. Élection et durée du mandat

En application de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb), le président, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement. L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les administrateurs. Pour les autres sociétés du Groupe, les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans. Cette limi-

tation vaut également pour les mandats de Vaudoise Assurances Holding SA. Lors des Assemblées générales 2020 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Chantal Balet Emery et Peter Kofmel ont été réélus pour une période de trois ans. Philippe Hebeisen et Cédric Moret ont été élus pour une période de trois ans.

Les statuts des sociétés Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA ainsi que Vaudoise Services SA prévoient des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Jean-Daniel Laffely, Christoph Borgmann, Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart ont été élus en 2020 pour trois ans. Les statuts des sociétés Pittet Holding SA et Pittet Associés SA prévoient également des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Frédéric Traimond, Florian Magnollay et Reto Kuhn ont été élus en 2019 pour trois ans. Pour Vaudoise Services SA, Christoph Borgmann, Christian Lagger et Jacques Marmier ont également été élus en 2020 pour un mandat de trois ans.

3.4. Organisation interne au 31.12.2020

Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué quatre Comités chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur responsable du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2020, le Conseil d'administration a siégé à neuf reprises.

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Paul-André Sanglard	Président du Conseil, invité permanent aux quatre Comités du Conseil	●	●	●	●	●
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	●		●	●	
Philippe Hebeisen	Membre du Conseil	●				
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	●
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de transformation digitale	●				●
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		

Comités du Conseil d'administration

Comité d'audit et des risques

Le Comité est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA (Own Risk and Solvency Assessment). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2020, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2020, il a siégé à trois reprises.

Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2020, il s'agit d'Eric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance, Université de Genève, et conseiller en gestion d'actifs, à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2020, il s'est réuni à cinq reprises.

Comité de transformation digitale

Créé en mars 2020, le Comité a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les chefs des départements Vente et Marketing, Assurances Patrimoine et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2020, il s'est réuni à quatre reprises.

Groupe de travail Corporate Development

En 2020, le Conseil a formé en son sein un groupe de travail composé de quatre membres dont la mission était de s'assurer de la gouvernance de l'activité de Corporate Development et de la forme du reporting régulier à présenter au Conseil. Les documents de gouvernance et la forme du reporting ont été approuvés par le Conseil en décembre 2020. Le groupe de travail a ainsi pu être dissous.

3.5. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

3.6. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

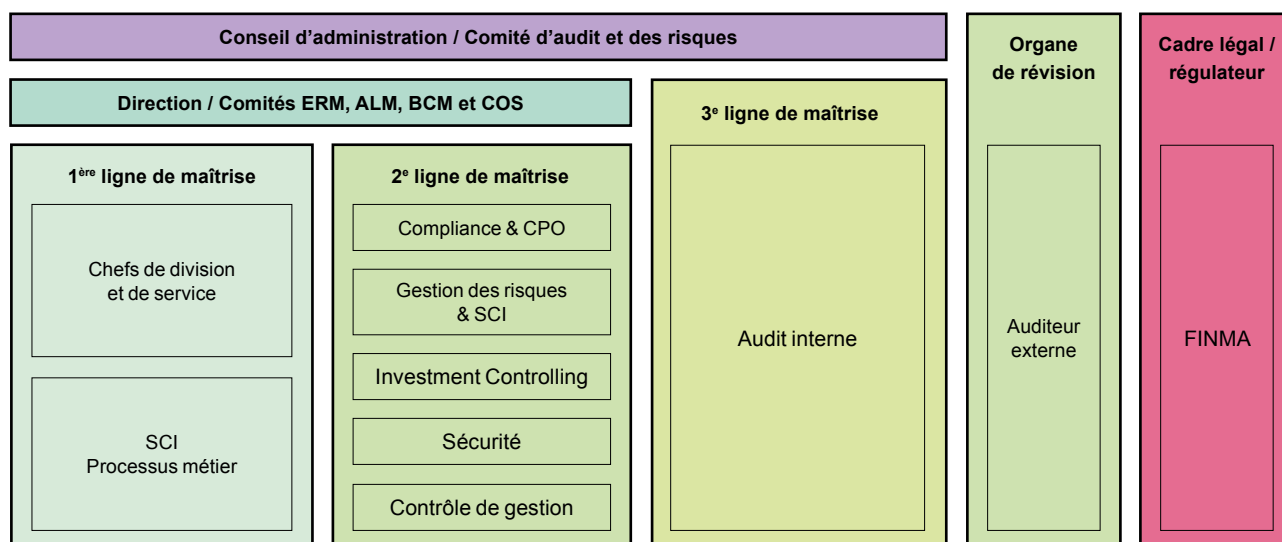
Reporting au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

Système de contrôle interne et gestion des risques

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.



Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégrité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction :

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Les actuaires responsables vie et non-vie s'assurent que la solvabilité et la fortune liée soient calculées correctement et conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Ils veillent également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, ils en informent immédiatement le CEO. Les actuaires responsables établissent périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Ils sont également chargés de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le Comité est composé du CRO et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques stratégiques et exogènes : risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité ;
- risques d'assurances : risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances ;
- risques financiers : risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif ;
- risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
- risques de cumul et risques transverses : vision agrégée des risques portés par le Groupe à travers les sociétés qui le composent et identification des risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Les Comités Asset Liability Management (ALM) non-vie et vie ont pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Ils sont composés du directeur de l'actuariat et CRO, du CFO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie ou non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

Le Comité de sécurité (COS) valide le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et valide les éventuelles mesures d'amélioration de la sécurité proposées par axe stratégique, de même que le budget estimé. Il est composé du CFO, du CTO, du directeur des Ressources humaines, de la secrétaire générale et du CRO. Le Compliance Officer Groupe est invité dès le 1^{er} janvier 2020. Les axes stratégiques fixés sont les suivants : sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT) – sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie – protection de la santé et bien-être des collaborateurs – protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP).

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2020



Paul-André Sanglard

Président, membre non exécutif

Nationalité suisse

1994-2021 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

1994-2021 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Paul-André Sanglard a étudié les sciences économiques à l'Université de Genève où il a obtenu son doctorat. Il commence sa carrière en tant qu'économiste au Département fédéral des affaires économiques extérieures de 1977 à 1978, puis est admis en tant que research fellow à l'Université de Stanford et au Massachusetts Institute of Technology (MIT) jusqu'en 1979. De retour en Suisse, il devient le premier chef de la Trésorerie générale du canton du Jura de 1979 à 1984, puis est élu membre du Conseil de direction du World Economic Forum jusqu'en 1989, tout en étant chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève entre 1983 et 1995. Par la suite, il devient économiste indépendant et intègre le Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances en 1994, avant d'en assumer la vice-présidence depuis 2005 et la présidence depuis 2009.

Parmi ses autres mandats, il a exercé la fonction de président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura, à Porrentruy, de 1995 à 2016. De 1999 à 2016, il préside le Conseil d'administration de l'Ophtalmology Network Organization, à Genève. De 2002 à 2009, il est administrateur, puis président de British American Tobacco Switzerland SA, à Boncourt. En 2002 également, il devient administrateur de la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, puis vice-président de 2016 à 2018. En 2005, il accède aux Conseils d'administration de TSM Compagnie d'Assurances, à La Chaux-de-Fonds et d'Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse), à Genève, dont il est membre jusqu'en 2020. Dès 2008, il administre la société Baader Helvea, à Zurich, et QNB Banque Privée (Suisse), à Genève, auprès de laquelle il accède à la vice-présidence en 2016. Il devient également administrateur de la société de gestion de fortune de Pury Pictet Turrettini & Cie, à Genève, en 2009, puis président en 2020, de Société Générale Private Banking (Suisse), à Genève, en 2014, dont il devient vice-président en 2017, de Millenium Banque Privée BCP (Suisse), à Genève, en 2016 et de la banque Héritage, à Genève, en 2017, dont il devient président en 2018.



Chantal Balet Emery

Vice-présidente, membre non exécutif

Nationalité suisse

2000-2021 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2000-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Chantal Balet Emery, licenciée en droit de l'Université de Lausanne, est titulaire des brevets d'avocat et de notaire. En 1984, elle fonde sa propre étude et exerce durant dix ans, tout en assumant la fonction de juge suppléante au Tribunal cantonal du Valais de 1993 à 1994. Elle rejoint en 1994 la Société pour le développement de l'Économie Suisse (SDES) devenue economiesuisse, en tant que membre de la direction et responsable romande, jusqu'en 2008. En parallèle, elle assure la fonction de secrétaire de l'Union des industriels valaisans de 1998 à 2002. Dès 2006, elle administre l'Hospice général de Genève durant trois ans, la société Solvis SA de 2008 à 2010 et la SERV de 2006 à 2009 ainsi que la Maison Gilliard SA de 2006 à 2018, dont elle a assumé la présidence de 2017 à 2018. Elle est également membre du Conseil de la Fondation Leenaards, à Lausanne, de 2005 à juin 2015. Outre son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances depuis 2000, elle assume d'autres mandats, notamment auprès de la Banque Cantonale du Valais, à Sion, dès 2009, d'Implemia SA, à Dietlikon, de 2013 jusqu'en mars 2018 et d'OLF SA, à Corminbœuf, depuis 2013. Avocate-conseil auprès de l'étude Pratifori 5 à Sion, elle est également associée du Cabinet conseils FBL associés.



Martin Albers

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

2016-2021 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2016-2022 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Martin Albers est titulaire d'un Master en Engineering de l'École polytechnique fédérale de Zurich, complété par un MBA de la Kellogg School of Management, Northwestern University de Chicago. Il débute en 1986 chez IBM en tant que Systems Engineer, avant de rejoindre The Boston Consulting Group en 1991 en qualité de Strategy Consultant. En 1994, il intègre le réassureur Swiss Re et occupe, durant dix ans, plusieurs fonctions dirigeantes au sein du Groupe dans différents pays. D'abord Head of Product Controlling de la division Risk à Zurich durant deux ans, il est ensuite nommé président et CEO de Swiss Re Canada en 1996. Après trois années passées outre-Atlantique, il revient en Europe pour diriger Swiss Re UK à Londres jusqu'en 2002. Puis, il regagne Swiss Re à Zurich pour y exercer la fonction de Head of Risk Solutions Division, intégrant la Direction générale jusqu'en 2011. En 2005, il change de département afin d'assumer la conduite de la division Client Markets Europe (EMEA). En 2011, il est nommé président de Swiss Re Ltd jusqu'en 2014, où il conduit l'implantation de la nouvelle structure de la holding. Il est actuellement président du Conseil d'administration du réassureur MS Amlin AG, faisant partie du groupe d'assurance et de réassurance japonais MS&AD Insurance Group Holdings. Outre son mandat au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances débuté en 2016, Martin Albers est vice-président du Conseil de la Fondation Pestalozzi et membre du Conseil de Technopark.



Javier Fernandez-Cid

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité espagnole

2012-2021 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2012-2022 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Javier Fernandez-Cid dispose d'une licence en droit de l'Université Complutense de Madrid. Il passe l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe Mapfre. Entre 1989 et 1994, il réside à Bruxelles et occupe le poste de directeur général adjoint de Mapfre Re. Sa carrière au sein du groupe Mapfre se poursuit à Madrid et outre-Atlantique, dans le New Jersey, où il est nommé président et CEO de Mapfre Reinsurance Corporation USA en 2000. Dès 2006, il revient à Madrid pour y exercer la double fonction d'administrateur et de directeur général de Mapfre Internacional, où il devient le président exécutif en 2012. De 2007 à 2011, il préside le Conseil de Mapfre en Turquie. Il siège aux Conseils d'administration de deux sociétés d'assurances du Groupe Mapfre, Mapfre Middlesea Insurance basée à Malte à partir de 2008 et, depuis 2011, Mapfre Insular aux Philippines. En 2008, il est également nommé président et membre du Conseil de Mapfre USA, Massachusetts. En 2009, il devient administrateur de Mapfre Caucion y Credito, à Madrid, jusqu'en 2012, et de Mapfre Global Risks, à Madrid, de 2010 à 2015. De 2013 à 2016, il fait partie du Comité exécutif du Groupe Mapfre, à Madrid. Outre son mandat d'administrateur auprès de la Vaudoise Assurances, il administre Mapfre Reaseguro depuis 2007 et Mapfre Asistencia depuis 2009, toutes deux à Madrid, en qualité d'administrateur non exécutif depuis le 31 décembre 2016. En 2017, il devient membre du Conseil consultatif (Advisory Board) de Mozo-Grau SA, un groupe industriel du nord de l'Espagne. Il préside également Cloudware SL, une start-up technologique active dans le cloud gaming. En 2019, il est nommé vice-président d'ASE (Acción Social Empresarial), une association d'entreprises à but non lucratif, à Madrid. Depuis 2019, il est également membre du Conseil consultatif de Voluntary Solidarity Fund (VSF) España, une organisation caritative basée à Madrid.



Eftychia Fischer

Administratrice, membre non exécutif

Nationalités suisse et grecque

2016-2021 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2016-2022 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Eftychia Fischer a obtenu son Bachelor en physique à l'Imperial College, Université de Londres, en 1984, complété par un Advanced Management Program (AMP) à la Wharton Business School, Université de Pennsylvanie, en 2002. Elle est également détentrice du CFA de l'Institute of Chartered Financial Analysts et du Financial Risk Manager (FRM). Elle débute son parcours professionnel en 1985 à Londres auprès de la Société Générale en tant qu'Interest Rate Derivative Trading Junior. En 1986, elle passe une année chez UBS en Suisse en qualité de Business Development Analyst, puis rejoint J.P. Morgan & Co, où elle est Manager dans le département Asset Liability Management and Treasury de 1987 à 1992. En 1993, elle devient Fixed Income Trader au sein de la Banque nationale de Grèce, poste qu'elle quitte en 1994 pour rejoindre Lazard Frère & Cie en France en tant que Fixed Income Portfolio Manager. En 1996, elle intègre Julius Baer Group en Suisse, où elle exerce plusieurs fonctions dirigeantes jusqu'en 2004. Elle dirige ainsi successivement les départements d'Asset and Liability Management de 1996 à 2003, de Trading de 2003 à 2004 et de Fixed Income Proprietary Trading and Sales en 2004. Ensuite, elle rejoint EFG International, où elle assume la fonction de Global Head de l'unité Financial Market Services and Treasury durant trois ans et celle de Chief Risk Officer jusqu'en 2008. Elle fonde ensuite Larix Asset Management qu'elle dirige durant deux ans. En 2010, elle est nommée directrice générale du Treasury and Trading et responsable de la gestion institutionnelle auprès d'Union Bancaire Privée (UBP), fonction qu'elle assume jusqu'en 2015, avant d'intégrer le Conseil d'administration d'UBP. Depuis 2020, elle siège au Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV). À côté de ses engagements au sein des Conseils d'administration de la Vaudoise Assurances, d'UBP et de la BCV, Eftychia Fischer administre également la société Sherpa Asset Management.



Philippe Hebeisen

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

2020-2021 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2020-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Philippe Hebeisen a étudié le droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. En 1983, il occupe le poste de secrétaire de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich. En 1986, il rejoint la Genevoise Assurances où il exerce la fonction de secrétaire général, avant de se voir confier la responsabilité du département Clientèle privée, dès 1992, en qualité de membre du Comité de direction. En 1999, il reçoit la mission de créer le département Entreprises au sein du Groupe Vaudoise Assurances, avec rang de directeur, avant de reprendre la direction du département Marketing & Réseaux, dès 2004. Il est nommé directeur général et CEO en 2009 et exerce cette fonction jusqu'en 2020. Dans le cadre de ses fonctions, il a siégé dans les Conseils d'administration de plusieurs filiales détenues à 100 % par le Groupe Vaudoise Assurances. Parallèlement à cette activité, il a été membre du Comité directeur de l'ASA et administrateur de Mapfre Re, à Madrid, de 2009 à 2020 ainsi que d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA, à Nyon, de 2010 à 2020. En outre, il a siégé au Conseil d'administration de Landolt & Cie SA à Lausanne de 2019 à 2020. Il est également membre du Comité d'économiesuisse depuis 2018. Par ailleurs, il préside le Conseil de fondation de l'Opéra de Lausanne depuis 2017.



Peter Kofmel

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

1999-2021 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

1999-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Peter Kofmel a obtenu sa licence en droit à l'Université de Berne en 1981 et est détenteur des brevets d'avocat et de notaire. Il débute en 1985 chez BDO Visura en tant que consultant d'entreprises, où il restera jusqu'en 2004, avant de poursuivre cette activité en tant qu'indépendant dès 2005. En parallèle, il siège au Parlement du canton de Soleure de 1985 à 1995, puis au Conseil national jusqu'en 2003. Outre ses mandats d'administrateur auprès du Groupe Vaudoise Assurances depuis 1999, il est président des Conseils de GVFI International SA, à Bâle, depuis 1998, et de GVFI Europe B.V., à Rotterdam, dès 2009, et de la coopérative ABZ, à Spiez, depuis 2010. Il est par ailleurs membre du Comité exécutif du Conseil de la fondation SWITCH à compter de 2002, président dès 2016, à Zurich, président du Conseil de Commerce Immobilier AG, à Baar, depuis 2020, vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz, depuis 2006 jusqu'à fin 2017, et président de l'Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), à Berne, de 2007 à juin 2017.



Cédric Moret

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

2020-2021 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2020-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Cédric Moret a obtenu sa licence en sciences économiques à la Faculté des Hautes Études Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne en 1992, complété par un Master of Business Administration (MBA) de la Harvard Business School, Boston, USA, en 2001. Sa carrière débute en 1993 en tant que Brand Manager chez Procter & Gamble, où il accompagne le lancement de nombreux marchés en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. En 2001, il intègre McKinsey & Company Suisse et conseille des équipes de cadres dirigeants sur la manière de découvrir de nouvelles sources de croissance, de réduire la complexité de l'organisation et d'améliorer les opérations. De 2006 à 2014, il exerce la fonction de directeur associé, membre du Comité exécutif, de McKinsey & Company Suisse. Depuis 2015, Cédric Moret est Group Chief Executive Officer d'ELCA Groupe SA. À côté de son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances, Cédric Moret administre également Landolt & Cie SA et est membre du Comité exécutif de digitalswitzerland.



Jean-Philippe Rochat

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

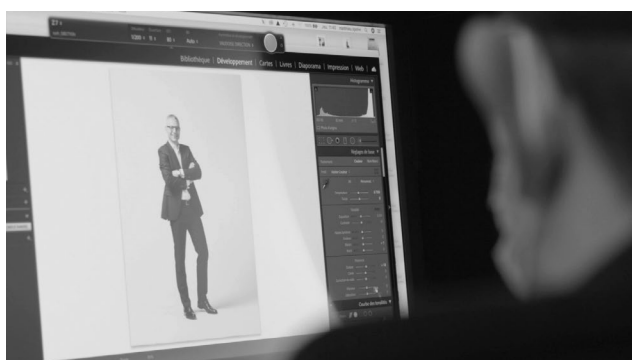
2009-2021 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2009-2021 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Jean-Philippe Rochat a suivi des études de droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. Son parcours professionnel débute en 1981 chez Publicitas en tant que juriste. Trois ans plus tard, il quitte le leader publicitaire et intègre Fidinter à Lausanne en tant que réviseur assistant. De 1985 à 1987, il effectue son stage d'avocat à Genève, puis est engagé en tant qu'avocat auprès de l'Étude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, où il restera deux ans. Il rejoint ensuite l'Étude Carrard & Associés en 1989 en qualité d'associé (depuis 2015 Étude Kellerhals Carrard). Parallèlement à son mandat d'administrateur du Groupe Vaudoise Assurances, il est notamment membre du Conseil de la société La Foncière – Investissements Fonciers à Lausanne, du Casino de Montreux, de Vetropack Holding SA à Saint-Prex et de Hochdorf Holding AG à Hochdorf. Il est Consul honoraire de Finlande, à Lausanne.

Making of

Grâce à la magie du photomontage, voici comment nous avons réalisé la photo de groupe de notre Comité de direction tout en respectant les règles sanitaires en vigueur.



Membres de la Direction au 31 décembre 2020



1 Reto Kuhn

Directeur, CIO, responsable du département
Asset Management

2 Grégoire Fracheboud

Directeur, responsable du département
Vente et Marketing

3 Nathalie Follonier-Kehrli

Directrice, secrétaire générale, responsable
Legal, Compliance et Communication institu-
tionnelle

4 Christoph Borgmann

Directeur, CFO, responsable du département
Finances

5 Karim Abdelatif

Directeur, responsable du département
Ressources humaines

**6 Christian Lager**

Directeur, responsable du département
Assurances Patrimoine

7 Jean-Daniel Laffely

Directeur général, CEO

8 Jacques Marmier

Directeur, responsable du département
Assurances de Personnes

9 Stanislas Bressange

Directeur, CTO, responsable du département
Transformation digitale et Systèmes
d'information dès le 18 janvier 2021

10 Frédéric Traimond

Directeur, CRO, responsable du département
Actuariat et Réassurance

Membres de la Direction au 31 décembre 2020

Jean-Daniel Laffely

Nationalité suisse, directeur général, CEO

Jean-Daniel Laffely est licencié en sciences économiques à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Son parcours professionnel débute en 1989 à La Suisse Assurances où il exerce diverses fonctions avant d'être nommé en 2002 membre de la Direction et responsable, au sein du département Actuariat, de la division Boucllement/reporting et réassurance vie et non-vie. En 2006, il rejoint la Vaudoise où il est nommé Chief Risk Officer (CRO). Parallèlement à cette fonction, il devient responsable régional au Tessin en 2007. Le 1^{er} octobre 2008, il reprend le département Réseaux de vente, puis prend, en juin 2009, la responsabilité du département Finances et Placements qui devient le secteur Finances en 2012. Cette même année, il est promu directeur général adjoint. À la suite d'une réorganisation interne, il devient responsable du département Finances & Projets stratégiques en décembre 2017. À l'issue des Assemblées générales de mai 2020, il prend la succession de Philippe Hebeisen en qualité de directeur général et CEO. Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale détenue à 100 % par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Parallèlement à cette activité, il est vice-président d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA et administrateur de Mapfre Re (Madrid). Il est membre du Comité directeur de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) depuis 2020.

Karim Abdelatif

Nationalités suisse et française, directeur, responsable du département Ressources humaines

Karim Abdelatif a suivi des études en sciences économiques et en sociologie complétées en 1992 par un Master en gestion des ressources humaines de l'Université de Paris 2. En 1993, il est engagé au sein d'une filiale du groupe Bouygues Construction comme responsable des relations écoles et universités avant de

prendre une fonction de responsable ressources humaines. En 2000, il rejoint Losinger Construction comme directeur adjoint en charge du développement des Ressources humaines. En 2004, il est promu directeur RH et Communication et entre au Comité de direction. En 2009, il change de secteur d'activité en rejoignant, en tant que DRH, NovImmune, une société de biotechnologies genevoise. En avril 2013, il rejoint la Vaudoise Assurances en qualité de directeur adjoint en charge du département Ressources humaines. En mai 2014, il intègre le Comité de direction en qualité de directeur des Ressources humaines.

Christoph Borgmann

Nationalités suisse et allemande, directeur, CFO, responsable du département Finances

Christoph Borgmann a étudié les sciences économiques à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, où il a obtenu son Master et son doctorat, complétés par une Executive Education à l'Université de Harvard. Après ses débuts en 2004 au sein de la société de conseil McKinsey & Company, il intègre Zurich Insurance Group à Zurich, où il assumera d'abord la fonction de Senior Strategist, puis de Group Operations Manager. En 2010, il devient Chief Financial Officer au sein de Zurich Gruppe Deutschland avant de retourner à Zurich Insurance Group en Suisse en 2013 pour y occuper successivement plusieurs fonctions au sein de la Zurich Suisse : il est d'abord Chief Operating Officer jusqu'en 2016, puis nommé Chief Operating & Technology Officer, fonction qu'il exerce jusqu'en juin 2019. Dans le cadre de ses différentes fonctions au sein de la Zurich Assurances entre 2010 et 2019, il siège dans les Conseils de plusieurs filiales du groupe. Il rejoint la Vaudoise Assurances en novembre 2019, intègre formellement le Comité de direction au 1^{er} janvier 2020 et succède à Jean-Daniel Laffely en qualité de CFO à l'issue des Assemblées générales de mai 2020. Dans le cadre de ses fonctions, il siège aux Conseils d'administration de plusieurs filiales détenues à 100 % par le Groupe Vaudoise Assurances

(voir point 3.1). Il est membre du Comité des finances et de régulation de l'ASA depuis 2020.

Stanislas Bressange

Nationalité française, directeur, CTO, responsable du département Transformation digitale et Systèmes d'information dès le 18 janvier 2021

Stanislas Bressange est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI) de Paris. Sa carrière débute en 1992 au sein du Groupe Spie Batignolles, où il exerce la fonction de directeur de projet en France et aux États-Unis, avant d'intégrer le groupe Henkel en 1996 en tant que directeur de la Maîtrise d'Ouvrage pour les activités commerciale, marketing et logistique. En 2000, il en devient directeur des Systèmes d'information pour la France, le Moyen-Orient et l'Afrique. En 2004, il rejoint le groupe Business Objects comme directeur des Systèmes d'information pour l'Europe et l'Asie et prend également en charge les activités de fusions/acquisitions. Il intègre le monde de l'assurance en 2009 à Paris en tant que directeur de l'Organisation, de la Stratégie des Systèmes d'information et du Plan de transformation de La Mutuelle Générale. Il est nommé directeur des opérations en 2011, puis directeur général de 2013 à 2017. De 2018 à 2020, il est Senior Advisor au sein des cabinets de conseil franco-suisse Acadys et français Topics. Nommé par le Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances en décembre 2020, Stanislas Bressange intègre le Comité de direction dès le 18 janvier 2021 en qualité de Chief Transformation Officer (CTO) et dirige le département Transformation digitale et Systèmes d'information.

Nathalie Follonier-Kehrli

Nationalité suisse, directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle

Nathalie Follonier-Kehrli est licenciée en droit et titulaire du brevet d'avocat. Après une première expérience professionnelle au sein du service juridique de l'Office fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT) de 2002 à 2003, elle rejoint la Vaudoise en qualité de spécialiste au service des sinistres complexes du Siège dans les branches RC/Choses Entreprises en 2003. En 2007, elle est nommée secrétaire générale et responsable de la Communication institutionnelle. Elle complète sa formation par l'obtention en 2008 du Brevet fédéral en relations publiques. En 2017, elle est nommée directrice. Elle est par ailleurs membre du Conseil de fondation de l'Ombudsman de l'assurance privée et de la Suva depuis 2020.

Grégoire Fracheboud

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Vente et Marketing

Grégoire Fracheboud est au bénéfice de brevets fédéraux en relations publiques et en management des ventes. Il intègre le secteur des assurances en 2006 en prenant la direction du département Marketing pour la Suisse romande et le Tessin auprès de la Bâloise Assurances, avant de devenir conseiller puis chef de vente en 2009. Il est ensuite nommé agent général chez Axa Winterthur en 2010. Il complète sa formation par un programme Leadership et Innovation de l'IMD en 2016. Il rejoint la Vaudoise en 2018 en tant que directeur du département Vente et Marketing. Depuis 2018, il est membre du Comité de Politique de formation et de l'emploi de l'ASA.

Reto Kuhn

Nationalité suisse, directeur, CIO, responsable du département Asset Management

Reto Kuhn dispose d'une licence en sciences économiques de l'Université de Zurich. Après avoir intégré le monde professionnel par l'Asset Management auprès d'Helvetia Assurances, il prend la direction, entre 1995 et 2001, de la caisse de pensions des pilotes Swissair. Par la suite, il cofonde PFS Pension Services SA, qu'il dirige jusqu'en 2007 en tant que CEO. Puis, il devient responsable des investissements alternatifs auprès de SAM

Sustainable Asset Management SA. Reto Kuhn est Chief Investment Officer (CIO) de la Vaudoise Assurances depuis janvier 2010 et responsable du département Asset Management depuis 2015. Dans le cadre de ses fonctions, il siège aux Conseils d'administration de plusieurs filiales détenues à 100 % par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Depuis 2018, il est membre du Conseil d'administration de Credit Exchange SA, à Zurich. Il est également membre des Comités de placement de la caisse de pensions des CFF depuis 2014 et de Firmenich SA depuis 2018. Il est président de la Commission de placement de l'ASA depuis 2019.

Christian Lager

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Assurances Patrimoine

Christian Lager est titulaire d'un diplôme fédéral en assurances. Après un apprentissage à la Neuchâteloise dans les assurances de transport, il rejoint la Bâloise Assurances en 1981. Il occupera différentes fonctions dans les agences de Winterthur, Zurich et Lucerne puis à l'agence de Morges fin 1984. En 1986, il rejoint La Suisse Assurances en qualité de spécialiste sinistres Choses. En 1991, en plus de sa fonction de responsable des sinistres Choses, il devient responsable du service Administration sinistres. En 1998, il devient responsable adjoint de la division Production et souscription. En 2000, il est nommé responsable du département Assurances Patrimoine et membre du Comité de direction. En 2005, il rejoint la Vaudoise et prend la responsabilité de la division Courtage en 2007. Il accède au poste de responsable du département Assurances Patrimoine en qualité de directeur à compter du 1er janvier 2012. Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale détenue à 100 % par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Depuis 2018, il est membre du Conseil d'administration d'Orion, Assurance de Protection Juridique SA, à Bâle. Il est en outre membre du Comité non-vie de l'ASA depuis 2015.

Jacques Marmier

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Assurances de Personnes

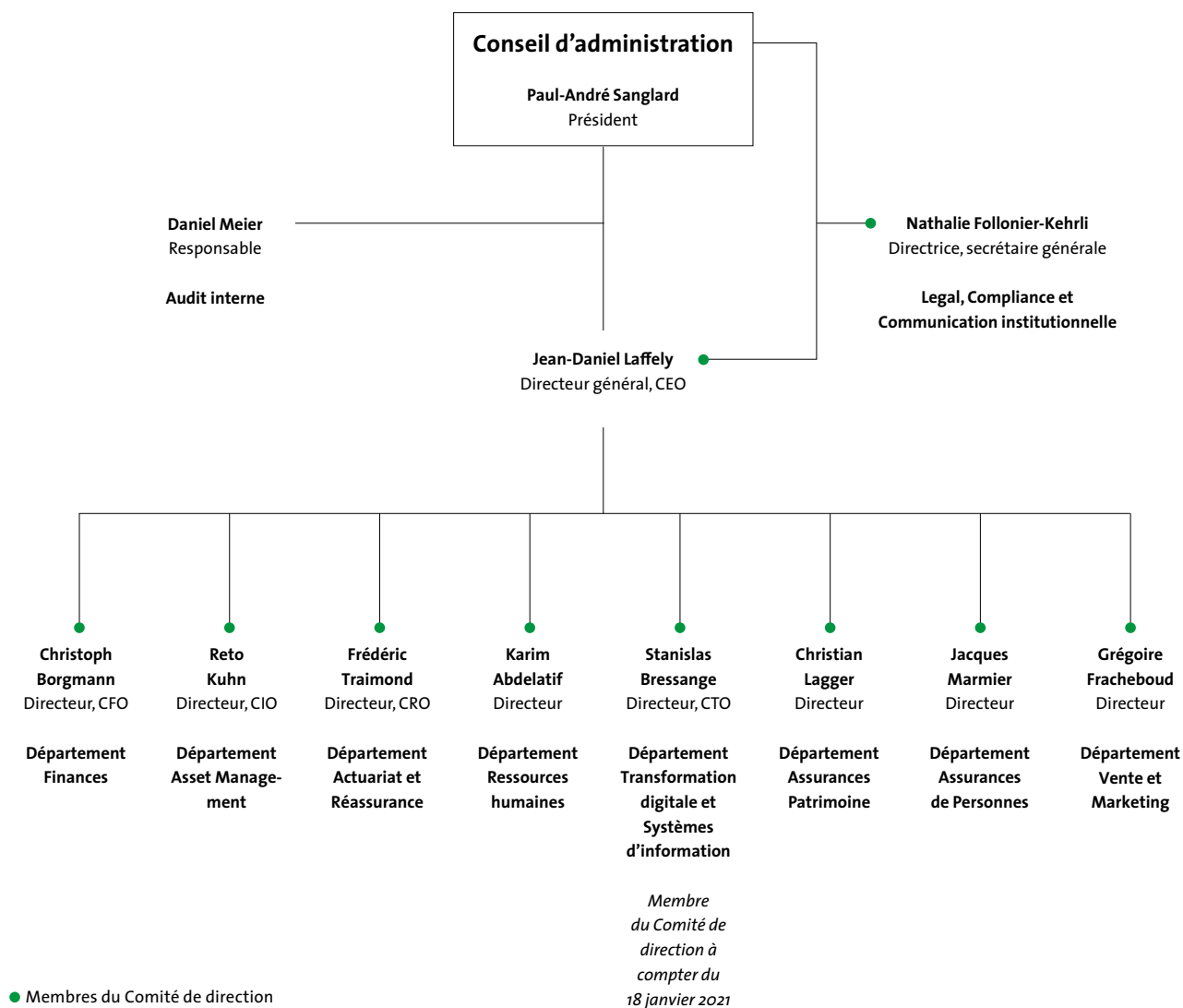
Jacques Marmier commence sa carrière auprès de la compagnie lausannoise La Suisse Assurances. D'apprenti, il passe gestionnaire avant d'être promu responsable de la gestion des contrats vie individuelle. Cette nomination intervient en 1987, peu après l'obtention de son diplôme fédéral d'assurances. En 1996, il entre à la Vaudoise et prend la tête du service de Gestion des contrats vie individuelle. Deux ans plus tard, en 1998, il est promu chef de la division Vie individuelle pour reprendre, en 2007, la gestion de la filiale Valorlife. Depuis le 1er janvier 2012, il est responsable du département Assurances de Personnes en qualité de directeur. Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale détenue à 100 % par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Il est membre du Comité vie et de la Commission en charge des questions de fiscalité en assurance vie de l'ASA.

Frédéric Traimond

Nationalités suisse et française, directeur, CRO, responsable du département Actuariat et Réassurance

Frédéric Traimond est diplômé de l'Institut des Sciences Financières et d'Assurance de Lyon et actuaire ASA. Sa carrière débute en 1992 auprès du Groupe AXA où il assumera les fonctions de responsable des assurances non-vie d'AXA Suisse, puis de Chief Risk Officer pour AXA Winterthur jusqu'en 2007. Il rejoint ensuite le réassureur Flagstone Re Group en tant que Group Chief Operating Officer (COO), avant de devenir directeur général de Flagstone Re Suisse jusqu'en 2013. En 2014, il intègre la division Actuariat non-vie de l'auditeur PricewaterhouseCoopers France en qualité d'associé, puis, en 2015, prend la tête du service Consulting en actuariat, division Europe du sud-ouest, de la société internationale de courtage Willis Towers Watson. Depuis 2018, il est responsable du département Actuariat et Réassurance du Groupe Vaudoise Assurances et a été nommé directeur au 1er janvier 2019. Dans le cadre de ses fonctions, il est également président des Conseils d'administration de plusieurs filiales détenues à 100 % par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1) depuis 2019.

Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2020



4. Direction

4.1. Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés en pages 60 à 61. Jan Ellerbrock, Chief Transformation Officer (CTO), a cessé son activité opérationnelle et n'a plus de compétence décisionnelle depuis le 10 septembre 2020. Il ne figure dès lors plus dans le chapitre Gouvernance d'entreprise au 31.12.2020. Sa rémunération est toutefois encore incluse dans la rémunération de la Direction dans le rapport sur les rémunérations 2020 en page 137.

4.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés en pages 62 et 63.

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction.

4.3. Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

4.4. Activité postérieure au 31.12.2020

Par communication du 17 décembre 2020, le Conseil d'administration a désigné Stanislas Bressange en qualité de Chief Transformation Officer (CTO) du Groupe. Il est entré en fonction le 18 janvier 2021 et remplace Jan Ellerbrock qui a quitté ses fonctions opérationnelles en septembre 2020.

Le 23 février 2021, le Conseil d'administration a communiqué sa décision de proposer aux Assemblées générales 2021 de réélire les membres actuels et à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA d'élire Philippe Hebeisen en qualité de président du Conseil d'administration. Il succèdera ainsi à Paul-André Sanglard qui quittera les Conseils d'administration de la Vaudoise en application du règlement d'organisation du Groupe lors des Assemblées générales 2021.

5. Rémunérations, participations et prêts

Les indications sur les rémunérations et les participations des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ainsi que sur les prêts qui leur sont octroyés sont présentées dans le rapport sur les rémunérations en pages 132 à 141.

6. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

6.2. Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises, sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels l'exercice des droits de vote est en fonction de la valeur nominale.

6.3. Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est faite par une publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC) 20 jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux Assemblées générales y sont aussi répertoriés [www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos]. En 2021, en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, le Conseil d'administration a décidé d'appliquer l'art. 27 de l'Ordonnance 3 Covid-19. Les Assemblées générales auront lieu à huis clos. Les actionnaires et sociétaires pourront prendre part au vote par correspondance et seront représentés par un représentant indépendant.

6.4. Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une Assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au Conseil d'administration 25 jours avant la date de l'Assemblée générale.

6.5. Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société Computershare Schweiz AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesures de défense.

8. Organe de révision

La révision des comptes de la majorité des sociétés actives du Groupe est confiée à Ernst & Young SA, Lausanne. Cette société d'audit a été élue lors des Assemblées générales 2020 de Vaudoise Assurances Holding SA, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA notamment. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

8.1. Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours : 11.05.2020

Entrée en fonction du responsable de la révision : 13.05.2019

8.2. Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration.

Honoraires facturés (hors TVA) durant l'exercice 2020 : CHF 552'000.–

Honoraires facturés (hors TVA) pour travaux complémentaires durant l'exercice 2020 : CHF 155'000.–

8.3. Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2020, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

9. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaborateurs et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique « À notre propos » du site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'avoir une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/actionnaires-et-analystes/inscription-communiques-presse>].

Informations en vue des Assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision :

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse.

Personnes de contact

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer, CFO
Chef du département Finances
investor@vaudoise.ch

Nathalie Follonier-Kehrli
Secrétaire générale
Directrice Legal, Compliance et
Communication institutionnelle
media@vaudoise.ch

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE



Graines de
Chêne
Pommier
Magnolia de Virginie
Magnolia de Kobé
Épicéa d'Engelmann
Platane
Hêtre
Tilleul



Compte de profits et pertes consolidé (en milliers de CHF)

Compte de résultat technique de l'assurance non-vie

	Notes*	Brut	Réassurances cédées	2020 net	2019 net
Primes émises	1	951'730	35'661	916'069	894'300
Variation des provisions pour report de primes		-989	856	-1'845	-1'118
Primes acquises		950'741	36'517	914'224	893'182
Résultat financier transféré du compte non-technique				50'158	66'502
Autres produits techniques				347	271
Total des produits				964'729	959'954
Paievements consécutifs à des sinistres		638'912	19'649	619'262	623'995
Variation des provisions pour sinistres à régler		-88'449	-3'296	-85'153	-37'645
Charge de sinistres		550'463	16'353	534'110	586'350
Variation des autres provisions techniques		77'091	-	77'091	29'197
Participations aux excédents attribuées	2	16'148	362	15'786	15'913
Frais d'administration et d'acquisition	3	235'629	3'854	231'776	213'839
Autres charges techniques	4			2'144	2'245
Total des charges				860'907	847'544
Résultat technique de l'assurance non-vie				103'822	112'410

Compte de résultat technique de l'assurance vie

Primes émises	1	209'773	2'045	207'728	187'587
Variation des provisions pour report de primes		1'062	103	959	1'378
Primes acquises		210'834	2'148	208'687	188'964
Résultat financier transféré du compte non-technique				97'716	126'966
Autres produits techniques				105	62
Total des produits				306'508	315'993
Prestations d'assurances payées		270'745	1'182	269'562	313'446
Variation des provisions pour sinistres à régler		-361	-117	-244	-105
Variation des provisions mathématiques		-47'309	-147	-47'162	-101'262
Total des prestations d'assurances		223'074	918	222'156	212'079
Variation des autres provisions techniques		36'800	45	36'755	49'209
Participations aux excédents attribuées	2	4'215	494	3'720	2'731
Frais d'administration et d'acquisition	3	38'432	-	38'432	35'320
Total des charges				301'064	299'340
Résultat technique de l'assurance vie				5'444	16'653

* voir pages 76 et suivantes

Compte de résultat d'autres activités

	Notes*	2020 net	2019 net
Produits de prestations de services	5	19'332	19'232
Total des produits		19'332	19'232
Frais d'administration	3 / 5	11'050	11'085
Total des charges		11'050	11'085
Résultat d'autres activités		8'282	8'148

Compte de résultat financier (non-technique)

Produits des placements	6	467'290	345'454
Charges des placements	7	-285'249	-106'929
Résultat des placements		182'041	238'525
Résultats financiers attribués aux comptes techniques	8	-147'874	-193'468
Autres produits financiers	9	98'087	51'081
Autres charges financières	10	-108'370	-85'468
Résultat du compte financier (non-technique)		23'883	10'670

Compte de résultat global

Résultat technique de l'assurance non-vie		103'822	112'410
Résultat technique de l'assurance vie		5'444	16'653
Résultat d'autres activités		8'282	8'148
Résultat du compte financier (non-technique)		23'883	10'670
Attribution (-) / prélèvement au fonds de participations futures aux excédents		-1'076	-151
Quote-part du résultat des sociétés associées		-235	782
Résultat avant impôts		140'120	148'512
Impôts courants	11	-16'019	-7'837
Impôts différés		-1'307	-6'711
Bénéfice de l'exercice		122'794	133'964
Bénéfice par action (en CHF)		31.12.2020	31.12.2019
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.– de valeur nominale)		8,40	9,10
Bénéfice par action cotée nominative B (923'275 (2020) / 943'275 (2019) actions à CHF 25.– de valeur nominale)		42,00	45,50

Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actif

	Notes*	31.12.2020	31.12.2019
Placements de capitaux	12		
Immobilier		1'600'093	1'586'051
Participations dans des sociétés associées		11'277	11'065
Autres titres détenus à long terme		28'597	26'985
Actions		975'364	740'893
Produits alternatifs		300'158	387'689
Autres titres à revenus variables		128'151	120'783
Instruments financiers dérivés		12'023	7'945
Obligations et autres titres à revenus fixes		3'352'383	3'477'306
Prêts hypothécaires		641'217	569'155
Prêts à des collectivités		462'529	471'108
Prêts sur polices		3'123	3'138
Dépôts à terme et placements similaires		40'000	-
		7'554'917	7'402'118
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	12	310'404	287'324
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	13	96'567	96'567
Immobilisations corporelles	14	87'038	87'873
Immobilisations incorporelles	14	19'730	18'198
Dépôts pour réassurances acceptées		30'165	31'705
Créances résultant d'opérations d'assurances			
Avoirs auprès de preneurs d'assurances		5'720	7'553
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires		1'098	1'483
Avoirs auprès d'institutions d'assurances et de réassurances		8'064	10'597
		14'882	19'633
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		10'055	1'862
Autres créances	15	52'929	65'318
Disponibilités	16	135'729	198'933
Comptes de régularisation	17		
Prorata d'intérêts		24'455	27'505
Autres		28'974	29'168
		53'429	56'674
Total de l'actif		8'365'843	8'266'206

* voir pages 76 et suivantes

Passif

	Notes*	31.12.2020	31.12.2019
Capitaux propres			
Capital-actions		75'000	75'000
Propres actions		-15'760	-6'248
Réserve provenant de primes d'émissions		27'842	27'842
Réserve provenant de bénéfices		1'349'666	1'267'566
Réserve de réévaluation		558'574	512'835
Résultat de l'exercice		122'794	133'964
		2'118'117	2'010'960
Capitaux étrangers			
Provisions techniques d'assurances			
	18		
Provisions pour report de primes		94'427	94'180
Provisions mathématiques		2'793'618	2'856'120
Provisions pour sinistres et prestations à régler		1'219'584	1'314'488
Provisions pour participations aux excédents		61'428	60'354
Autres provisions techniques		1'014'493	897'475
		5'183'549	5'222'617
Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux			
		282'194	258'970
Provisions du compte non-technique (financier)			
	19		
Provisions pour impôts courants		8'374	1'665
Provisions pour impôts différés	20	138'340	129'284
Provisions pour coûts de restructuration		1'858	2'326
		148'571	133'275
Fonds pour participations futures aux excédents			
		30'601	28'972
Dépôts pour réassurances cédées			
		13'559	14'544
Dettes résultant d'opérations d'assurances			
Engagements envers d'autres institutions d'assurances et de réassurances		3'257	2'937
Engagements envers des agents, des preneurs d'assurances ou d'autres ayants droit		71'394	68'395
Parts d'excédents laissées en dépôts ou non encore versées		85'758	94'981
		160'410	166'313
Dettes à long terme			
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		22'000	20'000
		22'000	20'000
Dettes à court terme			
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		10'025	12'066
Instruments financiers dérivés (position négative)	12	1	-
Autres		50'026	61'883
		60'053	73'949
Comptes de régularisation			
	17		
Primes payées d'avance et prestations à payer		308'830	310'318
Autres		37'960	26'287
		346'789	336'605
Total du passif			
		8'365'843	8'266'206

Tableau de financement (en milliers de CHF)

Flux de fonds résultant de l'exploitation

	2020	2019
Bénéfice de l'exercice	122'794	133'964
Quote-part du résultat des sociétés associées	235	-782
Gains (-) / pertes (+) réalisés / non réalisés sur :		
• immobilier	-20'242	-28'617
• titres et autres placements de capitaux	-3'990	-66'461
• autres titres détenus à long terme	80	594
Amortissements et corrections de valeur sur :		
• immobilier	1'375	-7'012
• titres et autres placements de capitaux	29'453	34'674
• autres titres détenus à long terme	85	-
• immobilisations corporelles	7'324	7'634
• immobilisations incorporelles	9'124	7'112
Sources et emplois (-) de fonds :		
• provisions techniques d'assurances	-19'191	-76'101
• parts d'excédents créditées aux assurés dans le secteur vie	-217	-371
• provisions pour participations futures aux excédents	1'291	532
• provisions du compte non-technique (financier)	7'182	3'854
• fonds pour participations futures aux excédents	1'629	396
• créances nées d'opérations d'assurances	4'752	-623
• dettes nées d'opérations d'assurances	-5'903	-9'040
• dépôts pour réassurances acceptées	1'540	21
• dépôts pour réassurances cédées	-985	36
• créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	-8'192	-253
• dettes envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	7'960	-1
• autres créances	12'389	40'476
• autres dettes	-11'857	-19'038
• comptes de régularisation actifs	3'244	-9'132
• comptes de régularisation passifs	10'184	15'056
Total	150'064	26'917
Flux de fonds liés aux investissements :		
• sur participations / sociétés associées (déduction faite des liquidités)	-795	-3'556
• immobilier	45'578	74'542
• titres et autres placements de capitaux	-171'751	-5'889
• autres titres détenus à long terme	-2'228	-3'783
• immobilisations corporelles	-6'490	-8'866
• immobilisations incorporelles	-10'655	-6'706
• actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	-	-20'000
Total	-146'341	25'742
Flux de fonds liés à des opérations financières :		
• propres actions	-9'512	-
• dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-49'415	-49'724
• dette à long terme envers une entreprise liée	-8'000	-
Total	-66'927	-49'724
Augmentation / diminution (-) nette des disponibilités	-63'204	2'935
Total des disponibilités de l'année précédente	198'933	195'998
Variation des disponibilités de l'année	-63'204	2'935
Total des disponibilités de l'année	135'729	198'933

Capitaux propres consolidés (en milliers de CHF)

	Capital- actions	Propres actions	Réserve provenant de primes d'émission	Bénéfice accumulé ¹⁾	Réserve de réévaluation	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019	75'000	-6'248	27'842	1'326'152	358'949	1'781'696
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)				-50'363		-50'363
Renforcement des fonds propres de Credit Exchange par ses actionnaires				150		150
Compensation du goodwill avec les fonds propres				-5'906		-5'906
Bénéfice de l'exercice				133'964		133'964
Fluctuations de valeur sur :						
• immobilier				-2'965	61'351	58'386
• titres et créances					112'334	112'334
• autres placements					586	586
• impôts différés sur fluctuations de valeur				498	-20'385	-19'887
Capitaux propres au 31 décembre 2019	75'000	-6'248	27'842	1'401'530	512'835	2'010'960
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)				-49'749		-49'749
Renforcement des fonds propres de Credit Exchange par ses actionnaires				150		150
Acquisition de propres actions		-9'512				-9'512
Compensation du goodwill avec les fonds propres				-195		-195
Bénéfice de l'exercice				122'794		122'794
Fluctuations de valeur sur :						
• immobilier				-2'436	42'824	40'388
• titres et créances					10'997	10'997
• autres placements					32	32
• impôts différés sur fluctuations de valeur				365	-8'114	-7'748
Capitaux propres au 31 décembre 2020	75'000	-15'760	27'842	1'472'460	558'574	2'118'117

¹⁾ Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2020 à CHF 111,5 millions, contre CHF 101,9 millions le 31 décembre 2019.

Propres actions

Au 31 décembre 2020, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient 76'725 actions nominatives B de CHF 25.– nominal (31 décembre 2019 : 56'725 actions nominatives B). Les coûts d'acquisition s'élèvent au total à CHF 15'760'114.– (31 décembre 2019 : CHF 6'248'175.–) et sont mentionnés séparément dans le tableau des capitaux propres consolidés, conformément aux dispositions légales.

Pendant l'exercice de référence, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne a acquis 20'000 actions nominatives B à un prix de transaction de CHF 9'511'940.– (2019 : aucune transaction).

Il n'existe pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des propres actions.

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10 millions d'actions nominatives A de CHF 5.– nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.– nominal.

La Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne, détient 20'000 actions nominatives B de CHF 25.– nominal. Ces propres actions détenues par des entités proches de l'entreprise ne sont pas portées au bilan dans les présents comptes annuels.

Annexe aux comptes consolidés (en milliers de CHF)

I – Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA comprennent les différentes entités présentées dans le tableau ci-dessous.

Périmètre de consolidation

	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Méthode de consolidation
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	
Participations					
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	100	100	75'000	75'000	Intégration globale
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	100	60'000	60'000	Intégration globale
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	100	100'000	100'000	Intégration globale
Vaudoise Asset Management SA, Berne	100	100	100	100	Intégration globale
Berninvest AG, Berne	100	100	1'000	1'000	Intégration globale
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	100	100	100	100	Intégration globale
Pittet Holding SA, Bulle	100	100	400	400	Intégration globale
Pittet Associés SA, Lausanne	100	100	100	100	Intégration globale
Vaudoise Service SA (anciennement Brokervallor SA), Lausanne	100	100	250	250	Non consolidée
neocredit.ch AG, Berne	50	50	5'000	5'000	Intégration proportionnelle
FimPlus SA, Lausanne	50	-	100	-	Non consolidée
FimPlus Management SA, Lausanne	50	-	100	-	Non consolidée
Credit Exchange SA, Zurich	25	25	100	100	Mise en équivalence
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	25	25	1'400	1'400	Mise en équivalence
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	22	22	3'000	3'000	Mise en équivalence

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA de CHF 75 millions est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

II – Normes comptables appliquées

Les comptes ont été établis conformément à la loi suisse et aux « Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC » et respectent l'intégralité de ce référentiel.

III – Méthode de consolidation

Vaudoise Générale, Vaudoise Vie, Vaudoise Asset Management SA, Pittet Holding SA, détenues directement à 100 %, ainsi que Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, détenues à 100 % par Vaudoise Asset Management SA, et Pittet Associés SA, détenue à 100 % par Pittet Holding SA sont consolidées dans les comptes de Vaudoise Assurances Holding SA selon la méthode de l'intégration globale. Chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100 %. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés.

Neocredit.ch AG, Berne, détenue à 50 % est consolidée selon la méthode d'intégration proportionnelle. Chaque poste de son bilan et de son compte de profits et pertes a été repris à 50 %. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés en proportion.

Credit Exchange SA, Zurich, détenue à 25 %, Europe Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon, détenue à 25 % et Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle, détenue à 22 %, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part des fonds propres et des résultats annuels respectifs a été prise en compte dans les proportions des participations.

Les autres titres détenus à long terme, qui incluent des titres détenus à moins de 20 %, sont évalués à leur prix d'acquisition corrigé d'éventuelles dépréciations.

Vaudoise Services SA (anciennement Brokervallor SA), détenue à 100 %, ainsi que FimPlus SA et FimPlus Management SA détenues à 50 %, ont débuté leurs activités respectives courant 2020. Ces sociétés, non consolidées, ne représentent à l'heure actuelle qu'un modeste intérêt par rapport au Groupe et figurent dans cette rubrique à leur coût d'acquisition.

IV – Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation est compensée avec les fonds propres au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill d'acquisitions est donc imputé immédiatement sur les fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de cession d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe.

V – Principes de présentation des comptes

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères uniformes et conformément aux normes Swiss GAAP RPC et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 14 dédiée aux compagnies d'assurances ; les principales règles appliquées sont les suivantes :

Placements de capitaux

- Les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur valeur vénale. Celle-ci est déterminée pour la moitié du parc, au minimum, par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2020, les valeurs vénales des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires ;
- Les actions, les produits alternatifs et les autres titres à revenus variables sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur valeur nette d'inventaire ;
- Les instruments financiers dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position dettes à court terme. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif du bilan (comptes de régularisation) à leur valeur de remplacement. Pour les opérations destinées à garantir des flux de paiement découlant des provisions techniques (swaps d'intérêt), le receiver ou payer swap d'une valeur nulle au moment de la conclusion du contrat est pris en compte pendant toute la durée convenue avec une valeur de zéro, conformément aux prescriptions de l'art. 88 al. 3 OS. La valeur de remplacement de ces contrats est présentée dans l'annexe. Les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes ; quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché. Ces contrats sont présentés dans l'annexe ;
- Les obligations et autres titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé ; il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des différents critères suivants : si la valeur de marché est inférieure à 80 % de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates ;
- Les prêts hypothécaires et à des collectivités, de même que les prêts sur polices d'assurances vie, sont portés à leur valeur de remboursement ; les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées ;
- Les dépôts à terme et les placements similaires figurent à leur valeur de remboursement ;

- Les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur de marché. Les valeurs de marché appliquées sont les dernières valeurs connues ; les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres car elles trouvent leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

Immobilisations corporelles

- Les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement ;
- Les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie se situant entre cinq et vingt ans.

Immobilisations incorporelles

- Les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre quatre et cinq ans ;
- Le goodwill de fusion issu de l'acquisition d'Animalia SA est amorti sur cinq ans depuis le 1^{er} janvier 2016.

Provisions techniques d'assurances

- Ces provisions sont reprises telles qu'elles apparaissent dans les bilans des diverses sociétés ; elles reposent notamment sur l'estimation des engagements contractés envers des assurés et des lésés. Établies selon les méthodes de calcul actuariel préconisées par l'Autorité de surveillance, ces positions des états financiers incluent des provisions pour fluctuations en mesure de garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

Provisions pour report de primes

- Le report de primes des assurances non-vie est calculé globalement par branche au prorata temporis ;
- Les provisions pour report de primes des assurances vie sont calculées individuellement au prorata temporis.

Provisions mathématiques

- Les provisions mathématiques non-vie sont calculées séparément par contrat. Elles correspondent aux valeurs actualisées des espérances mathématiques des flux de paiements futurs d'assurances ;
- Dans l'assurance vie, les provisions mathématiques sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine.

Provisions pour sinistres et prestations à régler

- Les provisions pour sinistres sont calculées individuellement par contrat en fonction du montant jugé nécessaire pour régler le sinistre. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.

Provisions pour participations futures aux excédents

- En assurance non-vie, ces provisions enregistrent une attribution annuelle en fonction des primes acquises et de la sinistralité des différentes branches concernées. Le montant accordé aux assurés est prélevé sur ces provisions ;
- En assurance vie, les attributions à la provision pour participations futures aux excédents se font d'une part sur la base des attributions versées en cours d'exercice et d'autre part sur la base d'une estimation des excédents à bonifier aux assurés. Le calcul de répartition des excédents est basé sur les dispositions légales et contractuelles ainsi que sur la politique en la matière propre à la société.

Autres provisions techniques

- Cette position inclut principalement des provisions de sécurité et pour fluctuations. Les réserves de capitaux comprennent des renforcements pour invalidité future ainsi que des renforcements pour garantie de taux pour les tranches de portefeuille d'assurances pour lesquelles le taux d'intérêt technique est supérieur au taux d'intérêt prudent. Les provisions mathématiques vie comprennent également des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés ainsi que des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.

Fonds pour participations futures aux excédents

- La Vaudoise redistribue également à ses clients non-vie une partie de ses bénéfices sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent.

Autres actifs et dettes à court terme

- Ils sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Autres postes de l'actif et du passif

- Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères

- La conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

VI – Présentation des plus ou moins-values résultant de l'application des critères uniformes susmentionnés

Les correctifs provenant de différences entre les comptes sociaux des diverses sociétés et les comptes du Groupe sont traités comme suit :

Actions, produits alternatifs et autres titres à revenus variables

- Une différence positive entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) ;
- Une différence négative entre la valeur de marché et le prix de revient affecte le compte de profits et pertes (sous charges des placements).

Il est procédé à un bouclage mensuel des placements entraînant une revalorisation de ces derniers et la comptabilisation des plus et moins-values non-réalisées. Les gains et pertes réalisés ont été retraités et reclassés sur l'exercice 2020 afin de refléter le résultat effectif des transactions de l'année. Ces reclassements au sein des produits et charges de placements, ainsi que dans les autres produits et charges financiers, n'ont pas d'impact sur le résultat et les fonds propres. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

Immobilier

- Une différence positive entre la valeur de marché et le prix de revient des immeubles est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) ;
- Une différence négative entre la valeur de marché et le prix de revient des immeubles affecte le compte de profits et pertes (sous charges des placements).

Valeurs corporelles

- D'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés sur les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.

VII – Notes relatives au compte de profits et pertes

1.1 Primes brutes par branche d'assurances

	2020	%	2019	%
Assurances non-vie				
Accidents	154'071	16,2	152'473	16,3
Maladie	212'263	22,3	206'884	22,1
Véhicules à moteur	349'797	36,8	348'035	37,2
- dont Maritimes, Transport et Aviation	1'750	0,2	1'712	0,2
Incendie et autres dommages matériels	148'834	15,6	143'145	15,3
Responsabilité civile	69'698	7,3	68'255	7,3
- dont Caution	1'387	0,1	1'295	0,1
Divers	10'582	1,1	10'195	1,1
Total des primes sur affaires directes	945'245	99,3	928'987	99,3
Acceptations de réassurance	6'485	0,7	6'898	0,7
Total	951'730	100,0	935'885	100,0
Assurances vie				
Individuelle	159'705	76,1	160'434	84,6
Individuelle (dont le risque de placement est supporté par les souscripteurs)	48'880	23,3	27'866	14,7
Total des primes sur affaires directes	208'585	99,4	188'300	99,3
Acceptations de réassurance	1'187	0,6	1'316	0,7
Total	209'773	100,0	189'616	100,0
Total général	1'161'503		1'125'501	

Dans un souci d'harmonisation avec des reportings internes, la branche Technique a été incorporée dans Incendie et autres dommages matériels. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été adaptés en conséquence.

1.2 Primes brutes par région géographique

	2020	%	2019	%
Affaires directes				
Suisse romande	661'655	57,3	647'010	57,9
Suisse alémanique	422'404	36,6	400'540	35,8
Suisse italienne	66'330	5,7	66'523	6,0
Ensemble de la Suisse	1'150'389	99,7	1'114'073	99,7
Liechtenstein	3'441	0,3	3'214	0,3
Total	1'153'830	100,0	1'117'287	100,0
Affaires indirectes				
Suisse	1'862	24,3	1'959	23,8
Europe	5'811	75,7	6'255	76,2
Total	7'673	100,0	8'214	100,0
Total général	1'161'503		1'125'501	

2. Participations aux excédents attribuées

	2020	2019
Assurances non-vie		
Accidents	1'442	2'387
Maladie	8'989	9'481
Responsabilité civile	1'927	1'494
Autres	3'429	2'552
Total	15'786	15'913
Assurances vie		
Individuelle	3'297	2'285
Invalidité	382	402
Capitalisation	41	44
Total	3'720	2'731

3. Frais de fonctionnement

	Brut	Part des réassureurs	2020 net	2019 net
Assurances non-vie				
Frais d'administration	102'119	-	102'119	94'189
Frais d'acquisition	133'510	3'854	129'657	119'650
Total	235'629	3'854	231'776	213'839
Assurances vie				
Frais d'administration	20'065	-	20'065	19'903
Frais d'acquisition	18'367	-	18'367	15'417
Total	38'432	-	38'432	35'320
Autres activités				
Frais d'administration	11'050	-	11'050	11'085
Total	11'050	-	11'050	11'085
dont				
• charges de personnel			171'484	159'003
• amortissements sur immobilisations corporelles			16'448	14'413
• honoraires d'audit de l'organe de révision (HT)			543	668
• honoraires pour travaux complémentaires de l'organe de révision (HT)			155	5
Frais de personnel du Groupe				
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements			225'468	209'430

4. Autres charges techniques

	2020	2019
Assurances non-vie		
Contribution à la défense incendie	2'014	1'981
Charges diverses	130	264
Total	2'144	2'245

5. Produits de prestations de service

Les produits de prestations de service et les frais d'administration des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, sociétés acquises le 1^{er} juillet 2017 et dont l'activité principale est la gestion de fonds immobiliers pour des tiers, ainsi que la société Pittet Associés SA, acquise le 17 juillet 2019 et qui est active dans le conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances.

6. Produits des placements

	2020	2019
Produits courants sur :		
Immobilier	45'935	45'323
Autres titres détenus à long terme	180	1'349
Actions	14'344	14'700
Produits alternatifs	-	151
Autres titres à revenus variables	524	1'676
Obligations et autres titres à revenus fixes	53'439	68'013
Prêts hypothécaires	9'321	9'111
Prêts à des collectivités	7'803	8'640
Prêts sur polices	72	78
Dépôts auprès de sociétés cédantes	1'195	1'042
Autres placements	1'028	1'840
	133'840	151'923
Produits courants sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	1'322	1'067
Produits résultant de la réalisation de		
Immobilier	20'411	28'642
Valeurs mobilières	116'209	108'056
	136'620	136'698
Produits résultant de la réalisation sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	203	72
Corrections de valeur sur		
Immobilier	2'166	9'233
Valeurs mobilières	170'106	26'141
	172'272	35'374
Plus-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	23'033	20'320
Total	467'290	345'454

7. Charges des placements

	2020	2019
Intérêts passifs sur :		
Réserves techniques déposées	220	234
Dépôts de primes et de participations aux excédents	355	1'042
Comptes courants divers	1'492	2'648
	2'068	3'924
Frais de gestion	19'206	17'516
Pertes résultant de la réalisation de		
Immobilier	169	25
Valeurs mobilières	39'844	27'352
	40'014	27'377
Pertes résultant de la réalisation de placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	18	43
Corrections de valeur sur		
Immobilier	3'541	2'221
Valeurs mobilières	199'643	48'124
	203'184	50'345
Moins-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	20'760	7'724
Total	285'249	106'929

8. Résultats financiers attribués aux comptes techniques

Séparément pour les assurances vie et non-vie, le résultat des placements est divisé par la moyenne (début et fin d'exercice) des capitaux placés. Le rapport ainsi obtenu est appliqué aux provisions techniques et aux autres dettes résultant d'opérations d'assurances. Les plus-values enregistrées sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie, soit au total CHF 3,8 millions (plus-values de CHF 13,7 millions en 2019), sont totalement imputées au compte technique tel que préconisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). À ce montant, il convient d'ajouter les différences de change sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie pour CHF -0,8 million (CHF -0,7 million en 2019).

9. Autres produits financiers

	2020	2019
Différences de change et autres produits financiers		
• réalisés	81'378	27'739
• non réalisés	16'709	23'343
Total	98'087	51'081
y compris les différences sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	168	1

10. Autres charges financières

	2020	2019
Différences de change		
• réalisées	35'664	55'520
• non réalisées	72'706	29'949
Total	108'370	85'468
y compris les différences sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	983	708

11. Impôts courants

	2020	2019
Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Le taux d'impôt moyen pondéré calculé sur la base des résultats ordinaires pour l'ensemble des sociétés du Groupe, se situe à 10,1 % en 2020, respectivement 4,7 % en 2019.	16'019	7'837

VIII – Notes relatives au bilan**12.1 Évaluation des placements de capitaux selon divers critères**

	Prix d'acquisition	
	31.12.2020	31.12.2019
Immobilier	1'243'759	1'276'974
Actions	826'499	599'222
Produits alternatifs	300'186	340'420
Autres titres à revenus variables	109'080	105'888
Instruments financiers dérivés	40'043	19'962
Obligations et autres titres à revenus fixes	3'420'864	3'517'752
Prêts hypothécaires	641'217	569'155
Prêts à des collectivités	462'814	464'293
Prêts sur polices	3'123	3'138
Dépôts à terme et placements similaires	40'000	-
Sous-total	7'087'587	6'896'804
Participation dans des sociétés associées		
Autres titres détenus à long terme		
Total		
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-483	-

12.2 Évaluation des placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie

	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités	23'231	19'388
Titres à revenus variables	214'399	194'503
Obligations et autres titres à revenus fixes	50'160	50'235
Total	287'791	264'126

Valeur de marché		Valeur au bilan	
31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
1'600'093	1'586'051	1'600'093	1'586'051
975'364	740'893	975'364	740'893
300'158	387'689	300'158	387'689
128'151	120'783	128'151	120'783
12'023	7'945	12'023	7'945
3'614'639	3'701'160	3'352'383	3'477'306
641'217	569'155	641'217	569'155
462'529	471'108	462'529	471'108
3'123	3'138	3'123	3'138
40'000	-	40'000	-
7'777'298	7'587'923	7'515'042	7'364'069
		11'277	11'065
		28'597	26'985
		7'554'917	7'402'118
-1	-	-1	-

31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
23'231	19'388	23'231	19'388
227'496	208'156	227'496	208'156
59'676	59'780	59'676	59'780
310'404	287'324	310'404	287'324

12.3 Évolution des placements de capitaux

	31.12.2019	%	Quote-part sociétés associées 31.12.2020
Immobilier	1'586'051	21,4	-
Participations dans des sociétés associées	11'065	0,1	-85
Autres titres détenus à long terme	26'985	0,4	-
Actions	740'893	10,0	-
Produits alternatifs	387'689	5,2	-
Autres titres à revenus variables	120'783	1,6	-
Instruments financiers dérivés	7'945	0,1	-
Obligations et autres titres à revenus fixes	3'477'306	47,0	-
Prêts hypothécaires	569'155	7,7	-
Prêts à des collectivités	471'108	6,4	-
Prêts sur polices	3'138	0,0	-
Dépôts à terme et placements similaires	-	-	-
Total	7'402'118	100,0	-85
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	287'324	-	-
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-	-	-

12.4 Placements de capitaux par monnaie au 31 décembre 2020 (convertis en CHF)

	CHF	USD	EUR
Immobilier	1'600'093	-	-
Participations dans des sociétés associées	11'277	-	-
Autres titres détenus à long terme	12'486	-	16'112
Actions	975'364	-	-
Produits alternatifs	7'644	289'664	1'914
Autres titres à revenus variables	126'873	952	326
Instruments financiers dérivés	4'568	7'455	-
Obligations et autres titres à revenus fixes	2'516'309	478'335	294'595
Prêts hypothécaires	641'217	-	-
Prêts à des collectivités	462'529	-	-
Prêts sur polices	2'882	-	241
Dépôts à terme et placements similaires	40'000	-	-
Total	6'401'244	776'406	313'188
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	304'395	6'009	-
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-	-1	-

Mouvements en 2020			Corrections de valeur par				
Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes	Réserves de bénéfice / réévaluation	31.12.2020	%
44'041	-89'619	20'242	-	-1'376	40'754	1'600'093	21,2
600	-	-	-	-334	32	11'277	0,1
1'778	-	-	-81	-85	-	28'597	0,4
473'157	-279'755	34'566	-333	-7'191	14'027	975'364	12,9
116'751	-182'422	10'909	-23'521	-2'016	-7'231	300'158	4,0
73'867	-71'538	926	-86	-2	4'201	128'151	1,7
43'639	-12'270	-9'968	-1'540	-15'781	-	12'023	0,2
1'246'863	-1'359'837	39'690	-46'264	-5'376	-	3'352'383	44,4
81'757	-9'695	-	-	-	-	641'217	8,5
27'179	-35'671	-	-	-88	-	462'529	6,1
649	-665	-	2	-	-	3'123	0,0
60'000	-20'000	-	-	-	-	40'000	0,5
2'170'281	-2'061'472	96'365	-71'824	-32'249	51'783	7'554'917	100,0
45'854	-24'417	185	-816	2'273	-	310'404	-
-	-1'066	63	-	1'002	-	-1	-

SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Diverses	Total	%
-	-	-	-	-	-	1'600'093	21,2
-	-	-	-	-	-	11'277	0,1
-	-	-	-	-	-	28'597	0,4
-	-	-	-	-	-	975'364	12,9
-	-	-	-	935	-	300'158	4,0
-	-	-	-	-	-	128'151	1,7
-	-	-	-	-	-	12'023	0,2
8'160	12'500	6'265	29'315	6'903	-	3'352'383	44,4
-	-	-	-	-	-	641'217	8,5
-	-	-	-	-	-	462'529	6,1
-	-	-	-	-	-	3'123	0,0
-	-	-	-	-	-	40'000	0,5
8'160	12'500	6'265	29'315	7'839	-	7'554'917	100,0
-	-	-	-	-	-	310'404	-
-	-	-	-	-	-	-1	-

13. Institutions de prévoyance

	Valeur nominale	Bilan 31.12.2020	Constitution	Bilan 31.12.2019	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2019
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur					
Caisse de pension Vaudoise Assurances	96'567	96'567	-	96'567	-
Total	96'567	96'567	-	96'567	-

	Excédent de couverture ou découvert (-)*	Part économique de l'employeur	Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel		
	31.12.2020	31.12.2019			2020	2019	
Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance							
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	58'744	-	-	-	19'841	19'841	18'668
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	1'812	1'812	1'783
Total	58'744	-	-	-	21'653	21'653	20'451

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2019 selon la norme Swiss GAAP RPC 26. A noter que les comptes provisoires établis au 31.12.2020 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

14. Immobilisations corporelles et incorporelles

Corporelles : équipements d'exploitation, tels que mobilier, machines et installations informatiques	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2019	70'145	-51'598	18'547
Achats	6'643	-	6'643
Modification du périmètre de consolidation	305	-169	136
Sorties	-69	64	-5
Amortissements ordinaires	-	-6'781	-6'781
Etat au 31 décembre 2019	77'024	-58'483	18'541
Achats	6'319	-	6'319
Sorties	-207	134	-73
Amortissements ordinaires	-	-6'446	-6'446
Etat au 31 décembre 2020	83'136	-64'795	18'342

Corporelles : bâtiments d'exploitation	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2019	81'536	-14'013	67'523
Achats	1'913	-	1'913
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-749	-749
Etat au 31 décembre 2019	83'449	-14'762	68'687
Achats	147	-	147
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-878	-878
Etat au 31 décembre 2020	83'596	-15'640	67'956

Corporelles : immobilisation en cours de construction

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2019	571	-	571
Achats	73	-	73
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-	-
État au 31 décembre 2019	645	-	645
Achats	96	-	96
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-	-
État au 31 décembre 2020	740	-	740
Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2020	167'473	-80'435	87'038

Incorporelles : goodwill de fusion, logiciels et licences informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2019	52'084	-33'481	18'603
Achats	6'171	-	6'171
Modification du périmètre de consolidation	535	-229	306
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-6'883	-6'883
État au 31 décembre 2019	58'790	-40'593	18'198
Achats	10'655	-	10'655
Sorties	-144	144	-
Amortissements ordinaires	-	-9'124	-9'124
État au 31 décembre 2020	69'302	-49'573	19'730

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1^{er} janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluations, par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées, influencent le résultat.

Le goodwill issu de la fusion d'Animalia SA avec Vaudoise Générale est amorti sur cinq ans depuis le 1^{er} janvier 2016.

Goodwill d'acquisition théorique des actifs immobilisés

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2019	46'830	-14'049	32'781
Achats	5'906	-	5'906
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-9'957	-9'957
État au 31 décembre 2019	52'736	-24'006	28'731
Achats	195	-	195
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-10'606	-10'606
État au 31 décembre 2020	52'931	-34'612	18'320

Le goodwill d'acquisition est directement passé en déduction des fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

Effet sur le compte de profits et pertes

	2020	2019
Bénéfice de l'exercice	122'794	133'964
Amortissement du goodwill	-10'606	-9'957
Bénéfice de l'exercice théorique, y compris l'amortissement du goodwill	112'188	124'008

	31.12.2020	31.12.2019
Effet sur le bilan		
Fonds propres consolidés selon bilan	2'118'117	2'010'960
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	18'320	28'731
Fonds propres théoriques, y compris valeur comptable nette du goodwill	2'136'437	2'039'690

15. Autres créances

	31.12.2020	31.12.2019
Annuités hypothécaires	5'927	6'126
Impôts anticipés	14'513	25'161
Décompte d'impôts en notre faveur	17'106	20'621
Débiteurs SWAP	1'700	5'700
Immobilisations en attente (transformation digitale)	6'403	104
Gérants d'immeubles	4'806	4'518
Autres	2'474	3'089
Total	52'929	65'318

16. Disponibilités

	31.12.2020	31.12.2019
Avoirs en caisse	12	14
Avoirs en comptes bancaires	135'717	198'919
Total	135'729	198'933

17. Comptes de régularisation

	31.12.2020	31.12.2019
Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent de prorata d'intérêts et de placements liés en attente ; quant aux comptes de régularisation au passif, ils sont essentiellement formés de primes payées d'avance, de prestations à payer et d'opérations sur devises.	Actif	56'674
	Passif	336'605

18. Provisions techniques d'assurances

	Brutes	Réassurances cédées	31.12.2020 nettes	31.12.2019 nettes
• pour report de primes	98'566	4'139	94'427	94'180
• mathématiques	2'796'530	2'913	2'793'618	2'856'120
• pour sinistres et prestations à régler	1'306'952	87'368	1'219'584	1'314'488
• pour participations aux excédents	61'428	-	61'428	60'354
• autres provisions techniques	1'015'682	1'189	1'014'493	897'475
Total	5'279'158	95'608	5'183'549	5'222'617

19. Provisions du compte non-technique (financier)

	Provisions pour impôts courants	Provisions pour impôts différés	Provisions pour coûts de restructuration*	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2019	2'753	102'687	3'596	109'036
Utilisation	-2'753	-	-270	-3'023
Dissolution	-	-	-1'000	-1'000
Constitution	1'665	26'598	-	28'263
Valeur comptable au 31 décembre 2019	1'665	129'284	2'326	133'275
Utilisation	-1'665	-	-320	-1'985
Dissolution	-	-	-149	-149
Constitution	8'374	9'055	-	17'429
Valeur comptable au 31 décembre 2020	8'374	138'340	1'858	148'571

* La dotation à cette provision a été décidée durant l'année 2015, son objectif est de couvrir des coûts provenant d'adaptations structurelles en lien avec un projet d'optimisation de processus.

20. Provisions pour impôts différés

	31.12.2020	31.12.2019
Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés au taux moyen, sur la base des sociétés opérationnelles, de 15,0% en 2020, taux identique en 2019.	138'340	129'284

IX – Autres informations

Engagements conditionnels

	31.12.2020	31.12.2019
a) Engagements en Private Equity	81'294	95'973
b) Souscriptions d'emprunts obligataires à terme	2'036	361
c) Prêts hypothécaires non libérés	55'472	17'582
d) Reconnaissances de dettes	-	50'000

Engagements résultant de contrats de leasing

	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 2 - 5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Leasing véhicule	16	4	-	20

Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	Type d'opérations	Valeurs nettes de remplacement		Actif 31.12.2019	Passif 31.12.2019
		Actif 31.12.2020	Passif 31.12.2020		
• ventes à terme - EUR	Couverture	-	-1'396	2'405	-
• ventes à terme - USD	Couverture	16'652	-	14'630	-
• ventes à terme - AUD	Couverture	-	-477	-	-111
• ventes à terme - CAD	Couverture	-	-19	-	-13
• ventes à terme - DKK	Couverture	-	-63	62	-
• ventes à terme - GBP	Couverture	-	-1'537	816	-
• ventes à terme - JPY	Couverture	257	-	535	-
• ventes à terme - SEK	Couverture	-	-295	72	-

Le montant porté à l'actif représente la perte comptable maximale possible que notre Groupe subirait, à la date du bilan, en cas de défaillance de la contrepartie. Le montant porté au passif correspond à la perte qui serait subie par la contrepartie en cas de défaillance de notre Groupe.

	Valeur nominale		Type d'opérations	Valeur de remplacement		Valeur portée au bilan	
	31.12.2020	31.12.2019		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Swaps sur taux d'intérêt							
Receive	100'000	150'000	Couverture	100'002	149'988	-	-
Pay	-100'000	-150'000	Couverture	-100'567	-150'715	-	-

	Valeur nominale			Valeurs de remplacement		Valeurs portées au bilan	
	31.12.2020	31.12.2019		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Futures							
Futures SMI	-	-209		-	-1	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la Compagnie non-vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	3'198'727	3'005'434
Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la Compagnie vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	4'431'895	4'580'573

Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du Comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches

Établis conformément aux dispositions de l'art. 13 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORAb), ces renseignements figurent dans le rapport sur les rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA (pages 132 à 141).

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action Vaudoise Assurances Holding SA. Vingt pourcents du montant cible défini dans le LTI (Long Term Incentive plan) est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres. La charge comptabilisée pour l'exercice 2020 est de CHF 926'713.-. La charge comptabilisée en 2019 était de CHF 1'061'165.-.

Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration le 23 mars 2021.

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 23 mars 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le compte de profits et pertes consolidé, le bilan consolidé, le tableau de financement consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et l'annexe (pages 70 à 93) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du Groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

Évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie

Élément clé de l'audit

Les provisions mathématiques d'assurance vie sont composées :

- ▶ Des réserves mathématiques tarifaires, qui sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine du contrat (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais).
- ▶ Des réserves mathématiques forfaitaires qui incluent notamment des renforcements pour garantie de taux, des renforcements pour invalidité future, des renforcements pour frais, des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés (IBNR) et des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.

Conformément à la circulaire 2008/43 de la FINMA « Provisions – assurance sur la vie », les provisions mathématiques d'assurance vie doivent respecter la Directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Une faible variation de certaines hypothèses incluses dans les bases techniques utilisées peut avoir un impact significatif sur le niveau de provisionnement. De plus, la détermination de ces paramètres requiert un niveau de jugement de la part de la Direction. Pour ces raisons, nous avons considéré l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie comme un élément clé de notre audit.

Les informations concernant les provisions mathématiques d'assurance vie se trouvent aux chiffres V et VIII – 18 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos procédures d'audit

Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- ▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA).
- ▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.
- ▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.
- ▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.
- ▶ Nous avons revu les procédures d'évaluation des provisions techniques d'assurance vie.
- ▶ Nous avons testé les réserves mathématiques de certaines polices et les modèles de calcul utilisés.
- ▶ Nous avons apprécié les hypothèses retenues par la Direction et la sensibilité des modèles à ces hypothèses.
- ▶ Nous avons identifié et analysé les variations inhabituelles et/ou inattendues significatives.
- ▶ Enfin, nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie.

Évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie

Élément clé de l'audit

Les provisions pour sinistres d'assurance non-vie sont calculées en fonction du montant jugé nécessaire pour régler les sinistres. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.

La détermination de ces provisions résulte donc d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques (provisions analytiques) et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel au jugement d'experts pour estimer la charge à l'ultime (IBNR). L'évolution des hypothèses et des paramètres retenus sont de nature à affecter de manière sensible la valeur de ces provisions.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains paramètres et hypothèses pris en compte pour procéder aux estimations, nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie constituait un élément clé de l'audit.

Les informations sur les provisions pour sinistres d'assurance non-vie se trouvent aux chiffres V et VIII - 18 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos procédures d'audit

Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- ▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA).
- ▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.
- ▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.
- ▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.
- ▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de l'exercice.
- ▶ Nous avons examiné le dénouement des estimations comptables de l'exercice précédent et apprécié la fiabilité du processus de détermination des provisions pour les branches d'activités où l'estimation des provisions pour sinistres présente un risque plus élevé d'incertitude et de jugement.
- ▶ Nous avons examiné la pertinence des méthodes et des paramètres actuariels utilisés ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable, des pratiques de marché, du contexte économique et financier propre au Groupe Vaudoise.
- ▶ Nous avons procédé à notre propre calcul des provisions pour certaines branches d'activité et certaines catégories de risques d'assurance et nous avons apprécié l'estimation comptabilisée.
- ▶ Enfin, nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA



Graines de
Prunier
Micocoulier
Érable
Magnolia de Virginie
Magnolia de Kobé
Épicéa d'Engelmann
Sapin blanc
Pommier



Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Les états financiers 2020 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2020 un bénéfice de CHF 42'062'058.–, contre CHF 53'633'918.– un an auparavant. Cette évolution résulte essentiellement de la diminution de CHF 10'000'000.– du dividende 2020 de CHF 38'000'000.– distribué par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 23'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0,30 par action nominative A et de CHF 16.– par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 108.

Compte de résultat (en milliers de CHF)

	Notes*	2020	2019
Produits des participations et autres titres détenus à long terme	3.11	43'614	54'188
Autres produits financiers	3.12	4'798	5'254
Total produits d'exploitation		48'412	59'442
Charges financières	3.13	-330	-1'416
Autres charges d'exploitation	3.14	-5'469	-3'478
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur		42'613	54'548
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé		-85	-
Bénéfice avant impôts		42'528	54'548
Impôts directs		-466	-914
Bénéfice de l'exercice		42'062	53'634

* voir pages 104 et suivantes

Bilan avant répartition du bénéfice (en milliers de CHF)

Actif

	Notes*	31.12.2020	31.12.2019
Actif circulant			
Trésorerie	3.1	5'988	2'865
Autres créances à court terme	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		15'036	2'207
Autres		706	271
		15'741	2'478
Actifs de régularisation	3.3		
Prorata d'intérêts		377	363
Dividendes à encaisser		43'100	52'200
		43'477	52'563
Total actif circulant		65'207	57'906
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.1		
Autres titres détenus à long terme		26'377	24'452
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	3.4	310'000	310'000
Prêts à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	3.4	8'000	500
		344'377	334'952
Participations	3.5	228'617	228'449
Total actif immobilisé		572'994	563'401
Total actif		638'200	621'307

* voir pages 104 et suivantes

Passif

	Notes*	31.12.2020	31.12.2019
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme	3.6		
Envers des actionnaires		10'025	12'066
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		2'364	10'139
Autres		513	363
		12'902	22'567
Provisions à court terme			
Provision pour impôts courants		817	170
Passifs de régularisation	3.7	537	289
Total capitaux étrangers à court terme		14'256	23'027
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt	3.8		
Envers des actionnaires		22'000	20'000
Autres dettes à long terme		209	607
Total capitaux étrangers à long terme		22'209	20'607
Capitaux propres	3.9		
Capital-actions		75'000	75'000
Réserves légales issues du capital			
- réserve issue de l'apport de capital		27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice			
- réserve légale générale issue du bénéfice		6'398	15'910
- réserve pour propres actions	3.10	15'760	6'248
Réserves facultatives issues du bénéfice		434'000	397'000
Bénéfice au bilan			
- solde reporté de l'exercice précédent		673	2'040
- bénéfice de l'exercice		42'062	53'634
Total capitaux propres		601'735	577'673
Total passif		638'200	621'307

Annexe aux comptes annuels

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA, à Lausanne ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962).

La société Vaudoise Assurances Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Principes d'évaluation

2.1 Immobilisations financières

Les autres titres détenus à long terme sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché. Les autres immobilisations financières, qui concernent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

2.3 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

2.4 Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

3.2 Autres créances à court terme

Cette position regroupe principalement des comptes courants intercompagnies et des prêts à court terme. Les autres créances comprennent notamment des excédents d'impôts courants, des montants d'impôt anticipé et de TVA à récupérer.

3.3 Actifs de régularisation

La société a enregistré dans l'exercice sous revue le dividende à recevoir de CHF 38 millions décidé par l'Assemblée générale du 23 mars 2021 de Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA et un dividende à recevoir de CHF 5,1 millions décidé par l'Assemblée générale du 10 mars 2021 de Vaudoise Asset Management SA, ainsi que les intérêts courus sur les prêts subordonnés accordés à Vaudoise Vie, Compagnie d'assurances SA.

3.4 Prêts à long terme

Ils se composent de deux prêts subordonnés de durée indéterminée accordés à Vaudoise Vie, Compagnie d'assurances SA, l'un de CHF 90 millions et l'autre de CHF 220 millions, inchangés par rapport à l'exercice précédent. Le solde de CHF 8 millions au 31 décembre 2020 est composé d'un prêt accordé à FimPlus SA. Le solde de CHF 0,5 million au 31 décembre 2019 était un prêt simple accordé à Pittet Holding SA avec échéance en 2021 (reclassé en autres créances à court terme en 2020).

3.5 Participations (en milliers de CHF)

	31.12.2020		31.12.2019	
	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions
Directes				
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	60'000	100	60'000
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	100'000	100	100'000
Vaudoise Services AG (anciennement Brokervallor SA), Lausanne	100	250	100	250
Vaudoise Asset Management SA, Berne	100	100	100	100
Pittet Holding SA, Bulle	100	400	100	400
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	25	1'400	25	1'400
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	22	3'000	22	3'000
	31.12.2020		31.12.2019	
	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions
Indirectes				
<i>Détenues via Vaudoise Asset Management SA</i>				
Berninvest AG, Berne	100	1'000	100	1'000
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	100	100	100	100
neocredit.ch AG, Berne	50	5'000	50	5'000
Credit Exchange SA, Zurich	25	100	25	100
FimPlus SA, Lausanne	50	100	0	0
FimPlus Management SA, Lausanne	50	100	0	0
<i>Détenues via Pittet Holding SA</i>				
Pittet Associés SA, Lausanne	100	100	100	100

3.6 Autres dettes à court terme (en milliers de CHF)

	31.12.2020	31.12.2019
Emprunt auprès de Vaudoise Générale, 0 %, échéance 20 mars 2020	-	8'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 1,67 %, échéance 13 juin 2020	-	12'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,33 %, échéance 15 août 2021	10'000	-
Comptes courants intercompagnies	998	1'854
Actionnaires non identifiés	85	72
Créanciers divers	1'819	642
Total des autres dettes à court terme	12'902	22'567

3.7 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer.

3.8 Dettes à long terme portant intérêt (en milliers de CHF)

	31.12.2020	31.12.2019
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,33 %, échéance 15 août 2021	-	10'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,30 %, échéance 1 ^{er} juillet 2022	10'000	10'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,30 %, échéance 13 juin 2023	12'000	-
Autres dettes à long terme	209	607
Total des autres dettes à long terme	22'209	20'607

3.9 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent CHF 601'735'496.– contre CHF 577'673'437.– en 2019, soit une augmentation de 4,2%. Le capital-actions de CHF 75 millions est inchangé ; il est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

3.10 Propres actions

Au 31 décembre 2020, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient 76'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 15'760'115.– (contre 56'725 actions au prix de CHF 6'248'175.– au 31 décembre 2019).

En date du 11 septembre 2020, 20'000 actions supplémentaires ont été acquises pour CHF 9'511'940.–.

Une réserve pour propres actions d'un montant équivalent figure dans les capitaux propres conformément aux dispositions légales.

3.11 Produits des participations et autres titres détenus à long terme (en milliers de CHF)

	2020	2019
Vaudoise Générale	38'000	48'000
Vaudoise Asset Management	5'100	4'200
Orion	-	308
Europ Assistance	334	331
Titres détenus à long terme	180	1'349
Total des produits des participations et autres titres détenus à long terme	43'614	54'188

3.12 Autres produits financiers (en milliers de CHF)

	2020	2019
Intérêts sur prêt subordonné à Vaudoise Vie	4'486	2'842
Intérêts sur placement auprès de Vaudoise Générale	306	2'365
Gains de change	-	47
Total des autres produits financiers	4'792	5'254

3.13 Charges financières (en milliers de CHF)

	2020	2019
Intérêts et charges bancaires	72	313
Impôt anticipé non récupérable	-	175
Intérêts sur les emprunts versés à des actionnaires	173	263
Pertes de change	85	664
Total des charges financières	330	1'416

3.14 Autres charges d'exploitation

Ces frais regroupent principalement des coûts liés aux activités administratives et de révision.

4. Informations complémentaires

4.1 Nombre de collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité de holding, Vaudoise Assurances Holding SA n'a aucun employé.

4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

4.3 Honoraires versés à l'organe de révision (en milliers de CHF)

	2020	2019
Prestations d'audit (hors TVA)	74	135
Prestations de conseil (hors TVA)	20	5

4.4 Actionnaires importants

Au 31 décembre, l'actionnaire important suivant détenait plus de 5 % des droits de vote :

		31.12.2020 Nombre	31.12.2019 Nombre
Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne	Part du capital	67,6%	67,6%
	Part des droits de vote	91,2%	91,2%

4.5 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres non exécutifs du Conseil d'administration et par leurs proches

		31.12.2020		31.12.2019	
	Fonction	Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Paul-André Sanglard	Président	120	57'000	120	68'640
Chantal Balet Emery	Vice-présidente	120	57'000	120	68'640
Martin Albers	Membre	100	47'500	100	57'200
Javier Fernandez-Cid	Membre	100	47'500	100	57'200
Eftychia Fischer	Membre	100	47'500	100	57'200
Peter Kofmel	Membre	100	47'500	100	57'200
Jean-Philippe Rochat	Membre	100	47'500	100	57'200
Cédric Moret	Membre	-	-	*	*
Philippe Hebeisen	Membre	300	142'500	*	*
Total		1'040	494'000	740	423'280

* Ces personnes n'étant pas encore membres non exécutifs du Conseil d'administration l'année passée, cette information n'est pas requise.

Aucune action n'est détenue par des membres externes du Comité d'investissement.

4.6 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres de la Direction et par leurs proches

		31.12.2020		31.12.2019	
	Fonction	Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Philippe Hebeisen	Directeur général, CEO (jusqu'au 12 mai 2020)	*	*	200	114'400
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO (depuis le 12 mai 2020)	100	47'500	100	57'200
Karim Abdelatif	Directeur, Dépt. Ressources humaines	-	-	-	-
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétaire générale, Legal, Compliance et Communication institutionnelle	3	1'425	3	1'716
Grégoire Fracheboud	Directeur Dépt. Vente et Marketing	-	-	-	-
Reto Kuhn	Directeur, Dépt. Asset Management, CIO	100	47'500	100	57'200
Christian Lagger	Directeur, Dépt. Assurances Patrimoine	3	1'425	3	1'716
Jacques Marmier	Directeur, Dépt. Assurances de Personnes	3	1'425	3	1'716
Frédéric Traimond	Directeur, Dépt. Actuariat et Réassurance, CRO	-	-	-	-
Jan Ellerbrock	Directeur, Dépt. IT & Transformation digitale, CTO	*	*	-	-
Christoph Borgmann	Directeur, Dépt. Finances, CFO	-	-	**	**
Total		209	99'275	409	233'948

* Ces personnes n'étant plus membre de la Direction, cette information n'est pas requise.

** Cette personne n'étant pas encore membre de la Direction en 2019, cette information n'est pas requise.

4.7 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 23 mars 2021.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de CHF)

	31.12.2020	31.12.2019
Bénéfice de l'exercice	42'062	53'634
Solde ancien reporté	673	2'040
Solde disponible	42'735	55'673
Proposition du Conseil d'administration		
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	23'000	37'000
Dividende		
• CHF 0,30 par action nominative A (CHF 0,30 en 2019)	3'000	3'000
• CHF 16,00 par action nominative B (CHF 15,00 en 2019)	16'000	15'000
Solde à reporter	735	673
Soit au total	42'735	55'673

Étant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 20 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 23 mars 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe (pages 101 à 108) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Évaluation des participations

Élément clé de l'audit	Les participations représentent 35.8% du total du bilan de VAUDOISE ASSURANCE HOLDING SA au 31 décembre 2020. Elles sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition.
-------------------------------	---

La valorisation des participations est revue annuellement afin de déterminer si d'éventuelles pertes de valeurs doivent être enregistrées. Ces tests de dépréciation peuvent être basés sur des hypothèses et des estimations, notamment pour les participations qui ont été évaluées en utilisant la méthode du Discounted Cash-Flow (DCF). Compte tenu des éléments précités et de l'environnement économique actuel (ex : taux d'intérêts très faibles) qui pourraient avoir une influence sur les performances de certaines filiales, nous considérons l'évaluation des participations comme un élément clé de notre audit.

Les informations sur l'évaluation des participations se trouvent aux chiffres 2.2 et 3.5 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit

Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- ▶ Nous avons apprécié les méthodes d'évaluation des participations, les hypothèses retenues ainsi que leur conformité avec la pratique et les normes applicables.
- ▶ Nous avons effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie.
- ▶ Nous avons évalué les hypothèses de projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier en les comparant avec des informations publiquement disponibles.
- ▶ Nous avons réalisé des procédures analytiques sur les évolutions significatives de la valorisation des participations.
- ▶ Enfin, nous avons apprécié l'information communiquée en annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des participations.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified
Signature)

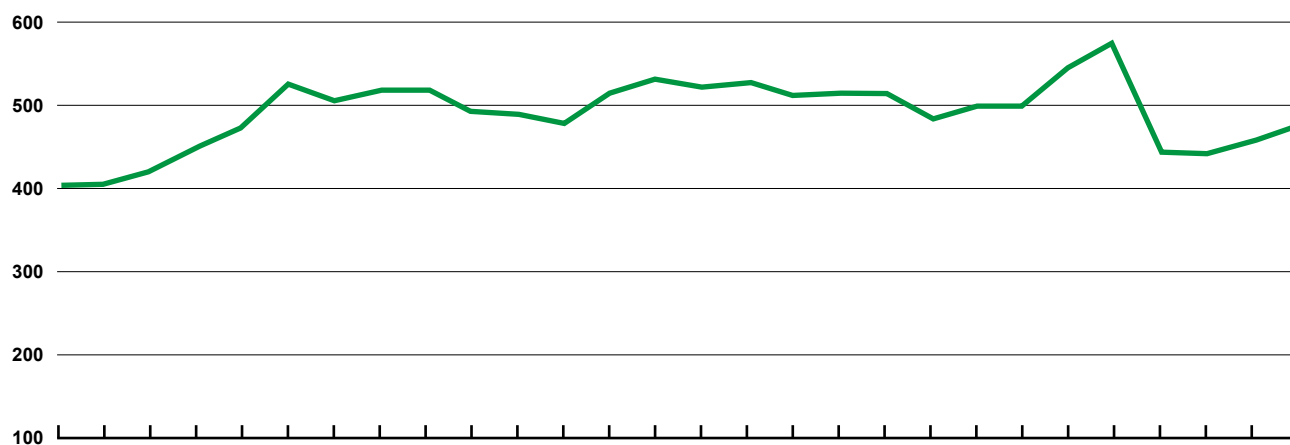
Expert-réviseur agréé

Statistique boursière (en CHF)

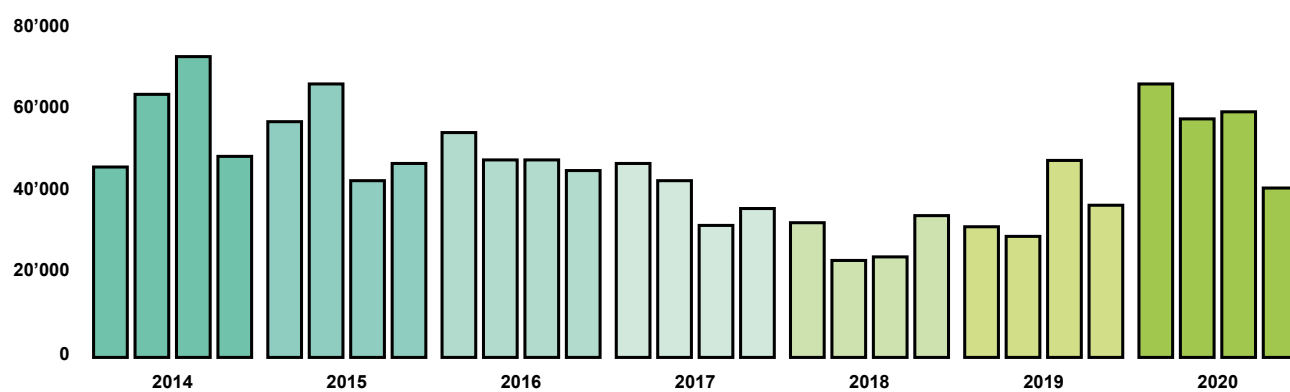
À la suite de la division par vingt de la valeur nominale des actions en 2005, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

Données par action nominative B	Cours		Fonds propres consolidés		Dividende		Rendement
	ancien	nouveau	ancien	nouveau	ancien	nouveau	en %
31 décembre 1997	3'500	175,00	2'841	142,05	95,00	4,75	2,7
31 décembre 1998	4'000	200,00	3'100	155,00	100,00	5,00	2,5
31 décembre 1999	3'270	163,50	3'780	189,00	100,00	5,00	3,1
31 décembre 2000	3'200	160,00	3'740	187,00	110,00	5,50	3,4
31 décembre 2001	3'000	150,00	2'410	120,50	110,00	5,50	3,7
31 décembre 2002	1'750	87,50	1'864	93,20	-	-	-
31 décembre 2003	1'650	82,50	2'100	105,00	50,00	2,50	3,0
31 décembre 2004	2'004	100,20	2'191	109,55	50,00	2,50	2,5
31 décembre 2005	-	136,20	-	130,15	-	3,00	2,2
31 décembre 2006	-	180,00	-	147,75	-	4,00	2,2
31 décembre 2007	-	176,40	-	176,85	-	5,00	2,8
31 décembre 2008	-	155,00	-	212,90	-	6,00	3,9
31 décembre 2009	-	190,00	-	253,50	-	6,00	3,2
31 décembre 2010	-	246,00	-	298,40	-	7,00	2,8
31 décembre 2011	-	264,00	-	336,05	-	9,00	3,4
31 décembre 2012	-	295,00	-	378,55	-	10,00	3,4
31 décembre 2013	-	382,00	-	431,25	-	11,00	2,9
31 décembre 2014	-	447,00	-	488,05	-	12,00	2,7
31 décembre 2015	-	519,00	-	513,05	-	12,00	2,3
31 décembre 2016	-	482,00	-	547,65	-	12,00	2,5
31 décembre 2017	-	528,50	-	578,20	-	12,00	2,3
31 décembre 2018	-	485,00	-	593,90	-	13,00	2,7
31 décembre 2019	-	572,00	-	670,30	-	15,00	2,6
31 décembre 2020	-	475,00	-	706,05	-	16,00	2,8
23 mars 2021	-	467,00	-	-	-	-	-

Observations trimestrielles Cours de l'action nominative B



Nombre de titres traités



VAUDOISE GÉNÉRALE



Graines de
Chêne
Charmille
Érable
Pommier
Prunier
Gainier du Canada
Micocoulier
Platane



Chiffres clés au 31 décembre

(en milliers de CHF)

	2020	2019
Actif		
Liquidités	123'149	150'817
Placements	2'865'061	2'765'499
Part des réassureurs dans les provisions techniques	90'639	94'791
Immobilisations	104'498	104'115
Dépôts, créances et comptes de régularisation	89'805	115'831
Total de l'actif	3'273'153	3'231'053
Passif		
Provisions techniques	2'099'378	2'106'356
Provisions non techniques	163'921	136'153
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	30'601	28'972
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	432'809	407'125
Fonds propres	546'444	552'447
Total du passif	3'273'153	3'231'053
Compte de résultat		
Primes acquises pour propre compte	918'828	897'882
Charges de sinistres pour propre compte	-633'443	-637'498
Résultat des placements	29'853	59'286
Frais d'acquisition et de gestion	-231'101	-232'527
Impôts directs	-9'541	-6'522
Bénéfice de l'exercice	74'597	80'621

Développement de la Compagnie depuis sa fondation (en milliers de CHF)

	Année	Primes brutes	Bénéfice/ perte (-) de l'exercice	Placements de capitaux	Provisions techniques	Réserves après répartition du bénéfice	Capital social / actions	Total du bilan
De 1895 à 1988 Vaudoise Assurances, Société d'Assurances Mutuelle	1895	34	15			2		17
	1900	264	32	65	45	65		110
	1920	1'438	182	1'229	236	842		1'466
	1940	6'462	693	8'137	4'340	2'525		10'095
	1960	51'920	367	60'885	49'358	5'825		68'732
	1980	264'627	3'139	515'605	464'977	35'600	7'684	606'324
	1988	410'471	4'452	813'798	746'775	54'100	10'568	975'298
Dès 1989 Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	1989	440'274	9'599	845'727	791'333	9'500	60'000	1'030'927
	1990	462'312	10'068	893'118	844'843	12'200	60'000	1'092'548
	2000	494'652	20'744	1'512'551	1'264'105	82'527	60'000	1'602'822
	2001	508'285	17'226	1'580'849	1'329'489	86'527	60'000	1'701'542
	2002	523'058	-32'398	1'504'162	1'287'311	54'327	60'000	1'632'787
	2003	550'998	12'663	1'575'094	1'370'819	63'327	60'000	1'729'691
	2004	566'670	23'637	1'709'310	1'446'105	80'327	60'000	1'851'620
	2005 ¹⁾	606'275	24'714	2'021'686	1'758'161	95'500	60'000	2'222'217
	2006	687'387	29'375	2'156'563	1'855'256	114'000	60'000	2'331'385
	2007	694'157	61'035	2'252'689	1'912'708	160'000	60'000	2'396'463
	2008	681'408	111'016	2'288'532	1'896'179	200'000	60'000	2'533'292
	2009	682'003	61'076	2'331'857	1'952'687	240'000	60'000	2'625'846
	2010	689'989	75'236	2'500'207	1'994'714	290'000	60'000	2'769'653
	2011	707'682	69'993	2'660'143	2'008'652	305'000	60'000	2'851'220
	2012	729'054	81'169	2'698'625	2'033'287	330'000	60'000	2'931'588
	2013	759'219	88'974	2'793'087	2'004'196	356'000	60'000	2'993'878
	2014	796'854	104'599	2'706'962	2'071'327	395'000	60'000	3'203'602
	2015	834'755	75'578	2'819'037	2'093'044	410'000	60'000	3'257'390
	2016	881'193	76'198	2'537'346	2'113'757	410'000	60'000	3'221'267
	2017	879'924	79'523	2'401'183	2'122'586	410'000	60'000	3'261'741
	2018	908'335	77'349	2'465'466	2'113'427	410'000	60'000	3'309'439
	2019	939'966	80'621	2'607'499	2'106'356	410'000	60'000	3'231'053
	2020	955'633	74'597	2'865'061	2'099'378	410'000	60'000	3'273'153

1) Reprise du portefeuille d'assurances de patrimoine de La Suisse, Société d'assurances contre les accidents.

VAUDOISE VIE

Graines de
Épicéa d'Engelmann
Magnolia de Virginie
Micocoulier
Gainier du Canada
Érable
Pommier
Platane





Chiffres clés au 31 décembre (en milliers de CHF)

Actif

	2020	2019
Liquidités	30'505	29'618
Placements	3'910'772	4'099'151
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	310'404	287'324
Part des réassureurs dans les provisions techniques	14'533	15'928
Immobilisations	1'291	938
Dépôts, créances et comptes de régularisation	107'787	94'826
Total de l'actif	4'375'293	4'527'786

Passif

Provisions techniques	3'189'344	3'226'980
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	282'194	258'970
Provisions non techniques	187'346	168'702
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	488'988	656'484
Fonds propres	227'421	216'650
Total du passif	4'375'293	4'527'786

Compte de résultat

Primes acquises pour propre compte	208'144	189'055
Charges de sinistres pour propre compte	-256'336	-258'134
Résultat des placements	106'652	116'851
Frais d'acquisition et de gestion	-37'950	-35'039
Attribution au fonds pour participations aux excédents	-4'000	-4'000
Impôts directs	-5'739	-806
Bénéfice de l'exercice	10'771	7'928

Développement de la Compagnie depuis sa fondation (en milliers de CHF)

Année	Primes brutes	Participations des assurés aux excédents	Bénéfice / perte (-) de l'exercice	Placements de capitaux	Provisions techniques	Réserves après répartition du bénéfice	Capital-actions	Total du bilan
1961	978	0	0	4'705	828	338	7'000	8'711
1970	11'833	869	14	42'631	35'690	295	7'000	49'028
1980	75'647	4'539	450	285'071	260'417	2'500	7'000	304'729
1990	314'981	25'653	2'091	1'378'216	1'355'458	11'500	7'000	1'527'947
2000	710'320	44'545	7'389	5'290'449	5'026'501	33'800	7'000	5'503'733
2001	720'328	46'965	5'025	5'542'122	5'257'687	38'800	7'000	5'754'204
2002	738'043	32'623	-51'517	5'653'310	5'339'418	0	50'000	5'902'680
2003	753'856	19'512	9'350	5'700'756	5'324'277	0	100'000	5'987'890
2004	810'818	45'309	6'489	5'895'427	5'465'190	3'000	100'000	6'125'044
2005 ¹⁾	535'884	25'426	8'222	2'910'088	2'492'524	8'000	100'000	3'004'978
2006	238'547	34'694	10'626	2'922'451	2'520'065	15'000	100'000	3'011'765
2007	235'747	12'252	7'834	2'858'630	2'475'661	21'000	100'000	2'966'940
2008	261'575	16'088	449	2'737'259	2'425'396	21'500	100'000	2'873'083
2009	364'576	10'056	7'751	2'890'554	2'604'494	29'500	100'000	3'149'039
2010	327'198	11'726	11'102	3'166'779	2'738'306	40'500	100'000	3'337'481
2011	283'190	10'278	11'309	3'363'024	2'868'260	51'500	100'000	3'494'469
2012	252'378	8'636	2'828	3'599'005	3'024'178	55'000	100'000	3'734'789
2013	265'363	7'133	9'000	3'627'410	3'172'893	64'000	100'000	3'804'386
2014	282'218	8'309	6'732	3'749'879	3'310'817	71'000	100'000	3'955'411
2015	262'748	7'831	10'555	3'849'662	3'394'793	81'000	100'000	4'073'204
2016	201'675	4'306	11'029	4'317'165	3'464'147	92'000	100'000	4'501'718
2017	205'173	4'459	8'471	4'455'043	3'506'262	101'000	100'000	4'624'763
2018	219'989	4'122	7'464	4'384'407	3'543'380	108'000	100'000	4'580'738
2019	189'616	4'381	7'928	4'386'475	3'485'950	116'000	100'000	4'527'786
2020	209'773	4'215	10'771	4'221'175	3'471'538	127'000	100'000	4'375'293

¹⁾ Cession du portefeuille d'assurances de prévoyance professionnelle à Swiss Life.

MUTUELLE VAUDOISE



Graines de
Magnolia de Virginie
Micocoulier
Érable
Magnolia de Kobé
Hêtre
Marronnier
Chêne
Platane



Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances en 1989, année de création de Vaudoise Assurances Holding SA. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'Assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du Groupe Vaudoise Assurances. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurances auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100.-).

Le présent rapport annuel fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés du Groupe. Les renseignements relatifs aux participations figurent en page 46. Les chiffres clés des filiales Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, toutes détenues à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA, figurent en pages 114 à 121.

Les états financiers 2020 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations. Ce référentiel implique la mention d'informations complémentaires en annexe, lesquelles comprennent des commentaires relatifs aux éléments principaux de l'exercice.

L'article 962 du Code des obligations impose à Mutuelle Vaudoise de dresser des états financiers selon une norme reconnue. En respect de cette législation, la société a également établi des comptes annuels 2020 selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales. Ceux-ci ne sont pas reproduits dans ce document car ils ne diffèrent que très peu des comptes présentés ci-après conformément au Code des obligations suisse. Ils ont toutefois été transmis aux sociétaires.

À fin 2020, Mutuelle Vaudoise présente un excédent d'actif de CHF 1'840'511.- contre CHF 1'030'749.- pour l'exercice précédent. Quant à son capital social, en légère baisse, il est de CHF 8'864'000.- (CHF 9'086'800.- à fin 2019). Le Conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale comme l'année dernière.

Gouvernance d'entreprise

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 44 à 67.

Excédent de l'exercice

Après impôts, il s'élève à CHF 1'840'511.- contre CHF 1'030'749.- un an plus tôt.

Compte tenu du solde reporté de CHF 273'749.-, l'Assemblée générale disposera de CHF 2'114'260.-.

La proposition de répartition de l'excédent figure en page 130.

Remarque sur les comptes annuels

Les comptes annuels présentés ci-après sont identiques à ceux qui ont été audités et annexés au rapport de l'organe de révision. Celui-ci a été délivré sans réserve et a été remis à nos sociétaires.

Compte de résultat (en milliers de CHF)

	Notes*	2020	2019
Produits des participations	3.7	3'402	2'848
Autres produits financiers	3.8	173	263
Total produits d'exploitation		3'575	3'112
Charges financières	3.9	-35	-26
Autres charges d'exploitation	3.10	-1'631	-1'927
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur		1'909	1'159
Excédent avant impôts		1'909	1'159
Impôts directs		-69	-128
Excédent de l'exercice		1'841	1'031

* voir pages 128 et suivantes

Bilan avant répartition de l'excédent d'actif (en milliers de CHF)

Actif

	Notes*	31.12.2020	31.12.2019
Actif circulant			
Trésorerie	3.1	7'530	6'562
Autres créances à court terme	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		10'025	12'066
Autres		172	153
		10'196	12'219
Total actif circulant		17'726	18'781
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.1		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		22'000	20'000
		22'000	20'000
Participations	3.3	52'849	52'849
Total actif immobilisé		74'849	72'849
Total actif		92'575	91'630

Passif

	Notes*	31.12.2020	31.12.2019
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme	3.4		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation indirecte		1'806	1'813
Autres		245	162
		2'050	1'975
Provisions à court terme			
Provision pour impôts courants		6	-
Passifs de régularisation	3.5	40	245
Total capitaux étrangers à court terme		2'097	2'220
Capitaux propres	3.6		
Capital social		8'864	9'087
Réserves légales issues de l'excédent			
- réserve générale issue de l'excédent		12'000	12'000
Réserves facultatives issues de l'excédent			
- réserves libres et statutaires issues de l'excédent		67'500	66'500
Excédent d'actif au bilan			
- solde reporté de l'exercice précédent		274	793
- excédent de l'exercice		1'841	1'031
Total capitaux propres		90'478	89'411
Total du passif		92'575	91'630

* voir pages 128 et suivantes

Tableau de flux de trésorerie (en milliers de CHF)

	2020	2019
Excédent de l'exercice	1'841	1'031
Variation des autres créances à court terme	23	95
Variation des autres dettes à court terme	-97	124
Variation des provisions à court terme	6	-
Variation des passifs de régularisation	-204	154
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-272	373
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-
Entrées de liquidités provenant de l'augmentation de capital	163	170
Sorties de liquidités provenant de la diminution de capital	-215	-284
Paiement de la participation des sociétaires à l'excédent	-548	-562
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-600	-677
Augmentation / diminution (-) nette des liquidités	968	727
Total des liquidités de l'année précédente	6'562	5'835
Variation des liquidités de l'année	968	727
Total des liquidités de l'année	7'530	6'562

Annexe aux comptes annuels

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b).

Selon l'art. 963a CO, Mutuelle Vaudoise transfère l'obligation d'établir des comptes consolidés à Vaudoise Assurances Holding SA.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Principes d'évaluation

2.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, qui comprennent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale en compte. Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

2.2 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements nécessaires.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

3.2 Autres créances à court terme

Les créances envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe comprennent les prêts à court terme et les comptes courants intercompagnies. Les autres créances comprennent des excédents d'impôts courants, des montants d'impôt anticipé et de TVA à récupérer.

3.3 Participations (en milliers de CHF)

	Capital-actions		Part du capital en %		Part des droits de vote en %	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Directes						
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	75'000	75'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Indirectes (détenues via Vaudoise Assurances Holding SA)						
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	60'000	60'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100'000	100'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Services SA (anciennement Brokervallor SA), Lausanne	250	250	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Asset Management SA, Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Berninvest AG, Berne	1'000	1'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Pittet Holding SA, Bulle	400	400,0	67,6	67,6	91,2	91,2
Pittet Associés SA, Lausanne	100	100,0	67,6	67,6	91,2	91,2
neocredit.ch AG, Berne	5'000	5'000	33,8	33,8	45,6	45,6
Credit Exchange SA, Zurich	100	100	16,9	16,9	22,8	22,8
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	1'400	1'400	16,9	16,9	22,8	22,8
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	3'000	3'000	14,9	14,9	20,1	20,1
FimPlus SA, Lausanne	100	-	33,8	-	45,6	-
FimPlus Management SA, Lausanne	100	-	33,8	-	45,6	-

3.4 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement du compte courant en faveur de Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, pour CHF 1'805'853.– (CHF 1'813'487.– en 2019) et de parts sociales à rembourser pour CHF 195'800.– (CHF 114'600.– en 2019).

3.5 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, dont les frais relatifs à la prochaine Assemblée générale.

3.6 Capitaux propres

Le total des capitaux propres, y compris l'excédent au bilan, atteint CHF 90'478'260.–, en augmentation de 1,2 % par rapport à l'exercice précédent.

3.7 Produits des participations

À la suite de la décision prise en Assemblée générale ordinaire le 11 mai 2020, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes sur les actions nominatives A de CHF 0,30, en augmentation de CHF 0,05 par rapport à l'exercice précédent, et sur les actions nominatives B de CHF 15.–, en augmentation de CHF 2.–, représentant un produit de CHF 3'401'700.– contre CHF 2'848'140.– une année auparavant.

3.8 Autres produits financiers

Ils sont constitués d'intérêts sur les prêts consentis à Vaudoise Assurances Holding SA.

3.9 Charges financières

Les charges financières sont exclusivement composées d'intérêts et de frais bancaires.

3.10 Autres charges d'exploitation

Il s'agit des frais liés à la gestion de la société et à la tenue du registre des sociétaires s'élevant à CHF 1'631'159.– contre CHF 1'927'127.– en 2019.

4. Informations complémentaires

4.1 Nombre de collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

4.3 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires concernent des prestations en matière de révision pour CHF 18'900.– contre CHF 18'000.– en 2019. L'organe de révision n'a pas fourni d'autre prestation durant les deux exercices en question.

4.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 23 mars 2021.

Proposition de répartition de l'excédent d'actif (en milliers de CHF)

	31.12.2020	31.12.2019
Excédent de l'exercice	1'841	1'031
Solde reporté de l'exercice précédent	274	793
Solde disponible	2'114	1'824
Proposition du Conseil d'administration		
Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice ¹⁾	530	550
Attribution à la réserve libre / statutaire	1'000	1'000
Solde à reporter	584	274
Total	2'114	1'824

¹⁾ Ce montant est basé sur la proposition du Conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale.

Étant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50 % du capital social, il a été renoncé à d'autres dotations.

Marche des affaires

Les produits des participations se montent à CHF 3,4 millions en augmentation de 19,4 % par rapport à l'année précédente. Les autres charges d'exploitation ont diminué en 2020, passant de CHF 1,9 million en 2019 à CHF 1,6 million en 2020, soit une baisse de 15,4 %. L'excédent avant impôts est en augmentation de 64,8 % à CHF 1,9 million contre CHF 1,2 million en 2019.

Moyenne annuelle des emplois à plein-temps

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

Évaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration. Il a été approuvé en date du 15 décembre 2020. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place dans le Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes : risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe Vaudoise Assurances est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement / risque et par là même l'assise financière de la société.

État des commandes et des mandats

Étant donné son activité, Mutuelle Vaudoise n'a pas d'état de commande ou de mandat.

Activités de recherche et de développement

L'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à gérer des participations mobilières et immobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA. Elle n'a pas d'activité en relation avec la recherche et le développement.

Événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel ne s'est produit durant l'exercice sous revue.

Perspectives de l'entreprise

Les perspectives de la société sont dépendantes de l'activité des participations qu'elle détient. Malgré une situation conjoncturelle incertaine, les perspectives demeurent pour l'heure positives.

RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS



Graines de
Magnolia de Virginie
Érable
Marronnier
Épicéa d'Engelmann
Charmille
Hêtre
Platane



Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange du 20 juin 2019 ainsi que les articles 14 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) du 20 novembre 2013.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs communiqués à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance, tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

En 2018, la Vaudoise a été la première compagnie d'assurances privée à obtenir la certification Equal-Salary qui atteste de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Elle a renouvelé cette certification en 2019 et en 2020.

Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administrateurs et de la Direction. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération. Chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil. La Direction veille au respect d'équité entre les différents départements et agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaborateurs internes et externes ont chacun une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche : un salaire de base inférieur à celui des collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire, ainsi que les prestations complémentaires.

a. Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction du collaborateur.

b. Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer l'identification des collaborateurs à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chaque collaborateur une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaborateurs du service interne (voir point 4.a ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de décembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe : la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP), ainsi que des objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces derniers représentent le 50 % des objectifs pour les

membres de la Direction. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et des collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

a. VOP

Créé en 2009, le Vaudoise Operating Profit (VOP) est un indicateur interne destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Son modèle a évolué en 2019 afin de refléter mieux encore la situation économique du Groupe. Au résultat consolidé retraité, dont l'atteinte de l'objectif varie de 0 à 150 %, s'ajoute désormais une composante relative à la réserve de réévaluation qui peut, elle, varier de -50 % à +50 %. Le VOP nouvelle mouture peut donc atteindre 200 % si la réserve de réévaluation est favorable. Cette composante introduit une plus grande volatilité qui correspond à la réalité économique sur les marchés. Le VOP est examiné annuellement par le réviseur externe. Il constitue l'objectif commun d'une grande partie des collaborateurs du Groupe à hauteur de 20 %. Le VOP a été atteint à 200 % en 2020.

b. Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2020, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

c. Objectifs qualitatifs

Chaque collaborateur et membre de la Direction reçoit également un ou plusieurs objectifs personnels qualitatifs.

4. Rémunération des collaborateurs

a. Service interne

La part variable constitue un montant variable de la rémunération découlant pour 20 % de l'atteinte de l'indicateur interne VOP, puis pour 80 % de l'atteinte d'objectifs collectifs quantitatifs liés aux unités organisationnelles de rattachement et d'objectifs personnels quantitatifs et/ou qualitatifs liés à la fonction.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100 %. Cette rémunération cible se situe dans la fourchette CEPEC correspondant à la fonction.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction du collaborateur. Le degré d'atteinte globale des objectifs varie entre 50 et 160 %. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50 %, 100 % et 150 % doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Évaluation Vaudoise Annuelle), signé par le collaborateur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

Catégorie	Atteinte objectif 50 %	100 %	150 %
Chefs de division	4 %	8 %	12 %
Chefs de service	3 %	6 %	9 %
Chefs de groupe	2 %	5 %	7 %
Experts / Spécialistes	2 %	4 %	6 %
Collaborateurs gestionnaires	1 %	2 %	3 %

Les collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaborateurs concernés. À compter de l'exercice 2019, la participation au résultat est calculée au prorata du taux d'atteinte VOP entre 100 % et 200 % sur la base d'un montant de CHF 600.– pour un VOP à 100 %. Les montants oscillent donc entre CHF 600.– et CHF 1200.–. Il se monte à CHF 1'200.– pour l'année 2020.

b. Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui s'éloigne de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Vente et Marketing. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil et préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. Conformément à l'article 27 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, la rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous point 3 et d'objectifs qualitatifs personnels.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée baptisé Long Term Incentive (LTI) plan entré en vigueur en 2013.

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, si besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour chaque cadre supérieur bénéficiaire du plan, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en francs suisses pour une atteinte des objectifs à 100 %. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères : la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties : la première, représentant le 80 % du montant cible, demeure valorisée en francs ; la seconde, représentant les 20 % restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant cinq ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

En tout temps, des circonstances impactant sensiblement la situation ou les perspectives économiques de l'entreprise peuvent conduire le Conseil d'administration à réviser la définition des objectifs des LTI en cours, voire à les supprimer.

L'article 28 des statuts prévoit que les prêts et crédits octroyés par la société à un membre de la Direction, les engagements dont la société pourrait se porter caution ainsi que toute autre forme de sûreté octroyée par la société en lien avec des engagements d'un membre de la Direction ne pourront excéder le montant de CHF 1,5 million.

Les prestations de prévoyance octroyées aux membres de la Direction en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné de la Direction pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

L'article 25 des statuts prévoit que l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA approuve annuellement les propositions du Conseil d'administration relatives au montant maximal de la rémunération fixe, et variable, le cas échéant, revenant globalement aux membres de la Direction pour l'exercice comptable suivant, additionné du montant nécessaire au paiement de la rémunération fixe des membres de la Direction pendant le délai de congé convenu avec eux, pour le cas où la prochaine Assemblée générale ne renouvellerait pas l'enveloppe suffisante à la reconduction des contrats de travail.

En 2019, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour les membres de la Direction de CHF 9'800'000.– pour l'année 2020. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 7'083'734.–.

Montant global des rémunérations accordées en 2020 aux membres de la Direction

	2020	2019
Rémunérations		
Fixe	3'402'455.–	3'246'671.–
Variable	2'377'659.–	2'554'745.–
Contributions patronales aux charges sociales	1'303'620.–	1'353'503.–
Total	7'083'734.–	7'154'919.–

La variation provient essentiellement du changement de CEO.

Le montant du STI versé en 2020 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 1'899'076.– (y compris CHF 296'634.– de charges sociales) et diffère de CHF -99'505.– du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2020 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 845'533.– (y compris CHF 42'748.– de charges sociales) et diffère de CHF -147'448.– du montant provisionné à charge des exercices précédents.

Rémunération la plus élevée : Jean-Daniel Laffely, directeur général : CHF 1'152'043.– y c. contributions patronales aux charges sociales CHF 209'952.– (en 2019, Philippe Hebeisen : CHF 1'428'358.– y c. CHF 245'193.–). La partie variable représente en 2020 CHF 471'716.– (en 2019, Philippe Hebeisen : CHF 619'068.–).

Le montant du STI versé en 2020 à Jean-Daniel Laffely au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 306'731.– (y compris CHF 53'937.– de charges sociales) et diffère de CHF +10'005.– du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2020 à Jean-Daniel Laffely au titre des exercices précédents se monte à CHF 128'342.– (y compris CHF 6'489.– de charges sociales) et diffère de CHF -19'706.– du montant provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 1'144'135,15 (CHF 1'158'135,05 en 2019). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

Le montant des crédits hypothécaires accordés par des sociétés du Groupe à Jean-Daniel Laffely, Directeur général, se monte à CHF 560'000.– depuis 2015.

Montant global des rémunérations accordées en 2020 aux anciens membres de la Direction

En 2020, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction.

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Le Conseil a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes définies par fonction : président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents Comités : président de Comité et membre d'un Comité, sauf pour le président du Conseil qui est un invité permanent aux quatre Comités du Conseil. Les quatre membres du Conseil qui ont participé au groupe de travail Corporate Development en 2020 ont été rémunérés sur la base des règles applicables aux Comités. Il s'agit d'Eftychia Fischer (présidente du groupe de travail), Chantal Balet Emery, Javier Fernandez-Cid et Peter Kofmel (membres). Ce groupe de travail a été dissous en décembre 2020. Les membres du Conseil reçoivent en outre des frais de représentation conformes au marché. Conformément à l'article 25 des statuts, le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA.

En 2020, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour le Conseil d'administration de CHF 1'900'000.– pour la période allant de l'Assemblée générale 2020 à l'Assemblée générale 2021. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'685'436.– (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

L'article 28 des statuts prévoit que les prestations de prévoyance octroyées aux membres du Conseil en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné du Conseil pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Honoraires et prêts au Conseil d'administration

Indemnités versées du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	2020			2019		
	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Conseil d'administration						
Paul-André Sanglard, président	387'497	*75'468	462'965	375'252	*84'759	460'011
Chantal Balet Emery, vice-présidente	163'645	*35'376	199'021	152'834	*32'722	185'556
Martin Albers, membre	150'682	10'348	161'030	128'630	8'699	137'329
Javier Fernandez-Cid, membre	111'667	-	111'667	100'000	-	100'000
Eftychia Fischer, membre	166'611	11'288	177'899	144'584	9'662	154'246
Philippe Hebeisen, membre dès le 1 ^{er} juin 2020	42'507	*8'293	50'800	-	-	-
Peter Kofmel, membre	169'441	11'201	180'642	144'584	9'662	154'246
Cédric Moret, membre dès le 1 ^{er} juin 2020	58'334	-	58'334	-	-	-
Jean-Philippe RoCHAT, membre	123'597	8'667	132'264	123'297	8'364	131'661
Total	1'373'981	160'641	1'534'622	1'169'181	153'868	1'323'049
* montant englobant une contribution à un plan retraite						
Conseil consultatif (Comité d'investissement)						
Eric Breval, membre externe	21'375	1'387	22'762	21'328	1'338	22'666
René Sieber, membre externe	21'076	1'085	22'161	21'328	1'338	22'666
Total	42'451	2'472	44'923	42'656	2'676	45'332

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces Conseils. Par ailleurs, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre en outre des conditions très favorables à ses collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle : la Vaudoise prend à sa charge le 65 % des primes-épargne LPP, dont le plan prévoit une part surobligatoire pour l'ensemble des collaborateurs ; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60 % du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite ; le taux de couverture de la caisse de pension était de 109,9 % en 2018 et de 109,3 % en 2019 ; en matière d'assurances Accidents et Maladie, tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90 % du salaire durant deux ans. À partir du 1^{er} janvier 2016, la caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurés.

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 23 mars 2021

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA (pages 134 à 139) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Notre audit s'est limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les paragraphes 5b. et 6b. du rapport de rémunération.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.



Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé



Graines de
Bouleau
Magnolia de Virginie
Pommier
Épicéa d'Engelmann
Chêne
Cèdre



